

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Agent BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAOT, Pascal - 02 98 37 34 40 pascal.laot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MESSAGER, Jean-Noël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BTIV - CRNA OUEST

Tâches :

- Participer au service d'alerte sous l'autorité du chef de salle,
- Rendre le service d'information de vol dans la zone de compétence du FIC Brest,
- Effectuer l'exploitation et la mise à jour de la documentation aéronautique (NOTAM, AIP...),
- Assurer l'exploitation des télécommunications « RSFTA » : émission , réception, exploitation et diffusion des messages,
- Assurer le dépôt des plans de vol AFIL,
- Elaborer et mettre en place les protections aéronautiques journalières au profit de la salle de contrôle,
- Participer à des études et travaux de la subdivision contrôle.

Responsabilités en matière de sécurité / qualité / sûreté / environnement :

- Notifier les événements relatifs à la sécurité en relation avec son domaine d'activité,
- Respecter les procédures relatives à son activité au sein du BTIV,
- Maintenir les compétences et les conditions d'exercice attachées à son domaine d'activité,
- Prendre en compte les résultats et les préconisations du REX,
- Participer aux Commissions Locales de Sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la navigation aérienne,
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation du BTIV et de l'UIV.

Qualités requises :

- Rigueur,
- Esprit de décision,
- Esprit d'initiative,
- Respect des consignes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Chargé d'affaire*K-S/EXPL
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL SNA/S - Service exploitation (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaire*K-S/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	DIOT, François-Dominique - 05.67.22.92.02 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOUSQUET, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION

Mission : En charge des aérodromes des listes D à G du SNA/Sud

Tâches :

Génériques :

- Coordonne les actions des services du SNA/Sud avec les chefs CA des aérodromes concernés
- Suit les procédures de mise à jour des MANEX des organismes rattachés et prend en charge certaines analyses (FSE, consignes DO...)
- Suit et coordonne les actions issues des analyses d'évènements des organismes rattachés
- Effectue le suivi des actions issues des réunions de coordination des chefs CA

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Profil - Qualification :

Qualités requises :

- Avoir une bonne connaissance des missions des chefs CA des organismes D à G (expérience précédente sur ce type de poste)
- Avoir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement du SNA

Formation d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFCR/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFCR/CA Rodez Marcillac - Circulation aérienne (SALLES LA SOURCE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFCR/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr VIOSSANGES, Sandrine - 05.65.77.17.52 sandrine.viossanges@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	REMARQUE : fermeture Approche planifiée courant mars 2018.
GS 32 H.	
Personne remplacée :	GAILLARD, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - AERODROME DE RODEZ-AVEYRON - SNA/SUD /  
SERVICE EXPLOITATION

Tâches :

Assurer les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :  
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)  
en intégrant les contraintes d'environnement
- Assurer le service d'alerte et le déclencher en cas de besoin
- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;  
Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;  
Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;  
Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Navigation Aérienne

Organisation des services CA

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

- Réglementation

Connaître la réglementation de la CA

Connaître et exploiter le Manex

Savoir intégrer la CA dans l'environnement

- Formation

Savoir former les nouveaux contrôleurs

- Contrôle

Savoir exercer la qualification du centre

Connaître les méthodes de travail

Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

- Communication :

Pratiquer l'anglais couramment

- Enquêtes accidents :

Premières informations

Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Adjoint au chef de la CA*LFMK/DIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFMK/DIR Carcassonne Salvaza - Direction (CARCASSONNE)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFMK/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr MOUROUX, Pierre - 04.68.10.23.51 pierre.mouroux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GAMBA, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE - AERODROME DE  
CARCASSONNE-SALVAZA / SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION

Tâches :

Génériques :

- Seconde le Chef CA dans l'animation et à l'encadrement de son entité CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du siège et avec les autres sites
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à effectuer autant que de besoin l'intérim du chef circulation aérienne
- Peut assurer des vacances de contrôle s'il détient une licence de contrôle à jour

En coordination avec le Chef CA

- Elabore les tableaux de service
- Organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- Assure la mise à jour du Manex et l'élaboration des consignes d'exploitation
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents
- Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant d'aérodrome
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

- Il est membre des revues locales de son organisme
- Il est invité à participer à la revue du processus r1 "rendre les services ATM"
- Il est invité à la revue régionale du SNA/S

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre

- Il assure le suivi sécurité/qualité de son entité CA avec la subdivision QS/S du SNA
- Il participe à la commission locale de sécurité de son domaine
- Il propose et participe à la mise en oeuvre au sein de l'entité CA des actions correctives et préventives
- Il organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service et à l'environnement sécurité CA

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Aptitude à la rédaction
- Connaître les systèmes et outils du contrôle
- Savoir intégrer les contraintes environnementales

- Savoir contrôler les connaissances
- Savoir constituer des dossiers incidents / accidents
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe
- Savoir gérer le dialogue social
- Connaître l'organisation des services de l'Etat
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience
- Peut détenir et maintenir sa mention d'unité

Qualités requises :

- Gérer des sollicitations fréquentes et imprévues
- Avoir le sens des relations humaines
- Avoir le sens des responsabilités
- Gérer une charge de travail importante

Formation d'intégration :

Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFMK/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFMK/TWR Carcassonne Salvaza - Circulation aérienne (CARCASSONNE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMK/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr MOUROUX, Pierre - 04.68.10.23.51 pierre.mouroux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 heures : 1 poste en vacance immédiate et 1 poste en vacance éventuelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTRÔLEUR D'AERODROME - AERODROME DE CARCASSONNE-SALVAZA /  
SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION

Tâches :

Génériques :

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques :

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme il est défini dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :

Conformité des compétences avec le PFU et le PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel

- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Être rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :

Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

**REMARQUES :** L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Chef de subdivision*K-SO/EXPL/QUAL
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/QUAL SNA/SO - Subdivision qualité de service sécurité (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SO/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr VINCENT, Anne - 05.57.92.83.54 anne.vincent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROUCAIROL, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION Qualité de Service Sécurité - SNA/SO - SERVICE EXPLOITATION

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Participe à la permanence opérationnelle

Tâches :

Dans son domaine et sous l'autorité du chef de service Exploitation, s'assure que la politique sécurité / qualité est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Participe aux revues de sécurité
- Participe à la coordination sécurité
- Prépare, anime et assure le secrétariat des CLS
- Anime le suivi sécurité / qualité et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement
- S'assure du retour d'expérience au sein du SNA
- Coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS pour les autres aérodromes
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- Peut être amené à faire des audits internes locaux

Profil - Qualification :

Compétences :

- Connaître les partenaires institutionnels d'un SNA
- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision
- Connaître et savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience
- Traiter les incidents et airprox
- Exploiter les outils bureautiques
- Sensibiliser sur les responsabilités juridiques engagées
- Réaliser des supports techniques pédagogiques
- Créer et animer un réseau de correspondants
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

- Capacité à analyser des dysfonctionnements
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Capacité d'écoute
- Savoir expliquer avec psychologie
- Avoir un bon relationnel



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Chef de subdivision*K-SO/EXPL/INST
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/INST SNA/SO - Subdivision instruction (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SO/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr VINCENT, Anne - 05.57.92.83.54 anne.vincent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VINCENT, Anne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION INSTRUCTION - SNA SO - SERVICE EXPLOITATION

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Participe à la permanence opérationnelle
- Organise et assure le suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs
- Etablit les programmes et les plans annuels de formation, suit l'élaboration des statistiques, assure le suivi des stages et de la formation à l'anglais
- Organise et planifie les formations aux nouvelles procédures et aux nouveaux matériels
- Définit les besoins d'évolution en matière de formation
- Elabore ou supervise l'élaboration des manuels instruction et des documents pédagogiques
- Participe aux nominations des chefs de quart et des testeurs
- Organise ponctuellement la formation d'agents d'autres services

Dans son domaine et sous l'autorité du chef de service Exploitation , il s'assure que la politique sécurité/ qualité et les procédures sont mises en oeuvre. A ce titre :

- Participe au suivi sécurité/ qualité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents
- S'assure de la compétence des personnes qui lui sont rattachées

Profil - Qualification :

Compétences :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître les outils et systèmes du contrôle
- Savoir animer une action de formation
- Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Savoir contrôler des connaissances
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Savoir animer une équipe
- Savoir définir des objectifs et suivre leur réalisation
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience
- Savoir travailler avec des identités diverses (DSNA/SDRH, ENAC, DSAC/PNA,...)

Qualités requises :

- Etre pédagogue
- Etre analytique et synthétique
- Etre psychologue



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Agent BRIA*K-SO/EXPL/CTRL/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SO - BRIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Agent BRIA*K-SO/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBOIS, Frédérique - 05.57.92.83.32 frederique.dubois@aviation-civile.gouv.fr WEBER, Alain - 05.57.92.83.32 alain.weber@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BNIA - BNIA BORDEAUX - SNA/SO

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de leur zone de compétence
- Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- Renseigne les usagers de la zone des mesures de régulation mises en place
- Retransmet les demandes de créneaux et les révisions éventuelles
- Recueille toutes les remarques ou réclamations concernant les vols
- Participe à l'élaboration des statistiques de l'organisme
- A la responsabilité de la mise à jour des documents aéronautiques
- S'occupe du service d'alerte sur le terrain
- Participe au service d'alerte
- Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information

Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sureté/environnement :

- Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- Procède à la notification d'évènements
- Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BRIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Appliquer le Manuel d'exploitation
- Bonne connaissance de l'anglais
- Faire preuve de réactivité
- Avoir l'esprit d'équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Contrôleur d'aérodrome*LFLX/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO LFLX/TWR Châteauroux Déols - Circulation aérienne (DEOLS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFLX/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARBIEUX, Michel - 02.54.29.47.02 michel.barbieux@aviation-civile.gouv.fr LUCAS, Erwann - 0557928341 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - AERODROME CHATEAUROUX DEOLS - SNA SO

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Assurer les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- Prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- Accélérer et ordonner la circulation aérienne :  
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)  
en intégrant les contraintes d'environnement
- Assurer le service d'alerte et le déclencher en cas de besoin
- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

Tâches :

En charge d'assurer les services de la circulation aérienne pour :

- Prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- Accélérer et ordonner la circulation aérienne :  
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)  
en intégrant les contraintes d'environnement
- Assurer le service d'alerte et le déclencher en cas de besoin
- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

Profil - Qualification :

Profil- Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils de contrôle

Qualité requises :

- gestion de situations inhabituelles
- travail en groupe

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/SUR Division sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GILLET, Thierry - 05.57.92.81.21 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHAUSSERAY, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE Sûreté - DSAC SUD-OUEST

Sous l'autorité du chef de la division sûreté participe :

- au contrôle de l'application de la réglementation relative aux mesures de sûreté et assure le suivi de la mise en conformité ;
- à l'élaboration de la réglementation locale ;
- à l'organisation, pour les aéroports de la DSAC/SO, de la coordination au niveau local avec l'autorité préfectorale et les services compétents de l'Etat (Comité Local de Sûreté, Comité Opérationnel de Sûreté) ;
- à la délivrance des autorisations administratives et agréments relatifs à la sûreté ;
- à l'instruction des programmes de sûreté des opérateurs ;
- à la formulation d'avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aéroports ;
- à la gestion des titres de circulation des aéroports ;
- à la démarche qualité ;
- à la sensibilisation des personnels DGAC en matière de sûreté.

Profil - Qualification :

- Très bonne connaissance des réglementations françaises, européennes et OACI dans le domaine de la sûreté et de leur mécanisme d'élaboration
- Connaissance du fonctionnement aéroportuaire et de ses différents acteurs
- Capacité à effectuer des déplacements réguliers sur les aéroports de la DSAC/SO
- Capacité d'analyse et rédactionnelle de rapports d'inspection
- Goût et aptitude pour la mise en oeuvre d'une démarche qualité
- Sens de l'organisation, de la planification et de la méthode
- Goût et aptitude pour l'animation de réunions formelles et de groupes de travail
- Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation
- Connaissance de la langue anglaise souhaitable

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUSSERAY, Laurent - 05.57.92.83.81 laurent.chausseray@aviation-civile.gouv.fr ARTIGLIERI, Béatrice - 05.57.92.83.82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BAILE, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE AEROPORTS - DSAC/SUD-  
OUEST/SR/ANA/AER

- Audite les exploitants d'aérodromes dans les domaines de l'OPS services et hélistations
- participe à la surveillance continue des aérodromes
- participe au suivi de la certification aéroportuaire
- participe à la réalisation du programme de surveillance continue et contrôle son application
- participe au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)
- enregistre les données PPO dans QPulse pour ce qui le concerne
- participe aux missions relatives à l'information aéronautique
- participe au processus qualité dans le domaine de la sécurité aéroportuaire
- peut assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)
- ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

- \* Réglementation aéroportuaire européenne
- Connaître la réglementation en matière d'ops service
- Connaître le référentiel OACI

Compétences Générales :

- \* Expression écrite & orale
- Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport
- Savoir exposer avec aisance
- \* Management de projet
- Savoir suivre un projet

Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

Savoir-faire :

- Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie
- Avoir le sens du contact avec l'extérieur
- Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions

EXPÉRIENCE : Connaissance SSLIA, SPPA hélistation

STAGES : session nationale de surveillance aéroportuaire, OPS service Hélicoptères  
ADR audit

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Concepteur de procédures*K-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/ETUD SNA/SE - Subdivision études systèmes espaces procédures (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELBET, François - 04 93 17 21 50 francois.delbet@aviation-civile.gouv.fr ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DUBREL-SOLON, Patricia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONCEPTEUR DE PROCEDURES - SNA/SUD-EST - SUB ETUDES

Tâches :

Sous l'autorité du chef de la subdivision Etudes et de l'assistant de subdivision Espaces-Procédures :

-Participe à l'étude et l'élaboration des projets de procédures et de trajectoires destinées à améliorer la gestion de la circulation aérienne au sein des espaces gérés par les organismes du SNA/SE.

-Participe aux réunions concernant les évolutions de procédures et la gestion des espaces.

-Participe aux études de création et de modification des espaces : TMA, SIV, CTR, Zones à statut particulier, ...

-Crée, gère et met à jour les supports papiers et informatiques décrivant les espaces et procédures du SNA/SE.

-Prépare et suit les dossiers à présenter aux instances de concertation prévues (CPS, GT, CCRAALS, CRG, ...)

Est l'interlocuteur du SIA et autres fournisseurs de données pour tout ce qui concerne l'information aéronautique du SNA sur les procédures et les espaces.

Notifie et diffuse en interne Nice et Cannes les modifications à l'AIP prévues.

Assure la conformité des études de conception de procédures réalisées par rapport aux documents de référence.

Participe à la réalisation dans son domaine des études de sécurité afférentes.

Assure la conformité et la validité des informations envoyées au SIA pour publication.

Prend en compte les aspects environnementaux dans le cadre de son activité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Niveau de technicité permettant de concevoir les procédures IFR.

Qualités requises :

Bonnes connaissances en informatique

Bonne connaissance de la réglementation et documentations relatives aux normes d'établissement

Intérêt pour les procédures ATC

Goût pour le travail d'étude

Aptitude au travail au sein d'une équipe

Aptitude à suivre les évolutions réglementaires et techniques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OBSER, Bernard - 0557928280 bernard.obser@aviation-civile.gouv.fr GREMY, François - 0557928281 francois.gremy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	SONNINO, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR SURVEILLANCE TRAVAIL AERIEN - DSAC/SUD-OUEST/SR/OPA/TA

- En charge des avis Manifestations aériennes
- En charge du suivi des opérateurs de travail aérien sur le périmètre de la nouvelle Aquitaine (appareils Annexe II ou SPO) et NCC.
- Suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotés
- Vol à sensations : étude des manuels d'exploitation
- Mise en oeuvre de la réglementation UE (SPO, NCC, NCO)

Activités principales

- SPO/NCC : Etude de Listes minimales d'équipements, manuels d'exploitation, participation aux audits / inspections des exploitants
- Travail aérien (arrêté de 91): étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations, autorisations haut risque
- délivrance des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation DNC : délivrance et maintien de l'agrément,
- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfetures, représentation aux manifestations aériennes de grande importance
- Analyse et rédaction de procès-verbaux d'infractions aéronautiques, secrétariat de la commission de discipline du personnel navigant non professionnel
- Suivi des opérateurs drones, participation aux diverses réunions de développement, étude documentaire des dossiers d'opérateurs

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné
- Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs soumis à des obligations
- Anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD-RA
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD-RA Subdivision Régulation des Aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD-RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MINISINI, Alain - 05 57 92 84 alain.minisini@aviation-civile.gouv.fr FIORLETTA, Séverine - 05 57 92 84 35 severine.fiorletta@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DESHOUX-CODET, Florence

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste régalien au sein de la subdivision régulation des aéroports - DSAC SUD-OUEST

La subdivision régulation des aéroports a pour mission la mise en oeuvre du cadre institutionnel, réglementaire et économique du secteur aérien.

Les actions recouvrent les grands domaines suivants :

- régulation économique des aéroports et du transport aérien ;
- planification, aménagement des territoires et urbanisme ;
- questions réglementaires, domaniales et juridiques générales des aérodromes
- suivi et prise en compte des orientations stratégiques régionales en matière de transport
- adaptation des métiers suite à la réforme territoriale (fermeture des délégations) et aux nouveaux découpages régionaux.

Tâches :

Plus précisément, le spécialiste régalien au sein la subdivision sera amené à exercer les fonctions suivantes :

- Régulation économique des aéroports et du transport aérien :
- participer au suivi des politiques de régulation économique (CoCoEco) des aérodromes et le suivi des cahiers des charges de leurs exploitants ;
- participer à la mise en place au sein de la subdivision de la mission de délivrance et de suivi des licences des transporteurs aériens ;
- suivi de la gestion de l'intervention financière sur les liaisons d'aménagement du territoire, mise en place de ce suivi pour les plateformes nouvellement sous la compétence de la DSAC SO ;
- participer au traitement des questions relatives à l'assistance en escale.
- Planification, aménagement des territoires et urbanisme :
- assurer le suivi relatif à la gestion des aérodromes et notamment des plans de servitudes aéronautiques ;
- instruction des dérogations lors des consultations en matière d'urbanisme opérationnel ;
- Aménagement des territoires et questions réglementaires et domaniales générales des aérodromes :
- traiter du renouvellement et de la mise à jour des conventions L.6321-2 du code des transports, notamment sur les plateformes nouvellement de la compétence de la DSAC SO ;
- traiter des questions réglementaires et domaniales générales des aérodromes ;
- pour les aérodromes n'appartenant pas à l'Etat, suivi des délégations de service public et des conventions d'exploitation ;
- aérodromes ministériels (dont hélistations) et plateformes privées: ouvertures, fermetures et reconversions ;
- mise en place et suivi des arrêtés de police.

Pourra également être amené à exercer les fonctions d'EPI.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Agent BNIA*LFPB/CA/BNIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA/BNIA Organisme CDG-LB - CA Le Bourget - BNIA (LE BOURGET)
Fonction / Poste :	1 Agent BNIA*LFPB/CA/BNIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFRANCOIS, Christophe - 01 48 62 53 00 christophe.lefrancois@aviation-civile.gouv.fr PATRIAT, Arnaud - 01 48 62 53 05 arnaud.patriat@aviation-civile.gouv
Personne remplacée :	BURY, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA - BRIA LE BOURGET

MISSIONS :

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols aux usagers de l'espace aérien.
- Rend le service d'information aéronautique avant le vol au profit de l'ensemble des usagers de la région de service du BRIA.

Tâches :

- Effectue le traitement et l'acheminement par RSFTA des plans de vol (déposés par OLIVIA, fax et téléphone) et des messages associés.
- Assure le suivi et la transmission des régulations posées par les aérodromes de la zone de responsabilité du BRIA du Bourget
- Assure l'accueil des usagers (compagnies aériennes, pilotes, gestionnaire, autres) et répond à leurs demandes d'informations et d'assistance.
- Réceptionne et traite les demandes de NOTAM, SNOWTAM de la zone de responsabilité du BRIA du Bourget
- Apporte son aide aux aérodromes de la zone de responsabilité du BRIA.
- Réalise la mise à jour de la documentation aéronautique française.
- Rédige et transmet les messages RSFTA (non liés au plan de vol) dans SIGMA
- Effectue le suivi des demandes ATFM (demandes de créneaux, procédure REA)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Rédige des FNE
- Mets à jour toute la documentation interne au BRIA (Fiches reflexes, documents de travail...)
- Collecte et diffuse les renseignements concernant les incidents et - accidents dans sa zone de compétence.
- Procède au suivi des alertes : PIA / PIO ainsi que les différents états d'alerte du terrain du Bourget
- Participe au déclenchement des plans liés à la sécurité
- Assure l'interface et la coordination avec les différents acteurs de la plateforme.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautiques.
- Maîtriser l'utilisation des systèmes et outils utilisés au BRIA.
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer.
- Pratiquer l'anglais.

Qualités requises :

- Sens de l'initiative.
- Confidentialité.
- Accueil, courtoisie.
- Réactivité.
- Esprit d'équipe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation initiale décrite au PFU du BRIA du Bourget
- Stage « CANARI et SSI »
- Stage « Sûreté aéroportuaire »
- Permis T



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Assistant de subdivision*LFPG/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/ETUD Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Etudes (ROISSY CHARLES DE GAULLE
CEDEX 1)	
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPG/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	RENAUX, Cédric - 01 74 37 86 84 cedric.renaux@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOUTARD, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SUB ETUDES - ORGANISME CDG/LEBOURGET

Tâches :

Assure la gestion des systèmes opérationnels pour les contrôleurs

- Assiste le chef de subdivision dans ses fonctions et peut le remplacer en cas d'absence.
- Participe aux spécifications, validations opérationnelles, mises en service, suivi et évolutions (EBO/FFT) des systèmes/outils de contrôle.
- Rédige les manuels utilisateurs de ces systèmes/outils.
- Suit les livraisons, évaluations et mises en service des nouvelles versions logicielles ou systèmes automatisés.
- Participe aux groupes de travail locaux ou nationaux concernant les activités de la subdivision.
- Participe aux études de sécurité liées aux évolutions des systèmes
- Assure l'interface entre les services techniques et les services opérationnels
- Peut développer des applications informatiques locales (besoins statistiques, études spécifiques, maquettage de nouveaux outils)
- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Bonne connaissance de la réglementation aérienne et des partenaires DGAC.
- Connaissance des méthodes de travail, des outils et systèmes d'un centre de contrôle d'approche.
- Connaissances en informatique, bureautique et aptitude à utiliser des outils informatiques.

Qualités requises :

- Aptitude à la communication.
- Capacité d'écoute.
- Aptitude au travail en équipe.
- Capacité d'initiative.
- Capacité à analyser ou élaborer un dossier technique.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Savoir rendre compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 Heures

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL -SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :

- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic ;
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée ;
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité ;
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation ;
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique
- Maîtrise de l'Anglais

Qualités requises :

- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:

- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/AA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/AG/AA Subdivision aéronefs et activités (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 CHAMPION, Hubert - 04 26 72 68 93
Remarque :	Ce poste requiert la licence de surveillance dans le domaine concerné selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	PIEGAY LEININGER, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine aviation générale et travail aérien à DSAC/CENTRE-EST  
- SR/AG/AA

Sous l'autorité du chef de subdivision Aéronefs et Activités.

Tâches :

Surveillance des exploitants d'aviation générale (en application de l'AIR OPS) : participe aux actes de surveillances de ces exploitants.

Gestion de l'espace aérien :

- étudie toutes demandes de création/ modification de l'espace aérien, en coordination avec les usagers, les services de navigation aérienne et le BEP,
- gère la publication de l'information aéronautique correspondante.

Manifestation aérienne et autres activités de l'aviation légère et sportive :

- participe au traitement des dossiers de manifestations aériennes, de demandes d'activité récréatives et sportives (parachutisme etc.), d'autorisation d'accès aux aérodromes agréés à usage restreint,
- propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ou propose l'avis à la préfecture,
- traite les demandes de dérogations aux règles de survol,
- effectue des visites de site, et de la surveillance des manifestations aériennes.

Aéronefs télépilotés :

- participe au traitement des demandes d'autorisation,
- participe à la surveillance des activités associées.

Missions secondaires :

- peut être amené à effectuer des permanences EPI pour le compte du BEA,
- participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des exploitants d'aviation générale,
- contribue à la démarche qualité de la DSAC,
- figure sur la liste des rapporteurs de la Commission Régionale de Discipline.

Profil - Qualification :

- maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (espaces, manifestation, travail aérien),
- connaissance des procédures de gestion des publications relatives à l'espace aérien,
- maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit,
- connaissance de l'aviation légère,
- maîtrise des outils informatiques spécifiques,
- connaissance de la démarche qualité de la DSAC,
- connaissance anglais lu, écrit et parlé appréciée.

Prestations :

Savoir-faire :

- aptitude à travailler en équipe,
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités,
- qualité d'ordre, de méthode et d'organisation,
- savoir évoluer dans un domaine technique,
- qualité relationnelle avec le public,
- qualité de réserve et sens de la confidentialité.

Conditions particulières d'exercice :

- licence nécessaire,
- astreintes,
- Possibles déplacements sur sites hors horaires de bureau.

#### RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUSSERAY, Laurent - 05.57.92.83.81 laurent.chausseray@aviation-civile.gouv.fr ARTIGLIERI, Béatrice - 05.57.92.83.82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	LEBOEUF, Patrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE AEROPORTS - DSAC/SUD-  
OUEST/SR/ANA/AER

- Audite les exploitants d'aérodromes dans les domaines de l'OPS services et hélistations
- participe à la surveillance continue des aérodromes
  
- participe au suivi de la certification aéroportuaire
- participe à la réalisation du programme de surveillance continue et contrôle son application
- participe au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)
- enregistre les données PPO dans QPulse pour ce qui le concerne
- participe aux missions relatives à l'information aéronautique
  
- participe au processus qualité dans le domaine de la sécurité aéroportuaire
- peut assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)
- ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

- \* Réglementation aéroportuaire européenne
- Connaître la réglementation en matière d'ops service  
Connaître le référentiel OACI

Compétences Générales :

- \* Expression écrite & orale
- Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport  
Savoir exposer avec aisance
- \* Management de projet
- Savoir suivre un projet

Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

Savoir-faire :

- Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie
- Avoir le sens du contact avec l'extérieur
- Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions

EXPÉRIENCE : Connaissance SSLIA, SPPA hélistation

STAGES : session nationale de surveillance aéroportuaire, OPS service Hélicoptères  
ADR audit

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Concepteur de procédures*LFPG/DI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DI Organisme CDG-LB - Service Desserte Infrastructure (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*LFPG/DI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 10 chems.chkoua@aviation-civile.gouv.fr GAMIETTE, Didier - 01 74 37 85 23 didier.gamiette@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé sur le site de Roissy CDG ou celui d'Athis Mons.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONCEPTEUR DE PROCEDURES - SNAsRP

Tâches :

Activités génériques :

- Suit les dossiers qui lui sont attribués
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets
- Rédige des notes ou consignes, compte-rendu, bilans
- Rend compte du résultat de travaux ou réunions
- Représente la subdivision à l'extérieur du service
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les autres services, ou les autres sites des SNA/RP

Activités spécifiques :

- Il participe aux sessions de formation de coordonnateurs d'études de sécurité organisées par les SNA-RP
- Participe aux spécifications, validations, mise en service, suivi et maintenance des procédures aux instruments
- Participe à des études à caractères CA
- Gère les avis CA aux consultations obstacles à la navigation aérienne
- Gère la base de données obstacles SNA
- Assure le traitement de l'information aéronautique des aérodromes non contrôlés gérés par les SNA/RP
- Vérifie et met à jour la documentation aéronautique
- Intervient lors des avis de travaux sur les différentes plateformes du SNA-RP

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mise en application, dans le cadre des activités du poste, de la réglementation et des textes en vigueur ;
- Est désigné comme correspondant habilité à transmettre directement au SIA des demandes de mise à jour de l'information aéronautique pour le SNA-RP

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Méthodes conception de procédures de la circulation aérienne
- Connaissance des systèmes et équipements de la navigation aérienne
- Connaissance de la réglementation et de l'activité CA (méthodes et outils de contrôle)
- Utilisation des outils bureautiques classiques et des produits spécifiques

Qualités requises :

- Aptitude pour le travail en équipe
- Rigueur
- Avoir un bon sens relationnel
- Savoir rédiger

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formations à la conception de procédure



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/EEI/ATT/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05.62.14.53.97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr GARCIA, Jean-Louis - 05.62.14.55.60 jean-louis.garcia@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert "Etudes aéroports et TMA" - DTI/EEI/ATT

Le pôle « Aéroports, Tours et zones Terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur les aéroports.

Le poste d'expert est placé sous la responsabilité du chef de pôle. Il a un grand volet opérationnel (connaissance de la gestion de trafic aéroport, approche et des outils).

Le travail se fera en équipe, en coordination étroite avec les autres membres du pôle et pour certaines tâches avec nos partenaires de projets européens (gestionnaires d'aéroports, autres ANSPs, Eurocontrol, industriels...).

Les études concernent à la fois la gestion du trafic à la surface de l'aéroport, l'optimisation de la cadence piste, jusqu'à, en amont, des aspects rejoignant les problématiques de gestion des flux (ATFCM, Extended AMAN, AMAN).

Le pôle, en support aux études, dispose de deux plates-formes : la plate-forme de simulation Tour Tango (simulateur Tour avec visuel extérieur) et IODA, plate-forme pour les études TMA.

Tâches :

1. Il contribuera aux études aéroports et TMA : participation à des ateliers de travail, définition des nouveaux outils, participation à la mise en place d'évaluations opérationnelles, etc.
2. Il participera à la définition des procédures opérationnelles liées aux nouvelles fonctions étudiées ;
3. Il participera à la rédaction des documents à produire dans les projets (description des concepts, des cas opérationnels d'utilisation, planification, résultats d'expérimentation...) ;
4. Il pourra être à l'initiative de propositions d'études sur certains points complémentaires aux études en cours, en fonction de l'expertise acquise ;
5. Il assurera un support à l'expression de besoin, la spécification, la vérification et à la validation sur site / sur simulateur des fonctions étudiées.

Profil - Qualification :

- Connaissance des systèmes opérationnels Tour et approche,
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique,
- Avoir le sens des relations humaines,
- Bonnes connaissances théoriques et techniques,
- Maîtrise de la communication écrite et orale,
- Anglais,
- Savoir travailler au sein d'un groupement multipartenaires, y compris européen/international.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DS-SE/SR/RDD/RE
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RE Subdivision régulation économique (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/SR/RDD/RE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires RDD - DSAC SUD-EST

Sous l'autorité du chef de la subdivision, il (ou elle) est chargé(e) :  
de la délivrance et du suivi des licences préfectorales d'exploitation de transporteur aérien, pour les transporteurs aériens relevant du périmètre géographique de la DSAC-SE,  
des questions relatives aux aides d'Etat aux aéroports et aux compagnies aériennes,  
des dossiers relatifs à la lutte contre le transport public illicite

Profil - Qualification :

aptitude à travailler sur des dossiers juridiques, économiques et financiers (formation assurée)  
quelquefois sensibles

bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels

aptitude au travail en équipe

capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (préfectures, DTA, compagnies aériennes, collectivités locales)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/DD Subdivision planification et développement durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les spécialités ARIE-QSE, selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ROQUES, Max

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Inspecteur de surveillance Domaine Environnement - DSAC SUD-EST

**Il (elle)**

- instruit les dossiers relatifs aux obstacles de grande hauteur et ceux relatifs aux servitudes aéronautiques de dégagement et radioélectriques ;
- prépare les avis aux services instructeurs ou aux demandeurs, après consultation éventuelle des services de la navigation aérienne ;
- apporte assistance aux délégations de la DSAC-SE et au SNIA, voire aux responsables de projets et de chantiers, en matière de traitement des obstacles et leur balisage ;
- veille au retour d'informations et à la publication ou la diffusion des informations aéronautiques liées aux obstacles autorisés et tient à jour les statistiques concernant l'activité «obstacles/urbanisme» ;
- traite des dossiers d'analyse et de réduction des impacts environnementaux, ainsi que les plaintes de riverains hors aérodromes, notamment en mettant en oeuvre l'outil logiciel ELVIRA de trajectographie radar.

**Profil - Qualification :**

- Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques.
- Aptitude au travail en équipe.
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations.
- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 02/07/15).
Domaine :	Aérodromes - Spécialité : CHEA/TAC
Personne remplacée :	NOUVEL, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD-EST /SR/ANA/AER

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodromes certifiés.

Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Profil - Qualification :

- Sens des responsabilités
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à gérer les conflits
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports
- Déplacements à prévoir

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr CORSO, Sylvie - 03.88.59.63.38 sylvie.corso@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	TRARIEUX, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DSAC/NORD-EST/SR/ANA/NA

Auditeur Navigation Aérienne

Participe à la saisie et au suivi des évènements régionaux dans la base ECCAIRS

Participe aux actions de surveillance AFIS et SNA dans la zone de compétence de la DSAC NE

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

-Sens des responsabilités

-Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

-Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

-Capacité à rédiger des rapports

-Déplacements à prévoir

Qualifications :

Méthodes de certification des prestataires de service navigation aérienne

- Techniques d'audit

- Etudes de sécurité

- Connaissance des méthodes de gestion du trafic aérien

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (référentiel NA, Techniques d'audit) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir la licence et les qualifications nécessaires.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Contrôleur technique d'exploitation*DS-NE/SR/TA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/TA Division transport aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-NE/SR/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIARD, Alain - 03.88.59.63.68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "OPS/CAT" et "OPS/RAM" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015 modifié.
Personne remplacée :	VITET, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CTE / IOPS - DSAC NORD-EST

Activité 1 : CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION

Inspection au sol des aéronefs de transport public, des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée des aéroports du ressort territorial de la DSAC/NE

Avant leur affectation sur le poste, le candidat devra justifier de l'un des niveaux de compétence en langue anglaise suivants:

- certificat OACI niveau 4, ou bien
- cadre européen commun de référence pour les langues; niveau B2.

Activité 2 : INSPECTEUR DE SURVEILLANCE DOMAINE CAT (IOPS)

Instruire les demandes d'autorisations et assurer le contrôle et la surveillance des compagnies aériennes dont le siège est situé dans le ressort territorial de la DSAC/NE

Tâches :

Activité 1 CTE :

Contrôle les aéronefs dans le cadre de leur exploitation par les exploitants français ou étrangers sur les aéroports du ressort territorial de la DSAC/NE :

- l'état général et le chargement
- la préparation des vols ou conditions de

réalisation et de suivi du vol par l'équipage

- la documentation technique
- les licences et qualifications des membres

d'équipage

- les équipements de sécurité sauvetage

Impose, le cas échéant, en fonctions des constatations, des mesures correctives avant le départ du vol. Peut être amené à proposer la rétention d'un aéronef pour raison technique.

Rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et la saisit dans la base de données RECIF

Activité 2 IOPS :

Pour les exploitants dont il a la charge :

- examine la documentation fournie par le

demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification d'autorisation (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation)

- propose les décisions relatives à l'autorisation

sollicitée

- planifie, prépare et réalise la surveillance :

planifie, prépare et réalise les audits prévus dans le plan de surveillance, rédige les rapports associés, puis suit les actions correctives mises en oeuvre par les exploitants en cas de relevé de constatations

Est amené à participer, dans le cadre du SCN, à des audits complexes ou mutualisés dans le cadre du plan de surveillance des entreprises de transport aérien établi par la DSAC/NO.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant professionnel
  - Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
  - Maîtrise de l'anglais oral et écrit (exigence de niveau 2)
  - Connaissance du fonctionnement d'une compagnie aérienne
- Expérience du pilotage appréciée

Suivi avec succès de la formation théorique et pratique (en situation sous supervision), validée par DSAC/NO

Savoirs faire :

- Capacité à faire face à des situations conflictuelles
- Sens de l'initiative et de la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Prise de décisions dans des délais limités
- Faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute
- Savoir rédiger des rapports

Conditions particulières d'exercice :

- Déplacements fréquents.
- Risque de tensions avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre
- Emploi soumis à astreintes.
- Détention de la licence de surveillance qualification CAT RAMP et qualification inspecteur CAT minimum
- Justification niveau 2 en Anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/AGNAS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/AGNAS Subdivision Aviation Générale, Navigation Aérienne et Sûreté (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PDL/AGNAS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DEZAUX, Muriel - 02.28.00.24.77 muriel.dezaux@aviation-civile.gouv.fr SIEBERT, Emmanuel - 02.28.00.24.61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine PN spécialités LIC et ATO " selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	HURTAUD-RAULT, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/OUEST - Délégation Pays de Loire

Assurer la gestion ou l'instruction complète de dossiers dans des domaines techniques relatifs à l'Aviation Générale

Tâches :

Assure la gestion de l'un ou plusieurs des dossiers suivants :

- titres aéronautiques
- surveillance des organismes de formation
- examens théoriques et pratiques des personnels navigants

Collabore à l'établissement des statistiques

Est le guichet d'entrée pour les usagers (réponse à toutes questions dans le domaine PN).

Assure l'interface avec les services financiers de la DSAC/O pour le suivi de l'acquittement des redevances aéronautiques afférentes aux titres aéronautiques et examens privés

Participe au jury des examens du BIA

Contribue à l'atteinte des objectifs de performance de la subdivision et veille au renseignement de la base OMEGA 4

Contribue au fonctionnement du système qualité et soutient le PSE/AL.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Très bonne connaissance de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des outils bureautique

Anglais nécessaire

Savoirs faire :

Savoir évoluer dans un domaine technique

Savoir travailler en équipe

Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation

Qualité de réserve et sens de la confidentialité

Qualité relationnelle avec le public

Savoir rédiger des courriers administratifs

Expérience souhaitée : Licence nécessaire,

Contacts fréquents avec les usagers (souvent en anglais)

Participation aux permanences EPI sous volontariat

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Chef de division*DS-O/SR/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA Division Transport Aérien (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-O/SR/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AIDONIDIS, Claudine - 02.98.32.02.27 claudine.aidonidis@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	KERMARREC, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE DIVISION TRANSPORT AERIEN - DSAC OUEST

Anime et encadre les activités de la division composée de 2 subdivisions  
Encadrement des personnels de la division et coordination des tâches

Tâches :

Surveillance Technique des Transporteurs :

- Prend des décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait d'autorisations administratives (certificats, agréments, etc.)
- Planifie et coordonne les actions de surveillance

Contrôle Technique d'Exploitation : Coordonne le travail des CTE.

Définit le plan de formation des agents de la division

Met en oeuvre la réglementation en concertation avec la DSAC-EC et participe à l'élaboration des procédures

Participe à divers GT nationaux

Valide les calculs de la redevance d'exploitants d'aéronefs gérés par la DSAC/O

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/O

Est responsable de la validation des indicateurs, du suivi de son activité

Dans le cadre de la démarche qualité, est le référent du processus R5

Participe à la permanence de direction de la DSAC/O

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation et des procédures dans les domaines opérationnels

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

Sens des responsabilités

Savoir gérer des priorités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Qualité de management et d'organisation

Capacité de travail en équipe

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Aptitude à assurer l'intérim de son supérieur

Conditions particulières d'exercice : Licence nécessaire,

Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.

Forte disponibilité en cas de crise



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP1SA
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NAVARRO, Claire - 01.69.57.72.00 claire.navarro@aviation-civile.gouv.fr STRECHER, Nadine - 01.69.57.73.94 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BUSSAC, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision - DO /Dépt 1

Tâches :

Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine assure les activités suivantes :

- Activités de suivi des événements sécurité exploitation :
  - Il encadre les spécialistes exploitation « traitement local des événements de sécurité exploitation ».
  - il vérifie la cohérence du traitement local par rapport aux méthodes en vigueur ;
  - il assure le secrétariat de l'ITES en coopération avec son chef de subdivision ;
  - il participe aux activités de l'ITES : préparation, présentation, compte-rendu, recommandations ;
  - il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet ;
  - il contribue sur demande de DO/ISG au suivi régulier des événements dans la base de données sécurité DSNA ;
  - il contribue aux réunions de coordination nationales des entités QS/S.
  - Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au TES :
  - il participe à l'élaboration et à la validation des évolutions des méthodes ;
  - il participe à des prestations de formation ;
  - il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
  - il contribue au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience ;
  - il contribue en relation avec DO/ISG au recueil des besoins d'évolutions des outils liés à la qualité et à la sécurité exploitation ;
  - Activités liées à la politique sécurité, qualité, sûreté et environnement :
  - il contribue à l'application des procédures de management de la sécurité dans sa subdivision ;
  - il assure la mise en oeuvre et le suivi du SMI dans sa subdivision ;
  - il peut proposer des suggestions d'amélioration relatives au SMI ;
  - il participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concernent la subdivision ;
- Il peut être amené à assurer l'intérim de son chef de subdivision.  
Il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

Profil - Qualification :

Sens des relations humaines pour le travail en équipe

Aptitude à l'anticipation et à l'initiative

Aptitude à la négociation et à la médiation avec les centres opérationnels

Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision.

Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne

Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne

Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité

Bonne connaissance de la langue anglaise (niveau avancé)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chef de subdivision*DO/DEP1SA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NAVARRO, Claire - 01.69.57.72.00 claire.navarro@aviation-civile.gouv.fr STRECHER, Nadine - 01.69.57.73.94 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	NAVARRO, Claire

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision ISA "Analyse et traitement des événements" DO DEPT 1

En particulier :

- il anime et encadre sa subdivision ;
- il assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles ;
- il fixe les objectifs et identifie les ressources nécessaires ;
- il assure un fonctionnement coopératif avec les autres entités en interface ;
- il participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence ;
- il peut être amené à assurer l'intérim de son Chef de division ;
- il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

Tâches :

Sous l'autorité de son chef de division et dans son domaine, il assure les activités suivantes :

- il assure le recueil et le suivi du traitement des événements sécurité exploitation ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;
- il assure en relation avec DO/ISG le suivi régulier des événements dans la base de données sécurité DSNA ;
- il contribue à l'élaboration et à la validation des évolutions des méthodes relatives au traitement des événements sécurité (TES), et peut être amené à participer à des activités internationales d'évolution des méthodes TES ;
- il assure en relation avec DO/ISG les prestations de formation des agents QS/S et DO/IS ;
- il contribue aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il contribue en relation avec DO/ISG au recueil des besoins d'évolutions des outils liés à la qualité et à la sécurité exploitation ;
- il assure le secrétariat de l'ITES ;
- il coordonne la partie civile du BCM ;
- il assure le secrétariat du bulletin sécurité, et contribue au retour d'expérience et à la communication relative à la sécurité exploitation ;
- il contribue aux réunions de coordination nationales des entités QS/S ;
- il peut animer ou participer à des groupes de travail sur la sécurité.

Dans son domaine de compétence et les missions ou projets qui lui sont confiés, il s'assure que la politique sécurité, qualité, sûreté et environnement est mise en oeuvre.

En particulier :

- il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés ;
- il s'assure de l'application des procédures de management de la sécurité dans sa subdivision ;
- il s'assure de la mise en oeuvre des ACAP dont il a la charge et des ACAP concernant sa subdivision ;
- il assure la mise en oeuvre et le suivi du SMI dans sa subdivision ;
- il peut proposer des suggestions d'améliorations relatives au SMI ;
- il participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et SSI et des processus qui concernent sa subdivision ;
- il apporte son expertise pour les questions liées à la qualité et à la sécurité.

Profil - Qualification :

Sens des relations humaines pour le travail en équipe

Aptitude à l'anticipation et à l'initiative

Aptitude à la négociation et à la médiation avec les centres opérationnels

Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision.

Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne

Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne

Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité

Bonne connaissance de la langue anglaise (niveau avancé)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NAVARRO, Claire - 01.69.57.72.00 claire.navarro@aviation-civile.gouv.fr STRECHER, Nadine - 001.69.57.71.99 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BEL, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Exploitation - DO DEPT 1 - DIVISION 1S "qualité et sécurité exploitation"

Tâches :

Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine assure les activités suivantes :

- Activités de suivi des événements sécurité exploitation :
- il vérifie la cohérence du traitement local par rapport aux méthodes en vigueur ;
- il participe aux activités de l'ITES : préparation, présentation, compte-rendu, recommandations ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;
- Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au TES :
- il participe à la validation des évolutions des méthodes ;
- il participe à des prestations de formation ;
- il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il peut contribuer au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne

Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne

Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité

Langue anglaise (niveau intermédiaire)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/AGPN/AG Subdivision Aviation Générale (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GORIOT, Raphaël - 04 42 33 11 60 ANTONIN, Alexandre - 04 42 33 76 36
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NO/TAAG" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015
Personne remplacée :	SAUTER, Servane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance, domaine « Opérations aériennes et navigabilité », spécialité « travail aérien et aviation générale » à la DSAC SUD-EST

L'inspecteur traitera principalement des sujets suivants :

- Aviation générale / travail aérien :

Surveillance de l'activité et instruction des demandes de dérogation pour les aéronefs habités, en particulier dans le cadre de la nouvelle réglementation AIR-OPS (parties NCC, NCO et SPO), autorisation des hélisturfaces en agglomération dans le cadre des missions de travail aérien.

- Manifestations aériennes :

Étude des dossiers de demande, reconnaissance sur site, avis aux préfets, surveillance.

Tâches :

Il pourra également être associé à d'autres missions de la subdivision (surveillance des aéronefs non habités, autorisations particulières? )

Déplacements ponctuels à prévoir.

Participation appréciée aux enquêtes de première information (EPI) pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Maîtrise des référentiels réglementaires du domaine aviation générale

Rigueur dans les procédures et méthodes, aptitude rédactionnelle

Maîtrise des outils bureautiques de base

Connaissance des techniques d'audit/inspection

Sens de la communication et du contact.

Esprit d'initiative.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Concepteur de procédures*SIA/ETD/ETUDE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*SIA/ETD/ETUDE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUVIN, Yves - 05 57 92 57 22 yves.gauvin@aviation-civile.gouv.fr DUBET, Stéphane - 05 57 92 57 81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FEVRIER, Coralie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

## CONCEPTEUR DE PROCEDURES - SIA / ETUDES

Responsable des études de procédures qui lui sont confiées. A ce titre :

- Planifie et organise la revue de conception de l'étude, recueille les données d'entrée nécessaires à la conception de la procédure auprès du SNA et des organismes concernés et établit le cahier des charges ;
- Etablit le dossier d'étude technique de la procédure et demande éventuellement les approbations nécessaires à l'ANS;
- Vérifie et atteste la conformité de l'étude avec les instructions techniques en vigueur ;
- Peut participer à la consultation des administrations, des usagers et des instances de concertation en matière d'environnement. Peut être amené à participer aux CCE.
- Peut être amené à effectuer l'étude d'intégration dans le dispositif CA et l'étude d'impact de la circulation aérienne en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;
- Peut participer à la rédaction de l'étude de sécurité en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;
- Peut être amené à préparer le dossier pour la demande d'inspection en vol de la procédure ;

Peut être amené à participer à diverses activités relatives aux procédures:

- Peut participer à des groupes de travail ou d'utilisateurs ainsi que des projets nationaux et internationaux relatifs aux procédures de vol aux instruments ;
- Peut participer aux différents travaux connexes à la conception de procédures (pré-codage ARINC 424, intégrité des données, utilisation de modèles numériques de terrain, relevés d'obstacles, validation et déploiement de logiciels) ;
- Peut participer au développement et à la validation d'outils d'aide à la conception de procédures ;

Profil - Qualification :

Connaître la réglementation PANS OPS  
Connaître la réglementation Circulation Aérienne  
Connaître les installations et les systèmes de Navigation aérienne  
Gérer des données géographiques  
Exploiter les données nécessaires à la conception de procédures  
Connaître les produits informatiques existants  
Exploiter les outils bureautiques  
Exploiter le logiciel GéoTitan  
Savoir exposer  
Savoir écouter  
Savoir expliquer (son projet)  
Anglais

Qualités requises :

- Autonomie
- Rigueur, méthode
- Sens relationnel important
- Sens de l'organisation
- Se tenir à l'écoute des innovations
- Disponibilité (déplacements)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/TA/STT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA/STT Subdivision Surveillance Technique des Transporteurs (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/TA/STT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOUSSAINT, Frédéric - 02.98.32.85.55 frederic.toussaint@aviation-civile.gouv.fr KERMARREC, Michel - 02.98.32.04.87 michel.kermarrec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	DENNIEL, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/OUEST /SR/TA/STT

Exerce au sein de la subdivision surveillance technique des transporteurs

Instruire les demandes d'autorisations et assurer la surveillance des compagnies aériennes dont le suivi est dévolu à la DSAC-Ouest

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés
- Renseigne la base ECCAIRS sur tous les incidents relatifs aux compagnies aériennes suivies par la DSAC/Ouest
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronautique
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
- Maîtrise de l'anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Suivi et réussite de la formation théorique (connaissances réglementaires dans les domaines exploitation, entretien et personnels navigants) ainsi que la formation à la technique d'audit

Conditions particulières d'exercice :

- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.
- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (4 régions administratives)
- Participation ponctuelle à des actions de surveillance hors du territoire DSAC-Ouest (audits mutualisés...)

#### RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chef de subdivision*SIA/EXP/BNI
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/BNI Subdivision bureau NOTAM international (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*SIA/EXP/BNI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VARON, Jean-Michel - 05 57 92 57 50 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BAROU, Jean-Louis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION BNI - SIA

- Anime et coordonne le travail au sein de la subdivision.
- Valide les tableaux de service, les fiches de remplacement des congés et des permutations.
- Répond aux demandes des services : propositions d'amendement, d'évolution de la BDA, études relatives à la diffusion de l'information NOTAM.
- Représente le SIA auprès de ses homologues étrangers, de divers services de l'Aviation Civile et certains organismes internationaux.
- Participe à des groupes de travail (au plan national et international).
- Arbitre les litiges qui peuvent survenir avec les informateurs locaux.
- Assure la maîtrise de la documentation Qualité (Procédures, Manex, Fascicule).
- Organise des visites du BNI et présente les activités de sa subdivision.
- Participe aux actions d'amélioration du SIA et assure le bon fonctionnement du système qualité au sein de sa subdivision.
- Participe aux évolutions de la réglementation au cours de réunions avec DSAC et DTA
- Réceptionne le courrier étranger et le distribue entre le BNI et la DIRCAM/DIA.
- Gère et assure le suivi des dotations de documentations étrangères des services de la navigation aérienne concernés

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Informatique de base
- Connaissance référentiel réglementaire et guides
- Impact opérationnel des données navigation aériennes et aéroportuaires
- Connaissance DGAC, Eurocontrol et Datahouses
- Connaissance de l'outil opérationnel
- Gestion de projet
- Management

Qualités requises :

- Savoir être à l'écoute
- Faire preuve de rigueur, de diplomatie
- Avoir le sens du relationnel

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Opérateur information permanente au SIA*SIA/EXP/IPE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/IPE Subdivision information permanente (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Opérateur information permanente au SIA*SIA/EXP/IPE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 05 57 92 57 63 maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr VARON, Jean-Michel - 05 57 92 57 50 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COUSTE, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

OPERATEUR INFORMATION PERMANENTE - SIA

- Prépare les sous-dossiers de modification ou de mise à jour affectés par les superviseurs.
- Participe au suivi du sous-dossier dans PILOTES.
- Extrait les cartes concernées de MSE ( logiciel de mise en ligne de l'AIP).
- Effectue certaines traductions de textes techniques aéronautiques en langue anglaise.
- Utilise le logiciel Géoconcept (SIG) pour la saisie, la mise à jour, l'extraction de données cartographiques et aéronautiques.
- Utilise les outils PIANO et NOPIA pour la mise à jour des données aéronautiques.
- Renseigne les fiches RNC de mise à jour relatives aux cartes planifiées.
- Effectue des modifications et des créations de cartes aéronautiques des BMJ concernant la France et les DOM-TOM sur supports numériques.
- Crée des produits cartographiques spécifiques hors BMJ (analyse d'AIP étrangers, etc...).
- Intègre le document après contrôle des superviseurs dans MSE.
- Produit le document « Apogee » via MSE.
- Assure par tutorat la formation des opérateurs nouvellement affectés

Profil - Qualification :

Connaître la réglementation

Connaître la réglementation Circulation Aérienne

Connaître les techniques de la cartographie

Connaître l'esthétique graphique

Connaître les systèmes d'information géographique (SIG)

Connaître les techniques d'impression

Connaître l'outil Freehand

Connaître l'outil PIANO

Connaître l'outil NOPIA

Connaître l'outil MSE

Connaître l'outil Pilotes

Connaître l'outil Géoconcept

Exploiter les outils bureautiques

Pratiquer l'anglais

Qualités requises :

-Savoir travailler en équipe

-Faire preuve de rigueur et de patience

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/EXP/BNI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/BNI Subdivision bureau NOTAM international (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/EXP/BNI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAROU, Jean-Louis - 05 57 92 57 90 jean-louis.barou@aviation-civile.gouv.fr VARON, Jean-Michel - 05 57 92 57 50 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DONA, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SIA / BNI

- Traite les demandes de NOTAM.
- Vérifie la complétude et la cohérence des renseignements avec l'AIP, SUP AIP et les NOTAM déjà publiés
- Contacte l'IA si la demande ne peut être exploitée et l'assiste au besoin dans sa demande
- Adapte le texte des NOTAM afin d'harmoniser les publications
- Code l'information conformément aux standards de l'OACI et de l'OPADD
- Traduit le texte du NOTAM en anglais
- Valide l'information
- Assure la publication des NOTAM militaires en dehors des heures d'ouverture de la DIA
- Réalise les cartes AZBA en cas d'absence RAO et des deux assistants de SUB
- Peut être amené à participer aux évolutions, aux études et validation des systèmes et modes opératoires
- Assiste les usagers sur la recherche de documentation étrangère

Profil - Qualification :

- Connaître le contexte organisationnel et humain
- Connaître les règles de fonctionnement de la circulation aérienne
- Connaître le rôle des acteurs de la circulation aérienne
- Connaître la réglementation Navigation Aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX
- Expliquer les procédures de réglementation
- Déterminer les besoins pour un outil adapté
- Exploiter les outils bureautiques
- Exploitation opérationnelle de la BDA
- Savoir qui fait quoi à la DGAC
- Connaître les métiers de la DGAC
- Pratiquer l'anglais
- Animer une équipe

Qualités requises

- Faire preuve de diplomatie et d'un sens aigu des relations humaines
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et méthode
- Aptitude au travail opérationnel (en temps réel) de jour et de nuit

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-chef de subdivision*DS-O/SR/ANA/NA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/12/18
Renseignement complémentaire :	THERY, Pierre - 02.98.32.02.61 pierre.thery@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remarque : Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NA" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	OLIVRE-ROBIN, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA SUBDIVISION NA - DSAC OUEST

Anime et encadre les activités de la subdivision.

Responsable des missions et des activités de surveillance navigation aérienne pour la DSAC Ouest

Tâches :

- Encadrement des personnels de la subdivision et coordination des tâches- Planifie et coordonne les activités de surveillance DSAC Ouest dans le domaine navigation aérienne dans le cadre de la planification globale DSAC
- Réalise des contrôles/audit dans ce domaine
- Prépare les décisions relatives à la certification des prestataires AFIS et assure leur suivi
- S'assure de la tenue à jour de la base de données des incidents de navigation aérienne AFIS
- Assure la mise en oeuvre du PSE, notamment au travers du suivi des événements ;
- Coordonne ou réalise l'instruction des dossiers d'approbation de mise en oeuvre des procédures IFR
- Prépare les décisions relatives aux approbations de prestataires STAP/PCL
- Représente l'expertise régaliennne « espaces » pour la DSAC/O selon la convention DTA/DSAC. A ce titre, est le coordonnateur vis-à-vis du CRG de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires
- Assure le secrétariat du CCRAGALS Ouest
- Organise la concertation entre les différents acteurs dans le cadre des projets locaux
- Assure la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA
- Participe à des groupes de travail dans le domaine navigation aérienne
- Participe au besoin à des groupes de travail dans le domaine navigation aérienne
- S'assure de la mise en oeuvre de la qualité au sein de la subdivision NA

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Réglementation navigation aérienne :

- Exigences communes pour la fourniture des services NA
- Certification des services AFIS et Qualification des agents AFIS
- Espaces aériens
- techniques d'audit
- anglais

Savoirs faire :

Savoir gérer des priorités

Qualité de management et d'organisation

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Faire preuve d'initiatives et d'un esprit d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Expérience souhaitée :

Expérience dans la prestation de service NA ou dans sa surveillance ;

Expérience dans le cadre de la gestion des espaces aériens



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Assistant de subdivision*DS-O/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 ASSISTANT DE SUB*DSAC/O-SR-RDD-DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRIANT, Pascal - 02.98.32.02.72 pascal.briant@aviation-civile.gouv.fr PAYN, Sylvie - 02.98.32.02.52 sylvie.payn@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «ENV» selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017
Personne remplacée :	BRIANT, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDISION RDD - DSAC/OUEST

Participe à l'instruction de dossiers et d'autorisations administratives dans le domaine du développement durable et assiste le chef de subdivision dans l'encadrement et l'animation de la subdivision

Tâches :

Environnement et développement durable

- Participe à la concertation entre les acteurs concernés par l'environnement aéroportuaire (CCE, réunions, chartes de l'environnement ..) .
- Pilote l'élaboration des PEB, PGS et études de gêne sonore en liaison avec les différents acteurs impliqués (DGAC et externes).
- en liaison avec la délégation Pays de la Loire peut être amené à intervenir sur l'instruction des dossiers d'infractions environnementales de Nantes Atlantique,
- Apporte une expertise technique pour le traitement des plaintes et la diffusion d'informations en liaison avec les gestionnaires et le chef de division

Aménagement du territoire :

- Suit le traitement des dossiers complexes relatifs aux projets d'urbanisme et aux obstacles.
- Pilote l'élaboration des PSA avec les divers interlocuteurs impliqués (DGAC et externes) ,

Régalien aéroportuaire :

- Coordonne le suivi réglementaire des aérodromes privés et autres plateformes préfectorales.
- Délivre les autorisations d'utilisation des aérodromes restreints.

Peut représenter le DSAC/O aux réunions organisées par les services centraux.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation aéroportuaire et des infrastructures aéroportuaires

Connaissance des systèmes et installations de la navigation aérienne

Connaissance des procédures de création et de protection des aérodromes

Connaissance informatique des programmes dédiés

Maîtrise de la réglementation environnementale

Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs

Connaissance des lois et règlements dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme

Connaissance des logiques de fonctionnement des différents services de l'état

Savoirs faire:

Aptitude à la rédaction administrative et être capable d'argumenter un avis technique

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Capacité de travail en équipe

Savoir conseiller et être force de propositions



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	2 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " SUR/SSI-SUR " selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE SURETE - DSAC/OUEST/SR/SUR

Assure le contrôle des opérateurs dans le domaine de la sûreté

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés ;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés ;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalien :

- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes règlementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire ;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté ;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative sûreté

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée : Certification inspecteur de surveillance sûreté.

Conditions particulières d'exercice :

- Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
- Respect de la confidentialité de certaines informations.
- Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFBA/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFBA/TWR Agen la Garenne - Circulation aérienne (LE PASSAGE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFBA/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr TORREGROSA, Jean-Marie - 05.53.77.00.51 jean-marie.torregrosa@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H.
Personne remplacée :	DUTHEIL, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTRÔLEUR D'AERODROME - AERODROME D'AGEN-LA-GARENNE / SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION

Tâches :

Génériques :

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques :

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité - qualité - sûreté - environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques / incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :

Conformité des compétences avec le PFU et le PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel

- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :

- Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur
- Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de contrôleur d'aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/ANA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/ANA Division aéroports, navigation aérienne, sûreté (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GIRE, Jonathan - 0262728759 jonathan.gire@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ERUDEL, Annie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE- DSAC OCEAN INDIEN

Agent de la division Aéroports, Navigation aérienne, située au siège et chargée de toutes questions dans le domaine de la compétence de DSAC/ANA ainsi que de la DTA en matière d'espace aérien. Ces activités comprennent, notamment, la certification et la surveillance des aérodromes et des prestataires de services de la navigation aériennes du ressort territorial de la DSAC Océan Indien.

Mission principale:

Participer en équipe aux opérations de certification, contrôle et surveillance du domaine aéroportuaire (dont hélistations et hélistations) et à l'instruction des dossiers d'utilisation particulière de l'espace aérien (dont l'activité drones).

Tâches :

Au titre des aérodromes, l'inspecteur de surveillance :

- assiste le chef de division dans l'instruction de dossiers de certification et à la réalisation du plan de surveillance ;
- a en charge la réalisation des actions de surveillance relatives à l'infrastructure et aux équipements (CHEA, Base de certification) ainsi que la réalisation des actions de surveillance relatives aux hélistations ;
- a en charge la coordination en DSAC-OI des dossiers relatifs à l'utilisation d'hélistations ou d'hélistations ;
- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des dossiers de créations d'hélistations et des demandes d'utilisation particulière d'hélistations ;
- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des dossiers de création de plateforme ULM et l'instruction de demandes d'utilisation particulière de ces plateformes ;
- a en charge l'enregistrement dans la base ECCAIRS des événements d'aviation civile relatif à l'exploitation aéroportuaire et assiste le chef de division dans le suivi des problématiques de sécurité.

Au titre de l'utilisation de l'espace aérien :

- a en charge dans la limite des attributions de la division l'instruction des demandes d'utilisation particulières de l'espace aérien par les drones ;
- participe à l'instruction des demandes relatives à des activités récréatives (parachutage, voltige), des lâchers de ballons ou de lanternes, des feux d'artifices ou dispositifs lumineux.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

- Méthodes de travail normalisées
- Domaine réglementaire national et international
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Savoirs faire :

- Sens de la communication écrite et orale, travail en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/SUR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/SUR Division Sécurité (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BELLISSENT, Jacques - 0262728760 jacques.bellissent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ABASSE, Housseny

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC OCEAN INDIEN

Agent au sein de la division Sûreté située au siège et chargée, notamment, de toutes questions dans le domaine de compétence de DSAC/SUR et de la DTA en matière de sûreté.

Mission principale:

Participer en équipe aux opérations de certification, contrôle et surveillance du domaine de la sûreté et aux missions régaliennes pour le compte de la DTA et/ou des préfets.

Participe à la gestion de l'ensemble des moyens relatifs au contrôle d'accès des sites de l'aviation civile du ressort de la DSAC-OI.

Tâches :

- L'inspecteur de surveillance assiste le chef de division dans les actions relatives à la certification et la surveillance des acteurs de la sûreté aérienne.
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée.
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée.
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur.
- Peut participer aux inspections croisées d'autres DSAC IR.
- Participe à l'instruction des dossiers du domaine régalien (COS, CLS, arrêté de police, PSA, commission de sûreté, comité de la TAP...) pour le compte de la DTA ou des préfets.
- Saisit et valide les actions menées dans son domaine dans SIGNAL et PERICLES.
- Assure l'intérim du chef de division en son absence.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

- Réglementation relative au domaine
- Utilisation des outils bureautiques et BDD DGAC
- Techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des organismes de formation soumis à des obligations

Savoirs faire:

- Rédaction des courriers administratifs
- Aptitude à travailler en équipe

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/OPA/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/OPA/AG Subdivision aviation générale (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LAMY, Serge - 0262728730 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr DEMOUSTIER, Laurent - 0262728721 laurent.demoustier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GAZIVILI, Raymond

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC OCEAN INDIEN

Agent au sein de la subdivision Aviation générale composée d'inspecteurs de surveillance et située au siège de la DSAC OI.

Mission principale:

Assurer de façon autonome la gestion ou l'instruction de dossiers dans des domaines techniques. Instruire les demandes d'autorisations administratives et assurer le contrôle des exploitants et organismes de formation.

Tâches :

- Assure la gestion des dossiers suivants : titres aéronautiques, documents de navigabilité des aéronefs, approbation des organismes de formation, autorisations opérationnelles, examens théoriques et pratiques des personnels navigants ;
- Elabore des statistiques ;
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée ;
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Réalise des actions de surveillance et en rédige les comptes-rendus ;
- Participe aux enquêtes accidents pour le compte du BEA ;
- Participe à la gestion du centre d'examen aéronautique ;
- Participe au traitement des événements liés à la sécurité de l'aviation civile.
- Participe à l'organisation de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

- Réglementation relative au domaine
- Utilisation des outils bureautiques et BDD DGAC
- Techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des organismes de formation soumis à des obligations

Savoirs faire:

- Rédaction des courriers administratifs
- Aptitude à travailler en équipe

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05 62 14 56 90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr CATANESE, Jean-Marc - 05 62 14 59 14 jean-marc.catanese@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé Services opérateurs - Déploiement - DTI/CNS/ITR

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc.).

Le pôle est également responsable des systèmes de messagerie aéronautique (RSFTA, CIDIN, AHMS).

Enfin, il gère les aspects SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) afférents en appliquant la politique SSI Navigation Aérienne de la DSNA aux réseaux et aux systèmes de messagerie aéronautique.

Tâches :

L'expert confirmé est chargé du déploiement des services opérateurs.

Il effectue en particulier les tâches suivantes :

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité « Service Opérateurs »,
- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs,
- Assurer la définition, le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs, en particulier pour le déploiement des liens opérateurs.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Disponibilité et goût pour les relations avec les opérateurs télécom et les utilisateurs DSNA,
- Capacité à négocier,
- Assurer le suivi de prestations d'AMO.

Connaissances :

- Connaissances des opérateurs télécom,
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail,
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux,
- Bonne connaissance des marchés publics.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04 42 33 76 05 BOCKET, Philippe - 04 42 33 77 30
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance et de qualifications dans le domaine Aéroports (OPS-Infra,Energie-Balisage) selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DOUAN, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance - DSAC SUD(EST)

Le candidat retenu contribuera, au sein de la subdivision Aéroports, aux missions relatives à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues.

Tâches :

Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SE

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04 43 33 76 05 BOCKET, Philippe - 04 42 33 77 30
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance et de qualifications dans le domaine Aéroports (OPS-Infra, Hélistations) selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BOCKET, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance - DSAC SUD-EST

Le candidat retenu contribuera, au sein de la subdivision Aéroports, aux missions relatives à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues.

Tâches :

Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03.44.11.49.11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les domaines aviation générale - RDD selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	MUSSO, Lucas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/N - Délégation Picardie

En charge de l'instruction des demandes d'autorisations administratives et du contrôle des prestataires et exploitants dans les domaines concernés, et en tant que de besoin du suivi des organismes de formation.

Tâches :

Sous l'autorité du délégué régional de l'Aviation civile de Picardie :

- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat d'agrément, attestation, autorisation, avis sur dérogation...),
- examine la documentation fournie par le demandeur,
- examine et répond aux demandeurs s'agissant des documents d'urbanisme (PLU, SCOT),
- vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens, procédures et la faisabilité des projets (manifestations aériennes),
- propose la rédaction des autorisations sollicitées,
- prépare les avis aux préfets sur les dossiers manifestations aériennes, les dérogations de survol, les plateformes privés, les dossiers obstacles, SPO et travail aérien et drones,
- audite les exploitants SPO,
- instruit les dossiers MAP, agréments DNC et ULM
- participe aux réunions portant sur les nuisances sonores (notamment les CCE) et traite les dossiers s'y rapportant,
- peut suppléer sur les missions de circulation aérienne et le suivi des organismes de formation.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation relative aux ULM, manifestations aériennes, travail aérien, opération spécialisées (SPO)
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit

Savoir-faire :

- faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- savoir gérer les situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04 42 33 76 05 BOCKET, Philippe - 04 42 33 77 30
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance et de qualifications dans le domaine Aéroports (OPS-Infra, OR, EISA) selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	THIAIS, Jean-Louis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC SUD-EST

Le candidat retenu assurera la coordination des actions nécessaires à la surveillance des aéroports certifiés de la DSAC-SE pour lesquels il sera point focal (aérodrome de Marseille-Provence notamment).

Tâches :

A ce titre, il s'assurera, en liaison avec les autres auditeurs de la DSAC-SE, de l'exécution du programme de surveillance sur le cycle de surveillance qui aura été déterminé, de la mise à jour de la matrice des risques (« RBO ») pour ces aéroports, du suivi des plans d'actions correctives, du suivi des demandes d'approbations présentées par les exploitants (changements ou amendements relatifs aux termes du certificat).

Il contribuera, au sein de la subdivision Aéroports, aux missions relatives à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aéroports, en fonction des qualifications de surveillance détenues. Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de division*DSNA/FIN/RCG/REDEV
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/FIN/RCG/REDEV Division redevances (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/FIN/RCG/REDEV
Filière / Métier :	Finances Responsable des redevances
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BIGAND, Christophe - 01 58 09 46 68
Personne remplacée :	ISSERMANN, Erwan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA DIVISION REDEVANCES - DSNA - SOUS-DIRECTION DES FINANCES -  
DEPARTEMENT REDEVANCES ET CONTROLE DE GESTION

Animer la division et assurer le suivi des redevances de navigation aérienne.

Spécialiste de la gestion des redevances de navigation aérienne.

Chargé du pré-contentieux des redevances de navigation aérienne.

Tâches :

- Animation et Management de la division "Redevances" (3 agents)
- Assure le suivi des redevances de navigation aérienne (plus de 1,5 milliard d'euros, dont 1,3 Md, de redevance de route, 0,2 Md, de RSCTA et 0,04 Md, de redevances Outre-Mer)
- Assure la coordination avec les services et organismes en charge de la facturation et des systèmes (Eurocontrol, CESNAC) ;
- supervise chaque mois les opérations de facturation d la RSCTA ;
- Supervise les opérations de facturation des redevances de navigation aérienne Outre-Mer et anime leur centralisation ;
- Coordonne l'information des compagnies aériennes sur les redevances de navigation aérienne (guide usagers, AIP, circulaire, contact direct, etc.) ;
- Analyse les unités de services et les recettes des redevances de navigation aérienne et en prévoit l'évolution ;
- Etablit les prévisions mensuelles et annuelles de trésorerie ;
- Assure le suivi du domaine "Recettes" au sein du SIF;
- Assure la coordination des études techniques et économiques liées aux redevances ;
- Apporte son soutien à l'agence comptable dans l'activité de recouvrement de la RSTCA ;
- Assure les opérations de fin de gestion en lien avec les recettes de navigation aérienne et est en charge de la publication des arrêtés de tarification ;
- Participe, une à deux fois par an, aux Study groups du Comité élargi et aux Working groups du RCO, organisé par Eurocontrol généralement à Bruxelles.

Profil - Qualification :

- Connaissance des règles européennes, juridiques et comptables liées aux redevances de navigation aérienne,
- Notions d'architecture des systèmes centraux de la navigation aérienne,
- Pratique de l'anglais,
- Connaissances d'Excel et d'Access souhaitées
- Méthode et rigueur,
- Goût pour les chiffres, les statistiques, les outils informatiques et la gestion de bases de données
- Sens de l'initiative et du contact humain.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GINGUENE, Lise-Hélène - 01.69.57.65.63 lise-helene.ginguene@aviation-civile.gouv.fr COLSON, Jonathan - 0169.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de L. GALINDOU et P. JOUBERT

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant subdivision - Sub Contrôle - CRNA NORD

MISSION :

Gère des projets CA.

Gère des applications métiers CA et RH

Anime des GT et des réunions

Met en oeuvre et suit des procédures

Participe à la gestion du SMI.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Circulation aérienne :

- . Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et la FMP
- . Etude et élaboration des dossiers (en relation avec la DO) concernant l'évolution des espaces et des procédures
- . Traitement des demandes de publications et mises à jour, élaboration des lettres d'accord
- . Mise en oeuvre des modifications
- . Relations avec les autres organismes et la partie militaire (lettres d'accord, problèmes opérationnels)
- . Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages...
- . Mise en oeuvre de simulations
- . Traitement des FNE

Gestion du personnel :

Spécifie, assure la veille technologique et contribue à la maîtrise d'oeuvre des outils d'optimisation du potentiel de contrôle

Participe à la gestion du personnel en salle de contrôle et au BTIV (bureau de transmission des informations de vol) : tours de service, horaires, congés...)

Documentation/réglementation :

Assure la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes

Coordination avec les autres organismes :

Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aérodromes et les organismes militaires

Participe à la négociation et à la rédaction des lettres d'accord

Fonctionnement du service :

Participe à la permanence opérationnelle

Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.

- . il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- . Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

Il assure l'intérim du chef de subdivision.

Profil - Qualification :

#### COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- . Connaître et exploiter le Manex
- . Connaître la réglementation NA
- . Savoir expliquer les procédures de réglementation
- . Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- . Savoir animer une équipe
- . Savoir suivre un projet
- . Etre dynamique et adaptable
- . Etre clair et concis.

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation ICNA ou IEEAC
- . Formation à la tenue du poste RPO

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 0158094503 sylvie.morales@aviation-civile.gouf.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance « Opérations - Aviation générale » selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	HAMON, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC-EC - Direction Technique NO - Pôle Méthodes, Qualité et Compétences

Dans le domaine « Navigabilité » et « Opérations aériennes », l'agent a pour mission de :

- assure la gestion de dossiers transverses à la direction Navigabilité Opérations ;
- gère le développement des méthodes et des outils de surveillance, en coordination avec les autres pôles de la direction ;
- participe à l'évolution des formations et qualifications des agents de la Direction.
- participe au contrôle et au pilotage de l'organisme habilité.
- participe au pilotage des processus R5 et R8 ;

Tâches :

L'agent est chargé, pour le domaine « Navigabilité » et « Opérations aériennes », de :

- gérer l'élaboration des référentiels internes DSAC NO et leur diffusion ;
- Participer à la surveillance des opérateurs aériens en tant qu'IOPS ;
- gérer des dossiers transverses à la direction NO en coordination avec les autres pôles (par exemple : drones, mise en oeuvre NCC, NCO, travail aérien, etc) ;
- participer à la définition des contenus des formations, des compétences et des critères de qualifications des personnels ;
- participer à la supervision d'OSAC ;
- apporter son expertise en matière d'activités réglementaires (GT, réunions de standardisation AESA) ;
- participer au pilotage des processus R5 et R8 ;
- contribuer à la mise à jour du site Internet DGAC et de GEODE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances de la réglementation relative au maintien de la navigabilité et aux opérations

Connaissance des acteurs dans le domaine considéré

Maîtrise des techniques d'audit

Savoirs agir :

Capacité d'analyse et de synthèse et de rédaction

Capacité à s'exprimer clairement en public

Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral

Savoir gérer des projets

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 01 58 09 45 03 BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance DSAC, dans le domaine "Opérations" (IOPS) selon l'arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	ROZEC, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC-EC - Direction technique NO - Pôle Méthodes, Qualité et Compétences

Dans le domaine « Opérations aériennes », l'agent a pour mission de :

- Piloter les évolutions du référentiel du processus R5
- Assurer la fonction de référent national du processus R5
- Participer à la définition du contenu des formations, les compétences et les critères de qualifications des personnels

Tâches :

L'agent est chargé, pour le domaine « Opérations aériennes », de :

- Animer les groupes de travail avec les DSAC-IR relatifs au référentiel interne DSAC.
- Participer à la surveillance des opérateurs aériens en tant qu'IOPS.
- Apporter son support en matière d'activités réglementaires (Groupes de travail réglementaires, réunions de standardisation AESA,).
- Contribuer à l'administration de GEODE pour le processus R5.

Plus généralement, l'agent est chargé de :

- Apporter un support au pilote du processus R5 pour l'établissement des tableaux de bord quadrimestriels, la réalisation des revues de processus, le suivi global des actions, la gestion des suites des audits internes/externes, les travaux sur le référentiel et les outils
- Participer à l'évolution des formations et qualifications.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissances de la réglementation applicable aux compagnies françaises et communautaires.

Connaissances de l'anglais écrit et oral.

Connaissances des référentiels internes.

Maîtrise des techniques d'audit.

Savoirs agir :

Capacité d'analyse et de synthèse.

Capacité de rédaction.

Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/NO/ST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/ST Pôle systèmes et techniques ()
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/ST
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOURRET, Odile - 01 58 09 35 05 odile.touret@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DELPUECH, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC-EC - Direction Technique NO - Pôle Systèmes et Techniques

L'agent est chargé de l'étude de dossiers techniques équipements de bord (60%) et contribue à la gestion de l'activité effectuée par les experts de la FNAA (DGAC, DGA et OSAC) pour le compte de l'AESA (40%)

Tâches :

Etude de dossiers techniques liés à l'utilisation opérationnelle des équipements (enregistreurs de vol, MEL, sécurité cabine)

Contribution aux actions de surveillance des exploitants

Participation/suivi des activités réglementaires associées au domaine d'expertise (AESA, EUROCAE, OACI,..)

Membre à temps partiel de la cellule de gestion de l'Accord de Partenariat AESA et sous l'autorité du chef de pôle, l'agent contribue au traitement des bons de commande et des rapports d'activité jusqu'à approbation de l'AESA. De plus il contribue à la préparation des réunions de coordination entre FNAA et AESA auxquelles il pourra participer en tant que besoin

Cette activité nécessite des contacts avec les responsables techniques de la DGAC, de son partenaire et sous-traitant ainsi qu'avec les interlocuteurs de l'AESA.

Le poste nécessite des déplacements nationaux et internationaux tant sur le volet technique que gestion AESA

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances techniques en équipements de bord et sécurité cabine

Connaissances budgétaires de base

Connaissances des missions et des métiers de la DSAC et de ses acteurs

Anglais

Savoir agir :

Sens de l'organisation et de la méthode

Esprit d'analyse et de synthèse

Savoir rédiger

Avoir le sens des relations humaines

Savoir travailler en équipe

Esprit d'initiative, réactivité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/OA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/OA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DU CLUZEL, Cécile - 01.58.09.44.07 cecile.du-cluzel@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS-CAT" selon l'arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	HENRY DE VILLENEUVE, Quitterie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

**CHEF DE PROGRAMME - DSAC-EC Direction Technique NO - Pôle Opérations Avions**

**Mission principale du pôle :**

Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des méthodes de certification et de surveillance des compagnies aériennes avion françaises dans le domaine de la sécurité. Contribuer à la certification et à la surveillance des compagnies Air France et Joon effectuée par la DSAC/NO. Elaborer, mettre en oeuvre et animer la politique de sécurité en matière d'autorisation, dérogations et approbations prévues par la réglementation internationale en matière de sécurité du transport par air des marchandises dangereuses lorsqu'elles ne sont pas délivrées par un organisme habilité ou par les directions interrégionales.

**Tâches :**

L'agent est chargé de :

**- Certification et surveillance d'Air France et Joon:**

Piloter la surveillance de la conformité d'Air France, en coordination avec le chef de pôle, son adjoint et l'Inspecteur en charge (IEC) de la compagnie.

Dans ses domaines de compétence, organiser et participer aux actions de certification et de surveillance des compagnies Air France et Joon.

**- Domaines d'expertise du contrôle technique :**

Assurer la fonction d'expert dans le domaine des opérations ETOPS, de la préparation des vols/masse et centrage et de l'exploitation SE-IMC, pour les DSAC/IR et dans les groupes internationaux.

Organiser le fonctionnement des domaines d'expertise dont il est le référent ou membre.

Piloter, dans ses domaines d'expertise, les activités liées aux risques opérationnels.

**- Actions de coordination :**

Coordonner et élaborer les méthodes de surveillance dans ses domaines de compétence.

Conduire les dossiers ou groupes de travail affectés au pôle.

Orienter, coordonner et participer à la surveillance des autres compagnies françaises.

Suivre les évolutions de la réglementation opérationnelle nationale et européenne.

Participer aux actions de promotion de la sécurité dans le cadre du PSE affectées au pôle.

**Profil - Qualification :**

**SAVOIRS GENERAUX ET PRATIQUES :**

Culture générale en aéronautique, appétence pour le domaine de l'aviation

Pratique du pilotage recommandée

Connaissances générales de l'organisation du contrôle technique et du fonctionnement d'une compagnie aérienne

Connaissances techniques dans le domaine des opérations avion

Maîtrise des techniques de contrôle et d'audit

Maîtrise de l'anglais

**SAVOIRS AGIR :**

Etre autonome

Avoir le sens des responsabilités

Savoir travailler en équipe

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines  
Capacité rédactionnelle (Français et Anglais)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EPN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EPN Pôle expertise personnels navigants (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EPN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRODBECK, Eric - 01 58 09 44 32 BEYRIS, Michel - 01 58 09 42 45
Personne remplacée :	WALTER, Guy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC-EC / Direction technique PN - Pôle Expertise Personnels Navigants

Assure la gestion administrative des examinateurs français (TRE)  
Participe aux actions méthodes et qualité du pôle et produit les statistiques  
Participe au développement des outils liés à l'activité des pilotes contrôleurs

Tâches :

- A en charge la gestion administrative des 900 examinateurs avions multipilotes français TRE (A)
- Assure l'administration et le support technique, en liaison avec SSI, des outils informatiques.
- Produit les indicateurs et participe aux démarches qualité du Pôle
- Assure le suivi et la mise à jour des procédures des Manuels R4 et R5 ? EPN/FOI
- Elabore le compte rendu et le suivi des actions définies lors des réunions mensuelles du pôle.
- Participe à la préparation des thèmes administratifs et techniques abordés lors des réunions mensuelles du pôle.
- Analyse, propose et participe au développement d'outils en lien à l'allègement des taches des agents du pôle.

Profil - Qualification :

Acquis professionnels nécessaires :  
Connaissances de la réglementation générale AIRCREW/AIROPS  
Connaissances des systèmes Qualité  
Travail d'équipe

Expérience dans les domaines suivants :

Réglementation générale AIRCREW/AIROPS  
Pratique des outils Microsoft Office  
Gestion documentaire

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Assistant de subdivision*C-N/EXPL/QS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/QS Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Qualité de service (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50. jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	NAHON, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Assistant subdivision - Subdivision QSS - CRNA NORD

**MISSION :**

Met en oeuvre et suit des procédures  
Participe à la gestion du SMI

**Tâches :**

Sous l'autorité du chef de subdivision :

- Analyse et traite les incidents de la circulation aérienne ayant une incidence sur la sécurité et la qualité du service rendu ainsi que les fiches de notification d'événements (FNE)
- Participe et anime la commission locale de sécurité
- Participe et anime aux réunions de coordination des QS RP et aux commissions locales de sécurité RP
- Participe à l'établissement des statistiques relatives à la qualité de service
- Collabore avec les autres subdivisions du centre dans tous les domaines relatifs à la qualité de service
- Participe à l'encadrement de la subdivision
- Collabore avec la DSNA/DO et les entités QS des autres organismes de la CA
- Participe à des réunions et représente le service dans les activités QS/S
- Elabore des Retours d'expérience (REX)
- Organise des briefings aux contrôleurs, éventuellement dans le cadre PCU

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il fournit les éléments demandés par le RSMI dans le cadre de ses fonctions.
- Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

**Profil - Qualification :**

Techniques de base :

- Connaître les techniques de communication
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de la CA
- Savoir traiter les incidents
- Savoir gérer le retour d'expérience
- Savoir utiliser les outils informatiques et d'analyse

**Qualités requises :**

- Savoir travailler en équipe, écouter
- Avoir le sens des relations humaines
- Qualité organisationnelle

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- Formation ICNA ou IEEAC
- Formation INIQSS de la DO et formation CARTES



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/PN/FOR
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/FOR Pôle formation, écoles et simulateurs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HALLER, Bruno - 01 58 09 47 86 bruno.haller@aviation-civile.gouv.fr LEVY, Michel - 01 58 09 43 28 michel.levy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la maîtrise de l'anglais et l'acquisition de la licence de surveillance « inspecteur FSTD » selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BESSE, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC -EC - Direction Technique PN / Pôle FOR Simulateurs

Mission : Responsable de qualification des moyens de simulation de vol avion et hélicoptère.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle et du chef de programme simulation :

- réalise les évaluations initiales et récurrentes contenues dans le plan de surveillance annuel des moyens de simulation (FSTD) avions et hélicoptères, et rédige les différents documents (rapports et certificats de qualification) relatifs à ces évaluations.
- réalise les audits de surveillance de conformité FSTD et rédige les rapports d'audit.
- réalise certaines tâches administratives dédiées aux inspecteurs techniques concernés par cette activité.
- supervise le suivi des actions correctives des évaluations et audits auxquels il a participé.
- participe aux réunions techniques avec les industriels, simulatoristes et exploitants de simulateurs.
- rédige les procédures du MCT-PN relatives à la qualification des FSTD (chapitres 3 et 10).
- est appelé à devenir expert EASA dans le domaine FSTD.

Profil - Qualification :

Expérience d'encadrement en compagnie aérienne

Expérience du milieu des organismes de formation aéronautiques

FIE, TRI, TRE

Avoir une certaine expérience des relations humaines

Connaissance générale aéronautique

Connaissance approfondie des réglementations applicables

Connaissance des techniques de pilotage (avion et/ou hélico) Connaissances des techniques de formations théoriques et pratiques

Connaissance de l'organisation de la DGAC

Connaissance des techniques d'audit

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/PN/FOR
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/FOR Pôle formation, écoles et simulateurs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HALLER, Bruno - 01 58 09 47 86 LEVY, Michel - 01 58 09 42 45
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance - spécialité : « organisme de formation PN - inspecteur AIRCREW » selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DANLOUX, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC-EC Direction technique PN - Pôle Formation, école, simulateurs

Responsable du projet de déploiement d'un outil-métier (organisme de formation)  
Participe à la certification et à la surveillance des ATO (organisme de formation de pilote).  
Répond aux demandes des usagers sur l'application de la réglementation.  
Participe au suivi du MCT-PN (méthodes de travail du Pôle FOR).

Tâches :

Gère le projet d'évaluation, de déploiement et des formations associées à un outil métier (Q-PULSE)  
;  
Réaliser des audits dans les organismes de formation ;  
Participer à l'évolution réglementaire en ce qui concerne les licences et la formation des pilotes ;  
Participer au suivi qualité / PPO du pôle.  
Suivi des autres applications informatiques (outil-métier) du pôle.  
Suivi de la mise à jour des procédures « Formation » (chapitre 5) du MCT-PN.

Profil - Qualification :

Connaissance en bureautique (WORD-EXCEL)  
Connaissance dans le domaine de la formation des pilotes  
Connaissance de la réglementation européenne Aircrew  
Connaissance dans le domaine informatique

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les domaines OPS - Aviation générale selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	DALMAU, Martin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - IOPS - DSAC/N Délégation Nord Pas de Calais

Traitement des dossiers relatifs aux manifestations aériennes, aux activités récréatives et sportives et au travail aérien.

Tâches :

Assure le traitement des dossiers relatifs au travail aérien (dérogations de survol, suivi des sociétés, suivi des sociétés d'aéronefs télépilotes et surveillance des opérations)

Assure le traitement des dossiers de demandes de manifestations aériennes (instruction des dossiers, contrôles éventuels sur site)

Assure le traitement des dossiers relatifs aux activités récréatives et sportives y compris volet espace aérien (parachutages, aéromodélisme, lâchers de ballons, feux d'artifice, lasers et skytracers,...)

Contribue au processus R2, R5, R8 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Qualités relationnelles

Savoir conduire des inspections et des contrôles

Qualités rédactionnelles

Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie

Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 GOYAT, Jean-Michel - 0158094420
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	ARCANGER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC-EC Direction technique PN

Mission :

- Suivi et mise en application des évolutions réglementaires (règlement 1178 et ses annexes)
- Contribution à l'élaboration des doctrines et des méthodes en lien avec les DSAC/IR.

Ces missions impliquent une coordination avec les autres pôles de la direction technique, de la DSAC ou d'autres directions impliquées dans le traitement des affaires relevant de son domaine de compétence.

Tâches :

- Participe à la mise en oeuvre de la réglementation européenne en matière de gestion des licences des personnels navigants « Aircrew », dont les dossiers de validation des licences étrangères professionnelles des navigants techniques et l'élaboration des dérogations à la réglementation relative aux licences des personnels navigants, en lien avec le service de la réglementation (DSAC/ERS).

Contribue aux réponses sur la boîte fonctionnelle licences.

- Anime le réseau des référents dans le domaine LICENCES.
- Participe à la rédaction et à la mise à jour des doctrines, des procédures MCT/PN et des formulaires associés.
- Coordonne l'élaboration des programmes de formations et participe à la formation initiale et à la formation continue des agents des bureaux licences.

Le titulaire de ce poste est appelé régulièrement à résoudre des questions complexes de nature réglementaire ou opérationnelle.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Notions de base de droit administratif et communautaire

Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur et méthode, organisation, capacité d'analyse, sens des relations humaines et du travail en équipe, goût pour le domaine réglementaire.

Qualités rédactionnelles.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Adjoint au chef de pôle*DS/SUR/SSI
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01.58.09.37.22 serge.billiotet@aviation-civile.gouv.fr FRISCH, Anne - 01.58.09.43.98 anne.frisch@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste est localisé à ATHIS-MONS. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SSI" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015
Personne remplacée :	RUIZ, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

ADJOINT AU CHEF DE PÔLE - DSAC/SUR/SSI

Contrôle de la sécurité des systèmes d'information de la DGAC

Tâches :

- Définit et met en oeuvre une stratégie de planification des audits à moyen et long termes, concernant les systèmes navigation aérienne et de gestion, fondée sur les risques auxquels sont exposés ces systèmes (RBO).
- Approuve les plans d'actions correctives élaborés suite aux audits et suit leur mise en oeuvre.
- Suit le développement des nouveaux systèmes pour garantir l'évaluation de leurs besoins de sécurité et la réduction des risques auxquels ils sont exposés.
- Participe au développement de la politique de sécurité des systèmes d'information de la DGAC.
- Organise et pilote le système de management DSAC dans sa mise en oeuvre par le pôle SSI.
- Assure l'intérim du chef de pôle en son absence.

Profil - Qualification :

Compétences à détenir ou à acquérir :

- Sécurité des systèmes d'information
- Système de management de la qualité
- Gestion budgétaire et contractuelle
- Connaissances informatiques

Savoir faire :

- Principes et conduite d'audits
- Esprit rigoureux et d'analyse
- Sens des relations humaines

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/ANA/CNA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/CNA Pôle certification des prestataires des services de la NA (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/ANA/CNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Guilhem - 01.58.09.45.26 guilhem.nicolas@aviation-civile.gouv.fr MEDIONI, Frédéric - 01.58.09.45.07 frederic.medioni@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NA/NA" selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - DSAC-EC Direction technique ANA

Mission : Surveillance continue des prestataires ATM/ANS, en particulier du SNA NC.  
Coordination des activités de certification et de surveillance continue des AFIS, en lien avec les DSAC-IR et les services ultramarins.

Tâches :

Assurer le suivi du prestataire SNA NC.  
Participer au suivi des plans d'actions correctives des prestataires nationaux  
Participer à la coordination des DSAC/IR pour la certification et la surveillance continue des AFIS.  
Mener des audits ou conduire des audits.  
Animer le retour d'expérience des audits.  
Participer à l'évolution des méthodes de surveillance.  
Assurer le suivi des compétences des inspecteurs de surveillance du domaine ATM/ANS (RQM).  
Participer potentiellement à toute activité du pôle.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Référentiel réglementaire de sécurité et de conformité, applicable aux prestataires de services de la navigation aérienne.

Systèmes de gestion de la sécurité et de la qualité.

Connaissances ATM

Anglais lu et parlé

Savoirs agir :

Pratique de l'audit

Analyse et synthèse

Capacité rédactionnelle

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GINGUENE, Lise-Hélène - 01.69.57.65.63 lise-hélène.ginguene@aviation-civile.gouv.fr COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GUYOT, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation - Subdivision contrôle - CRNA NORD

MISSION :

Il assure les tâches de support qui lui sont confiées, prioritairement en matière d'exploitation de logiciels en lien avec la cartographie de l'espace aérien, la gestion des effectifs opérationnels et ATFCM.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, il exploite les logiciels mis à sa disposition dans les domaines suivants :

Circulation aérienne :

Produit les supports cartographie / procédures en fonction des besoins  
Effectue des statistiques de flux de trafic en fonction des besoins (outil NEST)  
Effectue des tracés de trajectographies de vols (outil VIDESO)  
Participe à la gestion de la documentation opérationnelle.

Gestion du personnel :

Paramètre et met à jour l'outil de gestion des congés et absence de la salle de contrôle

ATFCM :

Exploite les logiciels locaux et nationaux en lien avec l'ATFCM  
Production de statistiques  
Mise en forme de données sous excel

Autres :

Contribue aux spécifications et éventuellement au développement de logiciels locaux.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.  
Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.  
Il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.  
Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

Profil - Qualification :

Techniques de base :  
Bonne utilisation des outils bureautique (excel, power point)  
Maîtrise de l'outil informatique  
Connaissance du fonctionnement d'un CRNA  
Compétences en développement informatique optionnellement

Qualités requises :

Faire preuve de rigueur  
Être dynamique  
Communiquer efficacement oralement et par écrit  
Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/OA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/OA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DU CLUZEL, Cécile - 01.58.09.44.07 cecile.du-cluzel@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS-CAT" selon l'arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	LIABASTRES, Evelyne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC-EC - Direction technique NO - Pôle Opérations Avions

Mission principale du pôle :

Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des méthodes de certification et de surveillance des compagnies aériennes avion françaises dans le domaine de la sécurité. Contribuer à la certification et à la surveillance des compagnies Air France et Joon effectuée par la DSAC/NO. Elaborer, mettre en oeuvre et animer la politique de sécurité en matière d'autorisation, dérogations et approbations prévues par la réglementation internationale en matière de sécurité du transport par air des marchandises dangereuses lorsqu'elles ne sont pas délivrées par un organisme habilité ou par les directions interrégionales.

Tâches :

L'agent est chargé de :

- Certification et surveillance d'Air France et Joon:

Dans ses domaines de compétence, organiser et participer aux actions de certification et de surveillance des compagnies Air France et Joon.

- Domaines d'expertise du contrôle technique :

Assurer la fonction d'expert dans le domaine des membres d'équipage de cabine et des temps de vol et de repos, pour les DSAC/IR et dans les groupes internationaux.

Organiser le fonctionnement des domaines d'expertise dont il est le référent ou membre.

Piloter, dans ses domaines d'expertise, les activités liées aux risques opérationnels.

- Actions de coordination :

Coordonner et élaborer les méthodes de surveillance dans ses domaines de compétence.

Conduire les dossiers ou groupes de travail affectés au pôle.

Orienter, coordonner et participer à la surveillance des autres compagnies françaises.

Suivre les évolutions de la réglementation opérationnelle nationale et européenne.

Participer aux actions de promotion de la sécurité dans le cadre du PSE affectées au pôle.

Profil - Qualification :

SAVOIRS GENERAUX ET PRATIQUES :

Culture générale en aéronautique, appétence pour le domaine de l'aviation

Pratique du pilotage recommandée

Connaissances générales de l'organisation du contrôle technique et du fonctionnement d'une compagnie aérienne

Connaissances techniques dans le domaine des opérations avions

Maîtrise des techniques de contrôle et d'audit

Maîtrise de l'anglais

SAVOIRS AGIR :

Etre autonome

Avoir le sens des responsabilités

Savoir travailler en équipe

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Capacité rédactionnelle (Français et Anglais)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/NO/OA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/OA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DU CLUZEL, Cécile - 01.58.09.44.07 cecile.du-cluzel@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "IOPS-CAT" selon l'arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	ROYOU, Véronique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - DSAC NO/OA

MISSION PRINCIPALE DU POLE :

Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des méthodes de certification et de surveillance des compagnies aériennes avion françaises dans le domaine de la sécurité. Contribuer à la certification et à la surveillance des compagnies Air France et Joon effectuée par la DSAC/NO. Elaborer, mettre en oeuvre et animer la politique de sécurité en matière d'autorisation, dérogations et approbations prévues par la réglementation internationale en matière de sécurité du transport par air des marchandises dangereuses lorsqu'elles ne sont pas délivrées par un organisme habilité ou par les directions interrégionales.

Tâches :

L'agent est chargé de :

- Certification et surveillance d'Air France et Joon:

Dans ses domaines de compétence, organiser et participer aux actions de certification et de surveillance des compagnies Air France et Joon.

- Domaines d'expertise du contrôle technique :

Assurer la fonction d'expert dans le domaine Escale - Marchandises dangereuses, pour les DSAC/IR et dans les groupes internationaux.

Organiser le fonctionnement des domaines d'expertise dont il est le référent ou membre.

Piloter, dans ses domaines d'expertise, les activités liées aux risques opérationnels.

- Actions de coordination :

Coordonner et élaborer les méthodes de surveillance dans ses domaines de compétence.

Conduire les dossiers ou groupes de travail affectés au pôle.

Orienter, coordonner et participer à la surveillance des autres compagnies françaises.

Suivre les évolutions de la réglementation opérationnelle nationale et européenne.

Participer aux actions de promotion de la sécurité dans le cadre du PSE affectées au pôle.

Profil - Qualification :

SAVOIRS GENERAUX ET PRATIQUES :

Culture générale en aéronautique, appétence pour le domaine de l'aviation

Pratique du pilotage recommandée

Connaissances générales de l'organisation du contrôle technique et du fonctionnement d'une compagnie aérienne

Connaissances techniques dans le domaine des opérations avions

Maîtrise des techniques de contrôle et d'audit

Maîtrise de l'anglais

SAVOIRS AGIR :

Etre autonome

Avoir le sens des responsabilités

Savoir travailler en équipe

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Capacité rédactionnelle (Français et Anglais)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les domaines OPS -AG selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	REVOUY, Jean-Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - IOPS - DSAC/N - Délégation Nord Pas de Calais

Traitement des dossiers relatifs au travail aérien, aux activités récréatives et sportives ainsi qu'à l'exploitation de l'espace aérien.

Tâches :

Assure le traitement des dossiers relatifs au travail aérien (dérogations de survol, suivi des sociétés, suivi des sociétés d'aéronefs télépilotés et surveillance des opérations).

Assure le rôle d'auditeur dans les domaines SPO/NCC.

Assure le traitement des dossiers relatifs aux activités récréatives et sportives y compris volet espace aérien (parachutages, aéromodélisme, lâchers de ballons, feux d'artifice, lasers et skytracers,...)

Assure le traitement des dossiers liés à l'exploitation de l'espace aérien (ZRT, ZIT)

Contribue au processus R2, R5, R8 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine.

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Qualités relationnelles

Savoir conduire des inspections et des contrôles

Qualités rédactionnelles

Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie

Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/SUR Division sûreté (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Franck - 01 74 37 70 60 franck.besse@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01 74 37 70 82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur sûreté selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	OZAROWSKI, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SURETE - DSAC NORD / SR3 / Roissy CDG

Chargé de la délivrance et du suivi des agréments de sureté ainsi que de la réalisation des actions de surveillance normalisées.

Dans le domaine de la sûreté, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue pour un type d'acteur défini.

Lorsque nécessaire participation aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs (agent habilité, fournisseur habilité, entreprise transport aérien, exploitant d'aérodrome, etc.).

Tâches :

Eventail des tâches principales confiées à l'agent :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
  - Instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
  - Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.
  - Propose la décision relative à l'agrément sollicité.
  - Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.
  - Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.
- Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin.

Profil - Qualification :

Domaine réglementaire national et européen  
Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés  
Procédures de délivrance des autorisations administratives  
Anglais technique

Savoir -faire :

Sens des responsabilités  
Qualité de management  
Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains  
Qualité relationnelle d'écoute et de propositions  
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse  
Capacité à rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	STRALEC, ERIC - 01.74.37.73.74 eric.stralec@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01.74.37.70.82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/OPS/INFRA-OPS/SERVICES/Auditeur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	HORNBECK, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD/SR3 - Roissy CDG

2 axes structurent les tâches confiées à ce poste comme suite :

1. Assurer le contrôle des exploitants et prestataires d'aérodromes et instruire les homologations des pistes
2. Analyser les demandes d'avis relevant des projets d'urbanisme et de développement territoriaux soumis aux servitudes aéronautiques définies dans les PSA de Roissy-CdG et de Paris-Le Bourget.

Tâches :

Les tâches qui en découlent sont notamment les suivantes :

- informer les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance des homologations des pistes et des certificats de sécurité aéroportuaire,
- examiner les dossiers en relation avec le maintien des conditions d'homologation des pistes,
- réaliser et suivre les actions de surveillance prévues dans les CHEA/TAC et RUE 139/2014 (sécurité de l'exploitation et SGS des aérodromes),
- rédiger les rapports correspondants,
- proposer les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaire et des décisions d'homologation des pistes,
- contribuer au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse des incidents,
- instruire les dossiers relatifs à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des agréments des centres de formation et d'examen au « permis T » durant la phase transitoire « RUE 139/2014 ».

Profil - Qualification :

Qualifications

- Inspecteur de surveillance confirmé avec qualification requise en AER/OPS/INFRA.

Savoir généraux et pratiques :

- Parfaite connaissance du domaine réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC, RUE 139/2014
- Expérience requise en matière de techniques d'inspection et d'audit exploitation aéroportuaire
- Expérience en matière d'urbanisme appréciée

Savoirs faire :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- sens du compte-rendu
- savoir rédiger des rapports
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMMI, Vincent - 01 74 37 70 60 vincent.ammi@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01 74 37 70 82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur sécurité aéroportuaire selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	CARRIE, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD / SR3/ROISSY CDG

Inspecteur de surveillance polyvalent dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, chargé plus particulièrement du traitement des obstacles, de l'alimentation de la base de données ECCAIRS et des actions de surveillance normalisées des centre de formation.

Dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue.

Lorsque nécessaire participation aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs concernés.

Tâches :

Eventail des tâches principales confiées à l'agent :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
- Instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.
- Propose la décision relative à l'agrément sollicité.
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.
- Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.
- Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Domaine réglementaire national relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC

Techniques d'inspection et d'audit

Exploitation aéroportuaire

Savoir-faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de surveillance*DS-AG/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr PRECOPE, René - 05 96 55 60 28 rene.precope@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC-AG / Domaine Opérations Aériennes

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

Tâches :

- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées ;
- Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles, en Guyane et à Saint-Pierre et Miquelon.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissance de la réglementation relative aux opérations aériennes de transport public
- Connaissance de l'exploitation des aéronefs
- Techniques d'inspection et d'audit
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit
- Expérience du pilotage appréciée

Savoir-faire :

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Maîtrise des outils informatiques
- Sens des responsabilités

Conditions particulières d'exercice :

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, délivrée après le suivi d'une formation théorique (6 semaines et plus) et pratique.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*K-AG/EXPL/CTRL/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/CTRL/BRIA SNA/AG - BRIA Antilles (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	2 Agent BRIA*K-AG/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BECHET, Eric - 0596 42 25 00 eric.bechet@aviation-civile.gouv.fr GAMESS, Raphaël - 0596422489 raphael.gamess@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRUDENT, Joël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA - SNA AG FORT DE FRANCE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

- ° Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
- ° Rédige et transmet les demandes de NOTAM
- ° Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
- ° Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
- ° Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane
- ° Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale
- ° Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...
- ° Renseigne le PV journalier
- ° Participe au traitement des statistiques de trafic
- ° Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
- ° Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)
- ° Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/MEAS/TP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/MEAS/TP Division programme de sécurité de l'Etat en transport public (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/MEAS/TP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THURAT, Paul-Emmanuel - 01 58 09 42 26 paul-emmanuel.thurat@aviation-civile.gouv.fr WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23 georges.welterlin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHABINEAU, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC - EC / MEAS

Administre la base de données Eccairs en coordination avec les services concernés et contribue à son exploitation opérationnelle. Mène des analyses de sécurité.

Tâches :

Administration de la base de données et de l'outil Eccairs

- . Administration de la base de données et du logiciel en interface avec l'ensemble des utilisateurs (internes et externes à la DGAC)
- . Propositions et mise en oeuvre des évolutions en matière de déploiement et de formation pour améliorer l'intégration des données, et leur exploitation
- . Contribution à l'identification et à la formalisation des évolutions des outils

Contribution à l'exploitation des données

- . Mise en oeuvre des techniques de qualification de la qualité de la base de données Eccairs
- . Expérimentation de l'utilisation des techniques modernes d'analyses de données (Big Data, machine learning, deep learning...) pour la caractérisation des comptes rendus d'événements de sécurité et l'élaboration d'indicateurs de sécurité

Analyste de sécurité

- . Participer à la revue hebdomadaire des données contenues dans la base ECCAIRS nationale et européenne
- . Identifier des thèmes de sécurité prioritaires à étudier et les proposer à la revue de sécurité PSE éventuellement
- . Proposer des mesures d'amélioration de la sécurité

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Base de données ECCAIRS et taxonomie ADREP

Connaissances informatiques

Connaissances aéronautiques (réglementaire, circulation aérienne, exploitation opérationnelle...)

Anglais général et aéronautique écrit et oral

Savoirs agir :

Savoir porter un regard critique sur les données disponibles

Savoir gérer les relations avec des organismes ou des personnes extérieures

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/MEAS/TP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/MEAS/TP Division programme de sécurité de l'Etat en transport public (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/MEAS/TP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THURAT, Paul-Emmanuel - 01 58 09 42 26 paul-emmanuel.thurat@aviation-civile.gouv.fr WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23 georges.welterlin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CABANIE, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC / MEAS

Identifier les risques de sécurité à partir de l'analyse des informations et proposer des actions de réduction des risques, en particulier en matière de promotion.

Tâches :

Dans le cadre du programme de sécurité de l'Etat (PSE) cet agent :

- Participe à la revue hebdomadaire des événements notifiés par les opérateurs (compagnies aériennes, DSNA, aéroports,...)
- Identifie des thèmes de sécurité prioritaires à étudier
- Propose des mesures d'amélioration de la sécurité
- Contribue à la préparation des thèmes de sécurité présentés aux revues de sécurité quadrimestrielles
- Réalise certaines de ces actions lorsqu'elles relèvent du domaine de la promotion de la sécurité et du partage de l'information (affiches, campagnes de communication, réunions de partage d'informations au niveau national ou international avec les opérateurs ou entre autorités)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance des outils bureautiques

Connaissances dans le domaine aéronautique : circulation aérienne, réglementation, exploitation opérationnelle.

Anglais courant et aéronautique (écrit et parlé)

Savoirs agir :

Savoir analyser les événements de sécurité en fonction de leur caractère critique

Savoir gérer les relations avec des organismes ou des personnes extérieures

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de division*DS/MEAS/CP
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/MEAS/CP Division coordination et publications (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS/MEAS/CP
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23 georges.welterlin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	WROBEL, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE DIVISION Coordination et Publications- DSAC /MEAS

Assurer l'animation du Programme de Sécurité de l'Etat, la coordination des actions de promotion de la sécurité et veiller à la diffusion des informations de sécurité.

Tâches :

La division Coordination est en charge de l'animation du PSE :

- Définition des méthodes, coordination de la rédaction du Manuel PSE
- Suivi de la réalisation et l'efficacité des actions de sécurité attribuées aux services de la DGAC
- Gestion des réponses apportées aux recommandations de sécurité
- Correspondant DSAC pour le processus D3 « Piloter l'évaluation et la réduction des risques »
- Animation du réseau des correspondants PSE de la DSAC

Par ailleurs, elle assure :

- la coordination des actions de promotion et d'échange d'informations sur la sécurité conduites dans le cadre du PSE, qu'elles soient réalisées par des agents de DSAC/MEAS ou d'autres agents de la DGAC, au niveau national, européen et international.
- la réalisation d'actions de promotion et d'échanges d'informations de sécurité (participation à des réunions nationales ou internationales, groupes de travail...)

Le chef de division contribue également à l'identification des risques sécurité :

- Participe à la revue hebdomadaire des données contenues dans la base ECCAIRS nationale et l'ECR.
- Identifie des thèmes de sécurité prioritaires à étudier et les propose à la revue de sécurité PSE éventuellement;
- Proposer des mesures d'amélioration de la sécurité.
- Peut piloter des études ou des projets identifiés dans le cadre du PSE

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaissance des textes nationaux, européens et internationaux relatifs à la gestion de la sécurité
- Connaissance de la DGAC et de ses entités déconcentrées
- Connaissances informatiques
- Connaissance de l'anglais écrit et parlé

Savoirs agir :

Savoir travailler en réseau

Qualités rédactionnelles

Sens de l'organisation

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Adjoint au chef BTIV*C-SE/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-SE/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BROCHIER, Gérard - 02.42.33.75.72 Fax. 02.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaire permanent et continu - Aptitude au service de nuit.
Personne remplacée :	BROCHIER, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF BTIV - CRNA/SUD-EST

- Participe au fonctionnement BTIV (bureau de transmissions des informations de vol - centre d'informations de vol)
- Encadre les personnels du BTIV en collaboration avec le Chef du BTIV et participe à l'organisation du travail à effectuer
- Participe à la mise à jour de la documentation et de la disponibilité des moyens nécessaires au BTIV
- Dispense la formation spécifique aux fonctions BTIV
- Supervise la fourniture du service d'alerte dans la région incombant au CRNA et assure la formation correspondante des personnels du centre. Rédige et met à jour la documentation relative au service d'alerte
- Supervise et organise la fourniture du service d'information de vol dans la zone de compétence du CRNA
- Assure le suivi des incidents et élabore des statistiques relatives au fonctionnement des services dont il a la responsabilité
- Participe aux actions de formation du service exploitation
- Participe aux réunions ou groupes de travail à la demande du chef de Subdivision, en concertation avec le chef du BTIV.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef il s'assure que la politique sécurité/sûreté/qualité/environnement est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- il notifie les événements sûreté, sécurité dont il a connaissance
- il participe aux commissions de sécurité sur convocation

Profil - Qualification :

Compétences techniques :

Navigation aérienne

- Organisation des services de la NA
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation
- Connaître la réglementation NA
- Gestion des installations NA
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de la CA

Enquêtes Accidents

- Engager la procédure adaptée à une urgence
- Constituer des dossiers incidents/accidents

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

Communication

- Pratiquer couramment l'anglais

#### Management

- Savoir animer une équipe

- Savoir déléguer

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Assistant de subdivision*STAC/ACE/ENV/ANIM
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/ACE/ENV/ANIM Subdivision péril animalier (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*STAC/ACE/ENV/ANIM
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BONARI, Catherine - 01 49 56 82 06 catherine.bonari@aviation-civile.gouv.fr QUENIN, Béatrice - 01 49 56 83 51 beatrice.quenin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé à TOULOUSE
Personne remplacée :	GIANNONE, Francois

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SUB Prévention du risque animalier - STAC Dépt ACE

Mission principale :

Réduire le nombre de collisions entre les avions et les animaux (oiseaux et mammifères) sur les aérodromes français dans le but de contribuer à l'amélioration de la sécurité aérienne.

Tâches :

Les activités principales du titulaire du poste sont les suivantes :

- référent "outils statistiques", en charge des projets de développement et des mises à jour de la base de données Pica Web, suivi des évolutions ECCAIRS... rédaction de documents techniques sur la fonctionnalité des outils statistiques.
- référent "formation" en charge de l'organisation et du suivi du programme de formations de la subdivision PRA. Elaboration de supports de formation et intervenant.
- expertises et avis techniques : réalisation d'expertises animalières/avis techniques (missions d'expertise et rédaction des rapports et notes techniques)
- études et développement : participation aux programmes d'expérimentation des moyens de lutte animalière
- réunions nationales et internationales avec les divers partenaires impliqués dans la prévention du péril animalier.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- du domaine aéroportuaire
- du pilotage des avions
- des procédures de circulation aérienne
- en ornithologie/mammalogie
- en anglais
- en environnement

Savoirs-faire :

- capacité d'organisation et de travail en équipe
- capacité à dispenser des cours, des présentations en français et en anglais
- gestion de projets

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Contrôleur d'aérodrome*LFMD/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFMD/TWR Cannes Mandelieu - Circulation aérienne (CANNES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr TROUILLET, François - 0493487313 francois.trouillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H
"Attention, licence obligatoire, voir profil"	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - SNA/SE - AERODROME DE CANNES-MANDELIEU

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :
  - .en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)
  - .en assurant les séquences d'approche et ce, en intégrant les contraintes d'environnement
- Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Effectuer des détachements
- Exercer la qualification maximale du centre

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Assure la protection des personnes et des matériels
- Procède à la notification d'évènements
- Participe aux commissions de sécurité sur convocation
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définies dans les textes
- Prend en compte les résultats et préconisations issues des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils de contrôle

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles
- Travail en groupe

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-SPE exploitation*C-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 SPE exploitation*C-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 02.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Personne remplacée :	BARGAS, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation à la subdivision Etudes - CRNA/SUD-EST Service Exploitation

Tâches :

Sous l'autorité du chef de la subdivision Etudes :

- Paramétrage Edimap / Xsalgos / 4F
- Gestion des données CRNA
- Participation aux spécifications , mise en service , suivi et évolutions des systèmes (notamment les outils 4F)
- Traitement /Suivi des fiches d'anomalies
- Suivi des Evaluations ,tests, mise en service des nouvelles versions des différents systèmes et logiciels
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- Participe à l'ensemble des missions de la subdivision
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Savoir réaliser une solution technique adaptée
- Savoir gérer les interfaces
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA
- Connaître l'ensemble des moyens existants

Qualités requises :

- Motivation forte
- Goût pour travail d'équipe
- Esprit de rigueur
- Savoir exploiter les outils bureautiques

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/QUALS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service sécurité (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PANTANI, Caroline - 04.42.33.78.39 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Personne remplacée :	BERENGER, Anne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision qualité de service - CRNA/SUD-EST

- \* Analyse les incidents de la circulation aérienne ayant une incidence sur la sécurité et la qualité du service rendu
- \* Participe à la commission locale de sécurité
- \* Participe à l'établissement des statistiques relatives à la qualité de service
- \* Collabore avec les autres subdivisions du centre dans tous les domaines relatifs à la qualité de service
- \* Participe à la permanence opérationnelle
- \* Participe à l'encadrement de la subdivision
- \* Participe à l'organisation et au contrôle des évaluations des nouveaux systèmes propre à la qualité de service/sécurité
- \* Participe à l'élaboration des supports et à la diffusion du retour d'expérience (notes, publications, briefings, maintiens de compétence, etc .)
- \* Participe à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître les techniques de communication
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de la CA
- Savoir traiter les incidents
- Savoir gérer le retour d'expérience

Technique de management

- Capacité à analyser et à élaborer un dossier technique
- Connaissance sur les logiciels de traitement de texte, de tableurs et de base de données
- Sensibilisation aux problèmes juridiques
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe
- Savoir suivre un projet

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/OPA/PN
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/PN Subdivision personnels navigants (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/OPA/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAILHE, Philippe - 05 67 22 91 50 philippe.mailhe@aviation-civile.gouv.fr MEDANI, Samy - 05 67 22 91 42 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "PN LIC PN-FORM PN AIRCREW" selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017. Devra être obtenue au cours de la 1ère année d'affectation.
Personne remplacée :	FONT, Nadine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE OPA/PN - DSAC SUD

Instruire les demandes d'autorisations administratives, assurer le contrôle des prestataires et exploitants.

Tâches :

- Participe à la surveillance des organismes de formation (ATO, CFS, écoles de formation IULM, organismes déclarés)
- Participe à la gestion des examinateurs
- Emet les titres aéronautiques des personnels navigants
- Délivre, proroge et renouvelle les autorisations et qualifications des personnels navigants
- Participe à la diffusion externe de la réglementation du personnel navigant et aux actions de conseil auprès des interlocuteurs
- Participe au suivi des associations
- Contribue aux actions du PSE, et notamment participe aux actions de promotion de la sécurité de l'aviation légère : séminaires, réunions, etc
- Participe le cas échéant aux enquêtes accidents
- Participe aux traitements des infractions aéronautiques
- Contribue au processus R4, certifier les acteurs dans le domaine des compétences PN

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative aux personnels navigants
- Connaissance de la réglementation relative à l'utilisation des aéronefs en aviation générale
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

Savoirs faire :

- Savoir communiquer efficacement (oralement et par écrit)
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles
- Curiosité intellectuelle
- Connaissance de l'anglais souhaité

Acquis professionnels :

Expérience antérieure dans un domaine technique en lien avec l'aviation souhaitée.

Formation initiale et continue : Stage auditeur approprié aux domaines d'exercice

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

Règles d'affectation des inspecteurs de surveillance :

Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de surveillance sont nommés au niveau débutant pour les inspecteurs, au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté n'est pas maintenue)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Assistant de subdivision*K-CE/EXPL/ENV
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/ENV SNA/CE - Subdivision études environnement (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-CE/EXPL/ENV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DEMEULE, Bruno - 04 82 90 92 50 bruno.demeule@aviation-civile.gouv.fr CLOUTOT, Jean-Christophe - 04 82 90 92 80 jean-christophe@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CLOUTOT, Jean-Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION ETUDES-ENVIRONNEMENT - SNA CENTRE-EST

Spécificité Systèmes et outil du contrôleur

**MISSION :** Assure le développement et le suivi des systèmes et outils du contrôleur aérien (paramétrages, définition, recueil et transmission des besoins d'évolution). Coordonne les différentes activités de la subdivision (conception de procédure, information aéronautique, systèmes) pour prendre en compte les interactions, en lien avec le chef de subdivision.

Tâches :

**GENERIQUES :**

- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du service exploitation et les autres sites
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.
- Peut participer aux groupes de travail locaux, régionaux ou nationaux de son domaine de compétence
- Peut participer en fonction des besoins à toute activité de la subdivision études - environnement

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision, il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures sont mises en oeuvre.

- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il participe à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents

**SPECIFIQUES :**

Systèmes :

- Participe à l'élaboration de spécifications, à leur mise en place et à leurs évolutions
- Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes
- Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec le service/division technique.
- Assure un fonctionnement coopératif avec le service technique

**LOCALES :**

Environnement :

- Gère l'évolution des systèmes pour les besoins environnement

**Profil - Qualification :**

Techniques de base :

- Bonnes connaissances en informatique
- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la rédaction de comptes-rendus, rapports de synthèse, méthodologies

Qualités requises :

- Goût pour le contact humain, le travail en équipe
- Etre à l'écoute des utilisateurs
- Connaissance du milieu opérationnel et des systèmes ATM
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Organiser, planifier, suivre une activité

FORMATION D'INTEGRATION (non exhaustif) :

- NAA : systèmes approche, principes et fonctionnalités
- Stage IRMA et COSNET exploitation
- Filet de sauvegarde
- ASMGCS
- Stage CESNAC - vie du vol
- Elvira : utilisation opérationnelle "ELVIRA" QDS, environnement
- DESNA ou SURSYS

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé d'affaires*STAC/SE/EQUI/BAL
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/EQUI/BAL Subdivision énergie, balisage (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*STAC/SE/EQUI/BAL
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Daniel - 01 49 56 83 10 daniel.allain@aviation-civile.gouv.fr MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé à TOULOUSE

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE d'AFFAIRES - sub. Energie Balisage - STAC

Mission principale :

Expertise ou audit en matière d'énergie/balisage aéroportuaire, études de conformité des installations de balisage.

Analyse des équipements de contrôle/commande intégrée dans les systèmes de l'aérodrome

Dispense des formations en énergie/balisage en langue française et anglaise

Conseils techniques pour la DSAC, la DCSID ou les exploitants d'aérodromes

Tâches :

Activités principales :

Expertise ou audit en matière d'énergie/balisage aéroportuaire, de système de contrôle/commande dans le cadre de l'homologation et de la surveillance pour le compte de la DSAC ou de la DCSID.

Etude de conformité des installations dans le cadre des projets nouveaux ou des modifications d'installations et rédaction des rapports associés.

Expertise sur les analyse de risques (fiabilité sécurité) réalisées par les exploitants en matière de systèmes de contrôle/commande et d'énergie dans l'environnement global des équipements de l'aérodrome.

Analyse des impacts "cyber-sécurité" dans le domaine de l'énergie/balisage

Elaboration, participation et/ou dispense de formation dans son domaine de compétences.

Elaboration et/ou participation de rédaction de guides, notes techniques dans son domaine de compétence.

Participation à la validation de nouvelles méthodes de mesures dynamiques des systèmes de balisage (drone, robot, etc.)

Participation éventuelle à des groupes de travail nationaux et internationaux dans ces domaines de compétence.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Textes réglementaires internationaux (OACI, EASA) et nationaux (TAC, CHEA)

Connaissance du domaine aéroportuaire et en particulier de leur mode d'exploitation.

Connaissances en électrotechnique , en électronique et en automatismes

Compréhension et connaissance des systèmes navigation aérienne souhaitable

Maîtrise de la langue anglaise.

Savoir-faire :

Sens de l'organisation, de la planification et de la méthode

Capacités de synthèse et qualités rédactionnelles

Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation

Goût pour les relations humaines et internationales

Prestations :

Expérience opérationnelle souhaitée en matière d'énergie/balisage et expérience souhaitée en audit et expertise aéroportuaire et plus particulièrement en énergie/balisage.

Expérience souhaitée en calibration d'aides visuelles, en étude comparative de systèmes dynamiques de mesures.

Expérience souhaitée dans les techniques d'audits

Travail ponctuel en extérieur et de nuit pour la réalisation de mesures photométriques et d'essais divers sur les aérodromes.

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "qualification d'auditeur dans le domaine AER en spécialité "EB" selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017 fixant les modalités de délivrance de la licence de surveillance requise pour l'exercice des missions de la direction de la sécurité de l'aviation civile.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chargé de projet*DSNA/MSQS/ASSU
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/ASSU Division assurance de la performance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*DSNA/MSQS/ASSU
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FORESTIER, Hervé - 01.58.09.33.98 ROBIN, Loïc - 01.58.09.47.20
Personne remplacée :	FIORIO, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet à la division Assurance de la Performance de la Mission du Management de la Sécurité, de la Qualité et de la Sûreté - DSNA/MSQS

A pour mission de recueillir, analyser et suivre les performances sécurité de la DSNA.

Tâches :

- analyse certaines familles d'évènements pour proposer des actions visant à améliorer le niveau de sécurité de la DSNA
- participe aux GT qui visent à améliorer la sécurité (aspects réglementaires, opérationnels)
- contribue à coordonner les positions des participants de la DSNA sur certains dossiers transverses, exemples :GT (CASH), actions de sensibilisation aux ANC...
- contribue à la gestion de performance de la DSNA en matière de sécurité et de sûreté
- participe à la mise à jour du référentiel réglementaire de son domaine de compétence (PRO\_003)
- gère les actions du PSE affectées à la DSNA, les recommandations relatives à la sécurité, en particulier celles issues du BEA du BEAD et du GPSA
- assure l'interface entre DSAC et les autres entités de la DSNA pour les recommandations et les actions du PSE, ponctuellement pour certains autres dossiers
- point de contact pour les demandes de la DSAC liés au traitement des évènements sécurité
- interlocuteur privilégié du BEA, peut être mis à contribution pour émettre un avis sur des projets/rapports ou études du BEA, analyses complémentaires d'incidents de la DSNA
- assure le suivi des divers plans d'actions (internes ou externes) impactant la DSNA
- participe aux audits et surveys internes du SMI (Système Management Intégré) de la DSNA
- peut être amené à des réunions internationales
- assure une supervision des performances sécurité
- assure un suivi de la mise en oeuvre des recommandations et des propositions liées à la sécurité

Profil - Qualification :

- conduite de programme
- réglementation du système de management intégré
- méthodes de surveillance interne (audits et surveys)
- base de données (type INCA, AGATA, AEROBI et GEODE)
- outil Elvira
- anglais
- outils Microsoft : Word, Excel, Access, One Note et Powerpoint
- internet/intranets : DGAC, DSNA

savoir-faire :

- goût pour les relations humaines
- esprit méthodique
- aptitude au travail d'équipe
- capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse
- connaissance du domaine de la navigation aérienne



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/CNS/FRS/M
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/FRS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PELISSIER, Philippe - 05 62 14 53 44 philippe.pelissier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FLEURY, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert de la Gestion des brouillages de fréquences Aviation Civile - DTI/CNS/FRS

Tâches :

En relation avec le responsable de la gestion des brouillages, l'agent partagera :

- La gestion des brouillages de tous les opérateurs aéronautiques utilisateurs de fréquences AC notamment communication et navigation,
- Le suivi des procédures des brouillages étatiques,
- Les relations avec l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), Eurocontrol et l'OACI en matière de brouillages de fréquences,

L'agent pourra être appelé à assurer la gestion des fréquences, des coordinations COM 2, 3 et 4, en fonction de ses disponibilités.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Connaissance des systèmes de la Navigation Aérienne et si possible des règles de coordination de fréquence OACI et ANFR,
- Bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques,
- Langue Anglaise.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DEL/GUA/SURV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUA/SURV Délég. Guadeloupe - Division surveillance et régulation (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUA/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEISSIER, Laurent - 05 90 48 20 71 laurent.teissier@aviation-civile.gouv.fr DANIEL, Gérard - 05 90 48 20 01 gerard.daniel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine OPS-INFRA puis OPS-SERVICES selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	TESOR, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Inspecteur de surveillance - DSAC AG - Délégation Guadeloupe

**Mission :** Assure des missions de surveillance dans le cadre de l'homologation et le suivi des infrastructures et services aéroportuaires et de la certification des exploitants d'aérodrome.

**Tâches :**

- Prépare et réalise les contrôles AESA aérodromes, CHEA-TAC, TAC hélicoptères et SSLIA-SPPA principalement dans la zone dévolue à la délégation mais aussi sur toute la zone Antilles-Guyane en fonction de la planification coordonnée au niveau régional,
- Participe au suivi de la réalisation des plans d'actions correctives des exploitants d'aérodrome,
- Participe à l'analyse de dossiers dans le domaine de l'homologation et de la certification,
- Propose les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaire et des décisions d'homologation des pistes,
- Contribue à la revue des événements de sécurité et au suivi des analyses des opérateurs sur leurs événements,
- Contribue, sous la responsabilité d'un inspecteur qualifié, au suivi des études d'impact sur la sécurité (possibilité de formation complémentaire après expérience),
- renseigne ses activités et la progression des actions correctives dans le logiciel métier (Qpulse),
- participe à la permanence de la division.

**Profil - Qualification :**

- Maîtrise du référentiel réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire,
- Maîtrise des techniques d'inspections et d'audit
- Connaissance de l'exploitation aéroportuaire
- Maîtrise des outils informatiques

**Savoir-faire :**

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Esprit d'analyse, de synthèse et rédaction
- Applique le processus R3 en respectant les procédures locales
- Disponibilité

**Conditions particulières d'exercice :**

déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours) ;  
participe, si volontaire, à la permanence des enquêteurs de première information BEA sur les accidents d'aéronefs.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/SUR Division Sûreté (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUSQUIE, Elisabeth - 05 67 22 91 30 elisabeth.bousquie@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05 67 22 92 01 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "SUR SUR" selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	ROY, Virginie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SURETE - DSAC SUD

Instruire les demandes d'autorisations administratives dans le domaine de la sûreté et assurer la surveillance continue des opérateurs titulaires de ces autorisations.

Tâches :

Au titre de la mise en oeuvre du processus qualité R7 de la DSAC, contribue aux tâches suivantes pour ce qui concerne les aéroports et opérateurs relevant de la compétence de la DSAC Sud :

- Assurer la coordination et la concertation entre les différents acteurs de la sûreté aéroportuaire (douane, police, exploitants...) notamment en organisant des réunions du comité opérationnel de sûreté ;
- Analyser, diffuser et expliquer aux partenaires externes ou internes à la DGAC les référentiels réglementaires national et européen ;
- Préparer les réunions des comités locaux de sûreté ;
- Assurer le suivi des manquements et l'organisation des réunions des commissions de sûreté ;
- Exécuter le plan de surveillance annuel des opérateurs dans le respect des objectifs fixés par la DSAC ;
- Elaborer les projets de textes du référentiel réglementaire local (arrêté de police, mesures d'application, PSA...) ;
- Vérifier la conformité de tout aménagement prévu sur les aéroports avec le référentiel réglementaire.

Au titre des activités régaliennes :

- Participer à la gestion des titres de circulation aéroportuaire et des habilitations individuelles des personnes physiques ;
- Répondre aux sollicitations des autorités préfectorales dans le domaine de la sûreté et de la défense.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- Connaître les dispositions réglementaires concernant la sûreté
- Connaître l'organisation des aéroports et des différents acteurs
- Goût et aptitude pour la rédaction (notes, rapports, comptes-rendus)
- Capacité à utiliser les logiciels word, excel, et powerpoint

Savoirs faire

- Sens de la diplomatie et de la pédagogie
- Disponibilité
- Capacité à se déplacer sur les aéroports de la DSAC Sud

L'exercice d'activités de surveillance dans le domaine de la sûreté est subordonné au suivi des stages de formation initiale à l'ENAC et à la réussite aux épreuves de certification organisées à l'issue de ces stages.

Règles d'affectation des inspecteurs de surveillance :

Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans les filière des inspecteurs sont nommés : au niveau débutant pour les inspecteurs, au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.  
Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de division*DSNA/RH/CT/GTSEE
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/RH/CT/GTSEE Division gestion TSEEAC (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/RH/CT/GTSEE
Filière / Métier :	Ressources humaines Cadre ressources humaines
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	RICQ, Sylvain - 01.69.67.67.30 LARTIGUE, Maryse - 01.69.57.67.55
Personne remplacée :	LARTIGUE, Maryse

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division gestion TSEEAC - DSNA/SDRH - Département Gestion des Personnels Techniques

Sous l'autorité du chef du département gestion des corps techniques de la NA, est en charge de la gestion statutaire et de la mobilité des agents relevant du corps des TSEEAC et de l'encadrement des personnels de la division.

Tâches :

\*Est responsable du suivi individuel et collectif des TSEEAC

- supervise les procédures d'avancement collectives et la diffusion des notifications,
- assure le suivi des nominations et reclassements,
- supervise la rédaction et la diffusion des arrêtés individuels relatifs aux changements de position des agents,
- supervise la tenue, la mise à jour et la consultation des dossiers individuels des agents,
- est l'interlocuteur des directeurs et chefs de service, des agents, des représentants des personnels sur ces dossiers,
- représente la sous-direction des ressources humaines dans les instances extérieures pour son domaine de compétence.

\*Participe à la préparation et au suivi de la CAP TSEEAC

- assure l'information des services sur le calendrier et les modalités de déroulement de la CAP,
- est responsable du recueil des demandes d'ouverture de postes des services,
- participe aux différents arbitrages relatifs aux ouvertures de postes,
- assure la production et la diffusion des documents de travail et de séance,
- supervise le secrétariat de la CAP,
- est responsable du suivi des résultats de la CAP vis-à-vis des directeurs et chefs de services, des agents et des membres de la CAP dans le respect de la confidentialité

\*Participe aux différents travaux relatifs à la gestion du corps des TSEEAC

- effectue des études sur les dimensionnements, les besoins globaux et la politique d'affectation,
- participe à la préparation des CTP dans son domaine de compétence,
- concourt à la rédaction des textes d'organisation des personnels,
- réalise des études de prospective dans le domaine des ressources humaines.

\*Participe aux différents recrutements dans le corps des TSEEAC.

\*Veille à la bonne gestion des bases de données du personnel et des dossiers administratifs des agents dans le respect des règles administratives et de la confidentialité des données personnelles.

\*Produit et diffuse dans le respect de la confidentialité, des règles juridiques et des circuits administratifs en vigueur, les documents relevant des évolutions statutaires et de la mobilité des TSEEAC, tant collectifs qu'individuels.

Profil - Qualification :

Compétences professionnelles :

- Connaissances du statut général des fonctionnaires et du statut particulier des TSEEAC
- Connaissance de la réglementation s'appliquant aux personnels DGAC
- Connaissance de l'organisation et des missions de la DGAC
- Bases de données de gestion des personnels (SIRH)

- Outils bureautiques courants : Windows, Word, Excel
- Intranet DGAC, Internet

Aptitudes :

- Sens de l'organisation
- Autonomie
- Rigueur
- Discrétion
- Capacité de coordination et d'animation de réseaux très variés (état-major, organisations syndicales, directions des services, agents, interlocuteurs externes, etc.)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Spécialiste exploitation*LFRB/HEXPL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRB/HEXPL Brest Bretagne - Hors exploitation (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFRB/HEXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MANSEC, Stéphane - 02 98 32 02 36 stephane.mansec@aviation-civile.gouv.fr GERMAIN, Laurent - 02 28 00 25 25 laurent.germain@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HUET, Pierre-Yves

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**SPECIALISTE EXPLOITATION - SNA OUEST - AEROPORT BREST BRETAGNE**

Assure les missions qui lui sont confiées par son supérieur hiérarchique direct dans son domaine de compétences.

Tâches :

**GENERIQUES**

- Participe à la mise à jour documentaire
- Participe à la gestion statistique des activités du SNA Ouest (établissement et tenue de Tableaux de Bord)
- Participe à la mise en oeuvre des tableaux d'actions et de suivi de la documentation aéronautique, support des activités de la CA
- Participe en temps réel au suivi des demandes d'activités particulières et des évènements conduisant à l'élaboration du "dossier opérationnel" de la CA (état des activités planifiées : drones...)
- Participe au suivi, à la coordination des travaux en interface avec l'exploitant aéroportuaire

**SPECIFIQUES**

- Assure la mise à jour de l'environnement simulateur sous la responsabilité du Chef CA
- Assure le suivi des statistiques DO
- Participe aux études, aux groupes de travail et aux réunions de la CA (dossiers espace, évolution aménagement vigie, SYSAT Groupe 2)
- Rédige des notes/consignes, comptes rendus, mise à jour du MANEX sous la responsabilité du Chef CA

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Navigation aérienne :

- Connaissance de la réglementation et de l'organisation de la CA

Informatique :

- Utilisateur des outils bureautiques classiques et de produits spécifiques

Qualités requises :

Savoir travailler en équipe,  
écouter,  
accepter un arbitrage.

**RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Adjoint chef de division*DS-S/SR/SUR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/SUR Division Sécurité (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint chef de division*DS-S/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUSQUIE, Elisabeth - 05 67 22 91 30 elisabeth.bousquie@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05 67 22 91 02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "SUR/SUR", selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	COURTY, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE LA DIVISION SURETE - DSAC SUD

Assure, en coordination avec le chef de division ,l'encadrement des inspecteurs de surveillance sûreté et le pilotage des activités de surveillance initiale et continue des opérateurs .

Tâches :

1 - En coordination avec le chef de division,:

- Anime et encadre l'équipe d'inspecteurs de surveillance
- Assure la coordination et la concertation entre les différents acteurs de la sûreté aéroportuaire (douane, police, , exploitants...) notamment en animant les réunions du comité opérationnel de sûreté
- Analyse, diffuser et expliquer aux partenaires externes ou internes à la DGAC les référentiels réglementaires national et européen
- Représente la DSAC SUD aux réunions du comité local de sûreté des aérodromes ;
- Préside les séances des commissions sûreté
- Veille à la bonne exécution du plan de surveillance
- Elabore des projets de textes du référentiel réglementaire local (arrêté de police, mesures d'application, PSA...)
- Représente la DSAC/Sud aux réunions relatives à la sûreté organisées par les services de la DGAC et par les préfetures territorialement compétentes

2) Participe aux actions de surveillance (inspections et audits)

3) En l'absence du chef de division sûreté

- Veille à la continuité du fonctionnement de la division
- Participe aux réunions bimensuelles du comité de direction , aux revues de direction locales et aux comités de direction performance.

4) Participe à la permanence de direction de la DSAC SUD

5) Assure des missions nationales pour le compte de DSAC/DT/SUR.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation sûreté

Maîtrise des techniques d'audits et inspections dans le domaine sûreté

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Sens des responsabilités

Qualités de management et d'organisation

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

L'exercice d'activités de surveillance dans le domaine de la sûreté est subordonné au suivi des stages de formation initiale à l'ENAC et à la réussite aux épreuves de certification organisées à l'issue de ces stages.

Exigences : Avoir suivi la formation d'auditeur sûreté. Connaître les modes d'exploitation des opérateurs Avoir suivi une formation dans le domaine du management ou avoir encadré une équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DEL/GUA/SURV
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUA/SURV Délég. Guadeloupe - Division surveillance et régulation (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUA/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEISSIER, Laurent - 05 90 48 20 71 laurent.teissier@aviation-civile.gouv.fr DANIEL, Gérard - 05 90 48 20 01 gerard.daniel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine SURETE" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	FLANDRINA, Jeanne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/AG - Délégation Guadeloupe

Mène les actions de surveillance programmées et réparties au niveau régional et constate les actions correctives menées. Coordonne les inspections ciblées des SCE et suit la résolution des non conformités éventuelles. Assure un conseil auprès des acteurs de la sûreté (exploitants, SCE, préfecture). Elabore les textes locaux dans le domaine de la sûreté (arrêtés préfectoraux, mesures particulières etc.).

Tâches :

- Surveillance de tous les acteurs aéronautiques en matière de sûreté aéroportuaire pour Pointe à Pitre et les aérodromes secondaires ;
- Actions diverses pour le compte du préfet (commissions sûreté, validation des demandes de badges, actes administratifs divers, mises à jour des arrêtés de police...) et de la DTA ;
- Assurer notamment au moyen des outils informatiques sûreté le suivi des non-conformités relevées et actions de surveillance réalisées.

Profil - Qualification :

- Connaissance juridique et technique des domaines réglementaires communautaire, national et local, couverts par l'audit
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs concernés par les domaines réglementaires maîtrisés
- Maîtrise de la méthodologie de l'audit de sûreté
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé
- Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'auditeur sûreté
- Droit du domaine concerné

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Capacités rédactionnelles
- Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Savoir travailler en équipe
- Goût pour les contacts

Expériences souhaitées : Expérience acquise en activité similaire, expérience acquise en DSAC-IR, expérience nécessaire dans le domaine de compétence, demande une grande autonomie par son caractère isolé.

Conditions particulières d'exercice : Certification nécessaire. Participe, si volontaire, à la permanence des enquêteurs de première information BEA sur les accidents d'aéronefs.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr PRECOPE, René - 05 96 55 60 28 rene.precope@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RANDE, Erwan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires dans le domaine surveillance des opérations aériennes - DSAC/AG

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

Tâches :

Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées.

Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles, en Guyane et à Saint-Pierre et Miquelon.

Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes.

Peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation complémentaire adaptée.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissance de la réglementation relative aux opérations aériennes de transport public

Connaissance de l'exploitation des aéronefs

Techniques d'inspection et d'audit

Maîtrise de l'anglais oral et écrit

Expérience du pilotage appréciée

Savoir-faire :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Maîtrise des outils informatiques

Sens des responsabilités

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, délivrée après le suivi d'une formation théorique (6 semaines et plus) et pratique (en DSAC Antilles-Guyane).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chargé d'affaires*DS-AG/SR/SUR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/SUR Division sûreté (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HENNION, Cyril - 05 96 55 63 77 cyril.hennion@aviation-civile.gouv.fr BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SEGUETTE, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES SURETE - DSAC/AG/SR

Le chargé d'affaires assiste le chef de division sûreté au niveau régional et réalise également des actions de surveillance dans la zone de compétence de la DSAC-AG.

Tâches :

Domaine régalién :

- conseiller le chef de division sûreté, les délégations en matière de sûreté
- suivre les évolutions réglementaires, organiser et assurer leur diffusion aux acteurs de la zone Antilles-Guyane concernés
- participer aux réunions de pilotage organisées avec les délégations pour le suivi des dossiers en cours
- mettre à jour les arrêtés préfectoraux et leurs mesures particulières d'application pour la Martinique et conseiller les délégations pour les aéroports relevant de leur zone de compétence
- participer aux COS, CLS et commission sûreté en Martinique, et le cas échéant sur les autres aéroports en support des délégations

Domaine de surveillance :

- mener ou participer à des actions de surveillance initiale ou continue des acteurs aéroportuaires dans la zone Antilles-Guyane (exploitants d'aéroport, transporteurs aériens, agents habilités, fournisseurs habilités, chargeurs connus et établissement conventionnés de formation
- suivre les écarts relevés
- être le correspondant Périclès de la DSAC-AG

Qualité :

- assister le pilote du processus R7 dans les activités liées à la gestion du processus

Profil - Qualification :

Connaissances :

- être certifié inspecteur de surveillance sûreté
- connaître l'exploitation des opérateurs concernés par ces réglementations
- maîtriser les méthodes et procédures du MCT-SUR
- posséder un niveau de pratique de la langue anglaise permettant de converser et comprendre des documents techniques dans cette langue

Savoir-faire :

- avoir le sens du service
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute, de patience et de discrétion
- savoir gérer les situations conflictuelles
- posséder des qualités d'analyses et rédactionnelles
- savoir s'organiser et prendre des décisions rapides

Expérience souhaitée :

Activité précédente dans le domaine de la sûreté aérienne et/ou formation récente.

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Sûreté /spécialité SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017" et nécessite des déplacements.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chef de division*DS-AG/SR/OPA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA Division surveillance des opérations aériennes (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-AG/SR/OPA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	THORAVALE, Laura

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA DIVISION SURVEILLANCE DES OPERATIONS AERIENENS - DSAC/AG

Rattaché au département Surveillance et Régulation de la DSAC/AG

Tâches :

Cordonne la surveillance des opérations aériennes (processus R4 et R5) au sein de la division et en relation avec les délégations.

Assure la responsabilité du contrôle technique des compagnies aériennes et de l'application des règlements en vigueur.

Participe à la mise en oeuvre du PSE localement dans le domaine des opérations aériennes.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Maîtrise du domaine réglementaire national et international.

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés.

Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives.

Maîtrise de l'anglais oral et écrit.

Connaissance et pratique des référentiels européen et français dans le domaine de l'audit des opérateurs aériens

Savoir faire :

Sens des responsabilités.

Qualités de management et d'organisation.

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain.

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions.

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.

Capacité à rédiger des rapports, notamment d'audits.

Acquis professionnels :

Expérience acquise en activité similaire

Expérience acquise en DSAC IR

Expérience nécessaire dans le domaine de compétence

Formation initiale et continue :

Formation théorique (six semaines) et pratique (en DSAC interrégionale) qui est sanctionnée par l'obtention de la licence de surveillance

CONDITION PARTICULIERES D'EXERCICE :

Licence nécessaire

Astreintes

Détention obligatoire de la licence de surveillance du domaine opérations spécialité CAT.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chef de subdivision*DS-AG/SR/OPA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA Division surveillance des opérations aériennes (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-AG/SR/OPA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRECOPE, René

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision transport aérien - DSAC/AG

Tâches :

- Anime et coordonne l'activité des contrôleurs techniques d'exploitation
- Assure le contrôle technique des compagnies aériennes basées aux Antilles et en Guyane
- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées
- Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles et en Guyane
- Coordonne, dans le cadre des droits de trafic, l'étude des questionnaires techniques déposés par les compagnies aériennes extra-communautaires pour la desserte de Saint-Barthélemy et Saint Pierre et Miquelon
- Calcule la redevance d'exploitants pour l'ensemble des exploitants dont la DSAC-AG assure la surveillance
- Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité.

Profil - Qualification :

- Savoir généraux et pratiques :
- Maîtrise du domaine réglementaire national et international
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit

Savoirs faire :

- Sens des responsabilités
- Qualités de management et d'organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain
- Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Qualité rédactionnelle de rapports

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Inspecteur dans le domaine.

Formation initiale et continue

Formation théorique (six semaines et plus) et pratique (en DSAC IR) qui est sanctionnée par l'obtention de la licence de surveillance du domaine.

Conditions particulières d'exercice :

Licence nécessaire, détention obligatoire de la licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT. Déplacements fréquents en Antilles-Guyane.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Chargé d'affaires*DS-CE/SR/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA Division transport aérien (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-CE/SR/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60 thierry.lhommeau@aviation-civile.gouv.fr PREVOST, Florent - 04 26 72 68 63 florent.prevost@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	FRANCOIS, Raphaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - DSAC/CE - Division Transport Aérien

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien avions, hélicoptères et ballons dont cette entité a la charge.

A ce titre, il :

- Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.
- Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Tâches :

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du PSE : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies dont la subdivision assure la surveillance.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des opérateurs soumis à des obligations
- bonne maîtrise de l'anglais
- expérience du pilotage appréciée

Savoir-faire/ Savoir-être :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chef de programme*SIA/DIR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/DIR Direction - Service de l'information aéronautique (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*SIA/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr BAIXAS, Martine - 05 57 92 55 25 martine.baixas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GREMY, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME SEPIA - SIA

MISSION :

Piloter le projet SEPIA (Système Evolutif de Production de l'Information Aéronautique), remplacement de l'outil de production de l'information aéronautique NOPIA

Tâches :

- Conduit le projet : gestion du planning, budget, risques, etc.
- Anime l'équipe projet
- Communique sur l'avancement du projet
- Supervise la rédaction du cahier des charges en coordination avec toutes les parties prenantes du projet
- Suit la conception du projet (besoins usagers/utilisateurs, spécifications fonctionnelles, lotissements, critères de réception, etc...)
- Organise les modalités de choix de la solution avec les parties concernées
- Assure l'interface entre la DSNA, le prestataire et les utilisateurs
- Coordonne la contribution DO au suivi de la réalisation du produit.
- Vérifie la conformité du travail réalisé par le prestataire retenu en coordination avec la DTI
- Suit les différentes phases de développement de la solution, organise les tests utilisateurs
- Pilote la phase de transition et le déploiement (systèmes, documentation, formations, etc...) et la phase d'accompagnement au changement des utilisateurs ( DSNA et externes).
- Assure la livraison et le suivi auprès des clients et usagers

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Techniques et outils de résolution de problèmes
- Techniques de conduite de réunion
- connaissance de l'organisation de la DGAC
- connaissances techniques en informatique de gestion et d'information
- bonne connaissance de la langue anglaise (lu et parlé)

Savoir-Faire :

- savoir coordonner, animer, organiser
- être capable de travailler en équipe et/ou en réseau, de déléguer, de rendre compte
- savoir planifier des délais et des ressources
- savoir négocier, proposer des décisions
- avoir un bon sens relationnel
- savoir gérer un projet
- savoir identifier et formaliser les besoins utilisateurs
- savoir rédiger et exploiter des documents
- utiliser les techniques d'accompagnement au changement

Qualités requises

- Ecoute et négociation
- Orientation client
- Animation d'équipe
- Communication
- Esprit d'initiative
- Disponibilité (Des déplacements sont à prévoir)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Contrôleur technique d'exploitation*DS-CE/SR/TA/CT
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA/CT Subdivision contrôle technique (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-CE/SR/TA/CT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CAPERAN, Alain - 04 26 72 68 71 alain.caperan@aviation-civile.gouv.fr LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60 thierry.lhommeau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "RAMP / Inspection Technique au sol " selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	CAPERAN, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôleur technique d'exploitation à DSAC/CE - Lyon St Exupéry

Tâches :

Contribuer à assurer la sécurité de l'exploitation des aéronefs français et étrangers dans le cadre des contrôles SANA/ SAFA/SACA.

- contrôle la préparation des vols, la documentation, les équipements, l'état général et le chargement des aéronefs dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français et étrangers,
- prend le cas échéant, des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol,
- rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale,
- réalise des visites de conformité, lorsque requises
- contribue par son expertise au fonctionnement de la division Transport Aérien.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- réglementation relative au domaine concerné
- technologie aéronef
- anglais écrit et oral : OACI ELP 4, européen niveau B2 ou certificat équivalent.

Savoir-faire :

- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- faire preuve de qualité relationnelle et d'écoute

Expériences appréciées :

- Opérations aériennes (Personnel Navigant Technique, Personnel Navigant Commercial, pilote privé)
- Contrôle de l'exploitation aérienne (inspecteur opérations aériennes)
- Maintenance avion (avionique, moteur etc.),

Qualification :

L'habilitation des contrôleurs techniques d'exploitation pour exercer leurs fonctions est conditionnée au suivi d'une formation et à la réussite d'un examen théorique à l'ENAC, ainsi qu'au suivi d'une formation pratique suivie d'une évaluation démontrant l'aptitude à réaliser les inspections en accord avec les procédures en vigueur dans le manuel R5- RAMP. Coursus permettant ainsi l'obtention de la licence de surveillance « Contrôleur Technique d'exploitation ». (manuel R5-GEN).

Anglais : l'agent devra obtenir le niveau 4 OACI ou B2 européen (ou équivalent) avant sa qualification.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Contrôleur d'aérodrome*LFLY/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFLY/TWR Lyon Bron - Circulation aérienne (LYON)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFLY/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRACHET, Nathalie - 04 82 90 48 10 nathalie.brachet@aviation-civile.gouv.fr DEMEULE, Bruno - 04 82 90 92 51 bruno.demeule@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 heures du 15 février 2018
Personne remplacée :	BLANQUER, Hélène

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - LYON BRON - SNA/CE

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :
  - .en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)
  - .en assurant les séquences d'approche et ce, en intégrant les contraintes d'environnement
- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Effectue des détachements
- Participe aux groupes de travail locaux ayant trait à l'activité contrôle
- Exerce la qualification maximale du centre

Sécurité / Qualité / Environnement / Sûreté

- Assure la protection des personnes et des matériels
- Procède à la notification d'évènements
- Participe aux commissions de sécurité sur convocation
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définies dans les textes
- Prend en compte les résultats et préconisations issues des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils de contrôle
- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître et exploiter le MANEX
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du centre
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Gestion de situations inhabituelles
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence
- Travail en groupe

**EXPERIENCE SOUHAITEE :**

Formation initiale de contrôleur de l'ENAC

**FORMATION D'INTEGRATION :**

Qualification de Contrôleur d'aérodrome du centre

**REMARQUES :** L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA2
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA2 Subdivision chargée du ctr tech cies transp. par avion (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA2
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01.69.57.76.05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	LAPABE-GOASTAT, Emma

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES à la DSAC/NORD - SR2 - Athis Mons

Assurer les fonctions d'inspecteur de surveillance en charge du suivi d'une ou plusieurs compagnies aériennes concernant le respect des normes de sécurité aéronautique : délivrance des certificats et autorisations associées, mise en oeuvre des actions de surveillance, participation à la gestion des incidents et événements d'exploitation.

La division Transport aérien de la DSAC Nord comporte 22 agents répartis en 5 subdivisions couvrant les domaines de la surveillance des transporteurs aériens basés sur le territoire de la DSAC/Nord ainsi que le contrôle technique d'exploitation sur les plateformes d'Orly, Beauvais, Lille et Roissy.

La division assure la surveillance de 10 des plus importantes compagnies exploitant à titre commercial des avions : Hop!, Air Caraïbes Atlantique, Transavia France, ASL Airlines, Aigle Azur, FrenchBlue, Openskies, Corsair, La Compagnie, XL Airways.

Tâches :

Certification :

Participe à l'information des entreprises sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale à travers des missions à réaliser dans tout le périmètre de la DSAC (métropole et outre-mer).

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du Programme de Sécurité de l'Etat : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Réglementation relative au domaine concerné

Techniques d'inspection et d'audit

Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes

Bonne maîtrise de la langue anglaise

Expérience du pilotage appréciée

Qualités humaines

Disponibilité et capacité à travailler en équipe

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions  
Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouv.vf BIOLLEY, Nadine - 0426726841 nadine.biolley@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	PAULIN, Susana

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de la surveillance SURETE - DSAC/CE

Tâches :

Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités...). Suivi des plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
  - Participation à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
  - Participation à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
  - Suit des travaux en cours ou prévus, des incidents de sûreté.
  - Veille à la gestion de la base de données des opérateurs et à la diffusion de la réglementation
  - Participation aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.
- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.

Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

## RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTH
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTHAA Subdivision chargée du CT Cies transport par hélicoptère et autres aéronefs (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT/ Inspecteur" .

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES à DSAC/NORD/SR2 - Athis Mons

Assurer les fonctions d'inspecteur de surveillance en charge du suivi d'une ou plusieurs compagnies aériennes concernant le respect des normes de sécurité aéronautique : délivrance des certificats et autorisations associées, mise en oeuvre des actions de surveillance, participation à la gestion des incidents et événements d'exploitation.

La division Transport aérien de la DSAC Nord comporte 22 agents répartis en 5 subdivisions couvrant les domaines de la surveillance des transporteurs aériens basés sur le territoire de la DSAC/Nord ainsi que le contrôle technique d'exploitation sur les plateformes d'Orly, Beauvais, Lille et Roissy.

La division assure la surveillance de 10 des plus importantes compagnies exploitant à titre commercial des avions : Hop!, Air Caraïbes Atlantique, Transavia France, ASL Airlines, Aigle Azur, FrenchBlue, Openskies, Corsair, La Compagnie, XL Airways.

Tâches :

Certification :

Participe à l'information des entreprises sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale à travers des missions à réaliser dans tout le périmètre de la DSAC (métropole et outre-mer).

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du Programme de Sécurité de l'Etat : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Réglementation relative au domaine concerné

Techniques d'inspection et d'audit

Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes

Bonne maîtrise de la langue anglaise

Expérience du pilotage appréciée

Qualités humaines

Disponibilité et capacité à travailler en équipe

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions  
Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTH
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTHAA Subdivision chargée du CT Cies transport par hélicoptère et autres aéronefs (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT/ Inspecteur" .

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES à DSAC/NORD/SR2 - Athis Mons

Assurer les fonctions d'inspecteur de surveillance en charge du suivi d'une ou plusieurs compagnies aériennes concernant le respect des normes de sécurité aéronautique : délivrance des certificats et autorisations associées, mise en oeuvre des actions de surveillance, participation à la gestion des incidents et événements d'exploitation.

La division Transport aérien de la DSAC Nord comporte 22 agents répartis en 5 subdivisions couvrant les domaines de la surveillance des transporteurs aériens basés sur le territoire de la DSAC/Nord ainsi que le contrôle technique d'exploitation sur les plateformes d'Orly, Beauvais, Lille et Roissy.

La division assure la surveillance de 10 des plus importantes compagnies exploitant à titre commercial des avions : Hop!, Air Caraïbes Atlantique, Transavia France, ASL Airlines, Aigle Azur, FrenchBlue, Openskies, Corsair, La Compagnie, XL Airways.

Tâches :

Certification :

Participe à l'information des entreprises sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale à travers des missions à réaliser dans tout le périmètre de la DSAC (métropole et outre-mer).

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du Programme de Sécurité de l'Etat : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Réglementation relative au domaine concerné

Techniques d'inspection et d'audit

Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes

Bonne maîtrise de la langue anglaise

Expérience du pilotage appréciée

Qualités humaines

Disponibilité et capacité à travailler en équipe

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions  
Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/SUR/FF
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR/FF Subdivision frêt et formation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/SUR/FF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01 69 57 74 08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr RAULET, Isabelle - 01 69 57 75 59 isabelle.raulet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance sûreté selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	BOULET, Jean-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SURETE - DSAC NORD - SR2 - Athis Mons

Tâches :

- Approbation de cours de formation sûreté.
- Actions de surveillance sur les organismes de formation.
  
- Actions de surveillance sur les agents habilités, chargeurs connus, fournisseurs habilités et fournisseurs connus :
  - inspections de surveillance locale,
  - inspections de surveillance initiale ou de renouvellement,
  - instructions de programmes de sûreté,
  - inspections de surveillance croisée.
  
- Suivi des actions correctives correspondantes.
- Supervision du plan de surveillance des inspections des opérateurs fret par la GTA et les douanes.
- Expertise et conseil en matière de sûreté de l'aviation civile.

Profil - Qualification :

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concernés

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit

Expérience du pilotage appréciable pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur dans le domaine concerné

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chef de Subdivision*DS-SE/SR/RDD/RNA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RNA Subdivision régulation navigation aérienne (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de Subdivision*DS-SE/SR/RDD/RNA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé d'études économiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37
Personne remplacée :	DELFOSSÉ, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision RDD/RNA - DSAC SUD-EST

Il (elle) assure

- l'organisation et le suivi de la concertation sur l'utilisation de l'espace aérien, la préparation et l'organisation des CCRAGALS et CRG correspondants,
- Le traitement et le suivi des dossiers de changement temporaire ou permanent de l'organisation de l'espace aérien du sol au FL115,
- la fonction d'informateur et de coordonnateur pour l'information aéronautique,
- la gestion des fréquences aéronautiques (OPC et AFIS),
- La préparation des avis rendus aux préfets sur les créations de plates-formes aéronautiques, s'agissant de leur insertion dans l'espace aérien,
- L'harmonisation des méthodes de traitement et la coordination avec les Délégations de la DSAC-SE,
- l'instruction des dossiers de lâchers de ballons, feux d'artifice, laser et skytracers pour les départements de Provence.

Profil - Qualification :

- Aptitude au management et au travail en équipe.
- Aptitude à la communication, capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (BEP du CRG-SE, autres services de l'Etat, usagers aéronautiques).
- Bonne connaissance de la réglementation européenne et nationale concernant la navigation aérienne et les espaces aériens.
- Bonne connaissance du monde de l'aviation générale, légère et sportive.
- Bonne connaissance de la documentation aéronautique.
- Expérience de pilote privé ou de contrôleur aérien souhaitée.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/FOR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/FOR Subdivision de la formation aéronautique et infractions (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouf.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention d'une licence d'inspecteur de surveillance domaine PN/Spécialités FOR selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	SERRE, Sarah

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD/SR2 Athis-Mons

- Instruire les demandes d'autorisations administratives et assurer le contrôle des prestataires et exploitants,
- Diffuser la réglementation relative aux domaines de compétence,
- Participer à la rédaction des procédures du MCT.PN.
  
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés,
- Vérifie la stratégie pédagogique (sur site) des écoles de formation,
- Contribue au fonctionnement local du PSE,
- Participe à la mise en oeuvre du règlement européen 1178/2011, analyse et diffuse les informations (AIRCROW).

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

réglementation relative au domaine concerné

techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit

outils bureautiques

notions de comptabilité

Savoir faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/P
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/P Mission Projets (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/P
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CRENAIS, Jean-Michel - 05.62.14.57.15 jean-michel.crenais@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PATOUREAUX, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior au sein de la cellule 3P « Planification et Pilotage de la Production de systèmes » DTI

En charge d':

- assurer une vision globale des évolutions prévues du système d'assistance automatisée au contrôle ATM en route et approches, et participer à la définition de la stratégie d'évolution des systèmes,
- assurer un emploi des ressources optimal,
- coordonner et optimiser l'exécution globale de la production depuis la consolidation des besoins en passant par les études systèmes et les développements jusqu'aux déploiements,
- Fournir à la direction les éléments de décision et d'arbitrage.

Tâches :

Le titulaire sera chargé de la coordination des dossiers transverses (En-route et Approches) relatifs aux évolutions du Système CAUTRA, et notamment des dossiers Météo et Distribution horaire.

Le titulaire sera par ailleurs le correspondant de la cellule 3P auprès du coordinateur DTI chargé de la conformité au Règlement européen Interopérabilité (Reg.552).

Cette mission s'intègre dans le contexte ATM actuel de la DSNA, où des adaptations du Système historique CAUTRA et des réseaux de communications LAN/WAN sont rendues nécessaires pour garantir la mise en service opérationnel du nouveau système en\_Route 4-Flight et du nouveau système Approches SYSAT.

Elle sera conduite en coordination étroite avec les autres membres de la cellule 3P.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance du contrôle aérien et du système ATM,
- Compétence de gestion de projets,
- Sens de l'organisation et de la planification,
- Système de management intégré,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Sens de la négociation,
- Capacité d'initiative,
- Anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB/EDIT Subdivision édition (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTY, Alain - 05 57 92 56 36 alain-serge.marty@aviation-civile.gouv.fr VERGER, Yves - 05 57 92 56 30 yves.verger@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SUB EDITION - SIA

Le titulaire est chargé de :

initialiser et préparer les dossiers de fabrication pour l'imprimerie et pour la fabrication de CD-Roms  
créer et mettre à jour les documents d'information aéronautique à l'aide des outils PAO (oXygen,  
Quark Xpress, Suite Adobe, ...)

assurer le contrôle des dossiers PAO (distribution aux opérateurs et relecture des dossiers)

fabriquer l'AIP et contrôler les différentes étapes de sa réalisation

assurer une assistance opérationnelle auprès des opérateurs Multimédia

réaliser ou superviser la mise à jour des documents dans PAMS EAD

réaliser, avec les opérateurs Multimédia, le contrôle des documents diffusés sur supports numériques  
site SIA, DVD-Rom, PAMS EAD...)

suppléer l'assistant de subdivision en son absence.

Profil - Qualification :

Aptitude à utiliser les outils informatiques et PAO utilisés dans la subdivision

Appréhender facilement de nouveaux outils informatiques

Bonne connaissance de la réglementation en matière d'information aéronautique

Bonne connaissance de la structure de l'AIP

Pratiquer l'anglais

Savoir rédiger

Savoir écouter efficacement

Savoir expliquer clairement

Détecter et optimiser les potentialités

Contribuer au respect des délais de fabrication et de diffusion de l'information aéronautique

Avoir le goût du travail en d'équipe

Etre organisé, méthodique

Etre rigoureux

Faire preuve de capacités relationnelles importantes

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-SR-SUR-SUR Chargé d'affaires
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.02 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires dans le domaine SURETE - DSAC OUEST

Assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté et participe aux inspections de sûreté

Tâches :

Domaine Sûreté

- Prépare et réalise les inspections, rédige les rapports associés ;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés ;
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés ;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalien :

- Assiste le chef de division dans la coordination des mesures de sûreté avec les partenaires concernés au sein des comités locaux de sûreté ;
- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire ;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté ;
- Instruit les demandes de titres d'accès.
- Assiste le chef de division dans la coordination pour l'établissement et la validation de la redevance sécurité/sûreté;
- Coordonne la gestion et la délivrance des habilitations préfectorales et des titres de circulation
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC et assiste le chef de division dans la collecte des indicateurs du suivi de l'activité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative sûreté

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée : Certification inspecteur de surveillance sûreté.

Conditions particulières d'exercice :

- Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
- Respect de la confidentialité de certaines informations.
- Etre disponible en cas de crise



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LEFEBVRE, Damien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé : Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle APP/TWR - DTI/EOS/CEO

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA sur la partie métier du contrôle en approche et en tour, en particulier dans le cadre du programme SYSAT, en particulier la région parisienne (G1).

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée,
- Capacité d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Assistant de subdivision*SIA/EXP/BNI
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/BNI Subdivision bureau NOTAM international (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*SIA/EXP/BNI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	VARON, Jean-Michel - 05 57 92 57 50 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr BAROU, Jean-Louis - 05 57 92 57 90 jean-louis.barou@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION BNI - SIA

- Assure l'intérim du Chef de subdivision en son absence
- Assure l'instruction initiale des agents affectés au BNI et délivre un avis pour l'attestation de compétence
- Assure l'instruction continue des agents de la subdivision (partie NOTAM) et son suivi
- Peut participer à des actions de formation externe dans le domaine de l'information aéronautique
- Est amené à rédiger des consignes opérationnelles, des modifications des modes opératoires et s'assure que les agents en ont pris connaissance
- Rédige et assure la maîtrise de la documentation Qualité
- Participe à la mise en oeuvre du retour d'expérience au sein du BNI (en particulier la synthèse des retours de débriefing)
- Participe aux études et aux demandes d'évolution des systèmes et des procédures d'exploitation du BNI
- Définit les EBO ou IHM des systèmes
- Peut être amené à participer à des Groupes de travail internationaux
- Participe aux réunions de production BMJ (NOTAM PERM, AIP SUP) et peut les animer.
- Peut assurer les entretiens individuels des agents

Profil - Qualification :

Connaître la réglementation de la circulation aérienne  
Connaître et exploiter le Manex du BNI  
Anglais lu et parlé couramment  
Réaliser des supports de communication  
Savoir rédiger  
Savoir exposer  
Capacités à préparer et conduire des réunions  
Exploiter les outils informatiques dont bureautique  
Etre à l'écoute  
Faire preuve de disponibilité et de rigueur  
Savoir s'imposer en sachant faire preuve de diplomatie

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/ESA/M Exigences Systèmes et Architecture ATM - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr REDER, Benoit - 05 62 14 59 41 benoit.reder@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé « Etude sécurité relative aux systèmes CAUTRA/EEE »

Le pôle «Exigences Système et Architecture ATM» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de définir les exigences techniques relatives aux systèmes d'assistance automatisée à la gestion du trafic aérien, aux systèmes d'information aéronautique, ainsi qu'aux simulateurs de formation.

Tâches :

Le candidat retenu se verra confier la réalisation des études sécurité relatives aux systèmes ATM de la DSNA (en route et approche), ainsi que de ses évolutions futures pour répondre aux besoins des utilisateurs et aux contraintes réglementaires à venir.

Il sera intégré dans l'équipe en charge des études et dossiers de sécurité au sein du pôle ESA.

Il travaillera en coopération avec DO, le pôle CEO, les domaines ATM et DSO de la DTI.

Profil - Qualification :

- Connaissance approfondie du monde ATC et du système ATM,
- Connaissance de la démarche sécurité DSNA et des ESARR,
- Connaissance des méthodes de réalisation des études sécurité (AMDEC, arbres de défaillance),
- Connaissance du système des approches,
- Sens de l'organisation, de la planification et de la gestion d'équipe,
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion,
- Pratique de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/SUR Division sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GILLET, Thierry - 05.57.92.81.21 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ARNAUD, Sabine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE Sûreté - DSAC SUD-OUEST

Sous l'autorité du chef de la division sûreté participe :

- au contrôle de l'application de la réglementation relative aux mesures de sûreté et assure le suivi de la mise en conformité ;
- à l'élaboration de la réglementation locale ;
- à l'organisation, pour les aéroports de la DSAC/SO, de la coordination au niveau local avec l'autorité préfectorale et les services compétents de l'Etat (Comité Local de Sûreté, Comité Opérationnel de Sûreté) ;
- à la délivrance des autorisations administratives et agréments relatifs à la sûreté ;
- à l'instruction des programmes de sûreté des opérateurs ;
- à la formulation d'avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aéroports ;
- à la gestion des titres de circulation des aéroports ;
- à la démarche qualité ;
- à la sensibilisation des personnels DGAC en matière de sûreté.

Profil - Qualification :

- Très bonne connaissance des réglementations françaises, européennes et OACI dans le domaine de la sûreté et de leur mécanisme d'élaboration
- Connaissance du fonctionnement aéroportuaire et de ses différents acteurs
- Capacité à effectuer des déplacements réguliers sur les aéroports de la DSAC/SO
- Capacité d'analyse et rédactionnelle de rapports d'inspection
- Goût et aptitude pour la mise en oeuvre d'une démarche qualité
- Sens de l'organisation, de la planification et de la méthode
- Goût et aptitude pour l'animation de réunions formelles et de groupes de travail
- Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation
- Connaissance de la langue anglaise souhaitable

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/ESA/M Exigences Systèmes et Architecture ATM - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr REDER, Benoit - 05 62 14 59 41 benoit.reder@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé SESAR projets architectures et services - DTI/EOS/ESA

Le pôle « Exigences systèmes et architecture » (ESA) est responsable de la définition des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles (sécurité, performances, capacités, exploitation, réglementaires etc) et des architectures relatives au système ATM.

Les activités du pôle portent sur le système de la navigation aérienne français (systèmes En-route, région parisienne, Approches/Tours et CESNAC).

Tâches :

Le candidat retenu sera intégré dans l'équipe ESA contribuant aux activités internationales du pôle.

Il contribuera au développement du projet Virtual centre en participant aux projets SESAR PJ15-09 (business case et common services) et PJ16-03 (architecture et services).

Il contribuera également aux travaux relatifs à la mise en oeuvre de l'architecture SWIM, en participant aux groupes de travaux SESAR concernant une architecture ATM européenne harmonisée (PJ19), et au projet SWIM DSNA.

Pour ces projets, il veillera à assurer la cohérence entre les activités de la DSNA et la stratégie discutée avec les partenaires européens.

Le candidat se coordonnera avec le projet CCS et les autres projets SESAR utilisant la plateforme Services.

Le poste nécessite la réalisation régulière de déplacements de plusieurs jours en Europe.

Profil - Qualification :

- Connaissance approfondie du monde ATC et du système ATM,
- Goût et expérience des groupes internationaux,
- Sens de l'organisation, de la planification et de la coordination avec de nombreuses équipes,
- Expérience des domaines de l'ingénierie système, ingénierie des exigences, modélisation des architectures,
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion,
- Pratique de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GRANDCOING, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé : Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle APP/TWR

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA, sur la partie métier du contrôle en approche et en tour, en particulier dans le cadre du programme SYSAT, en particulier pour les sites de province (G2).

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers contrôle en route sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée,
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chef de subdivision*K-SO/GSO/SIA/QFP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/QFP Mission qualité formation planification (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SO/GSO/SIA/QFP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SILLE, Stéphane - 05 57 92 55 30 stephane.sille@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION INSTRUCTION - SIA/QFP

A ce titre, le titulaire du poste :

- est chargé de l'organisation des formations métier du SIA (BNI, BNIA, IPE, Conception de procédures, PAO) et en particulier de préparer la mise en oeuvre de la bi-qualification BNI-BNIA en coordination avec ces deux entités,
- élabore les plans de formation métier initiale et continue en coordination avec les divisions,
- élabore le planning prévisionnel des formations métiers,
- définit les budgets de formation nécessaires,
- assure le suivi des évaluations initiales et périodiques des compétences,
- suit les mises à jour de la documentation métier (MANEX, guides, consignes,...) des différentes Divisions,
- participe aux commissions d'habilitation ou de nomination et assure le suivi des attestations délivrées,
- prend en compte les textes dans le cadre de l'évolution de la réglementation rattachée à la formation des personnels,
- participe avec l'ENAC et les Chefs de Division à l'élaboration et le suivi des sujets de mémoire des stagiaires pré-affectés,
- rédige des bilans et comptes rendus de formation

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissance de la chaîne de production de l'information aéronautique
- connaissance de la réglementation AIS
- connaissance de l'organisation de la DGAC
- connaissance des principes d'un système qualité
- connaissances en matière de conduite de réunion, de rédaction de CR et bilans
- connaissances techniques en informatique de gestion et d'information
- bonne connaissance de la langue anglaise

Savoir-faire :

- savoir coordonner, animer, organiser
- être capable de travailler en équipe et/ou en réseau, de déléguer, de rendre compte
- savoir planifier des délais et des ressources
- savoir négocier, proposer des décisions
- avoir un bon sens relationnel

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/ESA/M Exigences Systèmes et Architecture ATM - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr REDER, Benoit - 05 62 14 59 41 benoit.reder@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé Système Approche SYSAT

Le pôle « Exigences systèmes et architecture » (ESA) est responsable de la définition des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles (sécurité, performances, capacités, exploitation, réglementaires etc) et des architectures relatives au système ATM.

Les activités du pôle portent sur le système de la navigation aérienne français (systèmes En-route, région parisienne, Approches/Tours et CESNAC).

Tâches :

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité d'activités d'ingénierie système sur le futur système Approche.

Il contribuera aux activités du pôle sur le programme SYSAT, en particulier dans le domaine des activités de définition du système.

Il sera intégré dans l'équipe en charge de SYSAT au sein du pôle ESA.

Il travaillera en coopération avec DO, le pôle CEO, les domaines ATM, DSO de la DTI et la direction de programme dans le cadre du programme SYSAT de la DSNA.

Il pourra également intervenir ponctuellement sur des études d'évolutions sur le système approche actuel pour des besoins de MCO.

Les agents de ce pôle sont localisés à Toulouse.

Profil - Qualification :

- Connaissance approfondie du monde ATC et du système ATM,
- Sens de l'organisation, de la planification et du travail en équipe,
- Expérience des domaines de l'ingénierie système appliquée aux systèmes informatiques,
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion,
- Connaissance des architectures logiques et techniques du système ATM,
- Pratique de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MELET, Véronique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Sénior : Consolidation des besoins pour les métiers exploitation Technique du système ATM (MO, MS, QS, Sub. Etudes).

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes de la DSNA sur la partie métiers de l'exploitation technique sur le périmètre Approche Tour, en particulier dans le cadre SYSAT.

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent assurera la représentation et le pilotage des activités pour le pôle sur son périmètre de responsabilité, ainsi que la coordination avec les autres activités du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets et programmes DSNA en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Bonnes connaissances des métiers opérationnels,
- Capacité d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HENON, Frédéric - 05.62.14.54.82 frederic.henon@aviation-civile.gouv.fr LOREC, Yann - 05.62.14.56.36 yann.lorec@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé - Coordination achat / déploiement/maintenance

Parmi ces diverses missions, le pôle SLI est en charge des activités d'achat, de déploiement pour l'essentiel des matériels informatiques, des licences COTS et de certains équipements spécifiques (chaines horaires, imprimantes de strips, automates) pour les systèmes opérationnels déployés par la DTI.

Il réalise aussi la veille technologique, la gestion de parc, la maintenance et la gestion des obsolescences de ces matériels.

Il réalise enfin les études de soutien logistique des produits développés pour la DSNA.

Tâches :

L'agent se verra confier des activités relatives au suivi des activités transverses du pôle.

A ce titre, il devra :

- Faciliter les échanges entre les différentes activités du pôle (achat/déploiement, maintenance/réparation, soutien logistique intégré) afin de permettre un meilleur partage des informations utiles à chacun.
- Mettre en place le suivi au quotidien des actions du tableau de bord SLI (ex : vérifier l'effectivité des déploiements au travers de l'outil de gestion de parc, prendre en compte des éléments à soutenir dans les marchés de maintenance, etc.).
- Contribuer au suivi des projets auxquels le pôle participe afin de permettre une meilleure anticipation des tâches à mener.
- Participer au retour d'expérience de la maintenance matérielle et communiquer ses résultats au sein du pôle (obsolescence de maintenance, dysfonctionnement des systèmes de soutien, etc.).
- Assurer un support technique aux activités du pôle par le biais d'outillages spécifiques s'intégrant aux processus métier, en lien avec le nouvel outil de gestion des matériels GMAT.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Connaissance des systèmes techniques de la Navigation Aérienne,
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI et de la gestion de projet,
- Intérêt pour la gestion de dossiers techniques,
- Aptitudes rédactionnelles (notes de synthèse).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chef de projet*SIA/PUB/DIF
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB/DIF Subdivision diffusion (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de projet*SIA/PUB/DIF
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERGER, Yves - 05 57 92 56 30 yves.verger@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROJET PRODUITS ET SERVICES - SIA

S'assure de l'adéquation entre les produits proposés par le SIA et les besoins des usagers  
Organise et coordonne l'étude de nouveaux produits et services correspondant à la demande des usagers  
Propose, étudie et fait réaliser des services sur le site ou des applications mobiles pour répondre à la demande des usagers  
Gère les relations avec les fournisseurs retenus pour la réalisation des services et applications  
Suit le développement du site et propose des adaptations en fonction des évolutions des usages et des techniques

Dans le domaine de la gestion du site :

Assure la gestion du projet du site du SIA et ses évolutions  
Gère la relation avec le prestataire en charge de la TMA du site

Dans le domaine des produits et des services :

Propose l'adaptation des produits en termes de forme et de support pour répondre à la demande des usagers  
Etudie l'évolution des usages et propose des adaptations des produits et services fournis par le SIA en conséquence

Dans le domaine technologique :

Effectue une veille technologique concernant les usages WEB et les applications mobiles

Profil - Qualification :

Expliquer clairement  
Rédiger  
Gérer efficacement les informations à communiquer  
Réaliser des supports de communication  
Anglais : Pratiquer l'oral et l'écrit  
Connaître les technologies Web  
Expérience dans l'informatique  
Connaissances dans le développement d'applications mobiles les objectifs  
Expérience dans la gestion de projet  
Formation UA3P  
Gestion des priorités  
Qualité d'écoute

Qualités requises :

Faire preuve d'un important sens relationnel



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/SLI/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HENON, Frédéric - 05.62.14.54.82 frederic.henon@aviation-civile.gouv.fr LOREC, Yann - 05.62.14.56.36 yann.lorec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOITIER, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert sénior chargé de l'activité de maintenance du pôle SLI.

Le pôle SLI est responsable de la maintenance et de la réparation de l'ensemble des matériels informatiques et réseaux. Cette gestion se fait en cohérence avec les activités « soutien logistique » et « Achats-Déploiements » dont le pôle SLI a également la charge, de sa conception jusqu'à sa dépose.

A ce titre, il réalise sa mission en étroite collaboration avec la DO et les domaines de la DTI : EOS, ATM, DSO et CNS.

Tâches :

Le candidat retenu sera chargé de :

- piloter l'activité de maintenance et de réparation du pôle en lien avec les activités d'ingénierie de SLI et d'Achats et de Déploiements,
- encadrer techniquement l'équipe composée aujourd'hui de 3 agents en charge de la mise en oeuvre de la maintenance et de la réparation,
- coordonner et centraliser un suivi précis des obsolescences de maintenabilité potentielles ou avérées,
- s'assurer de la mise en place et du suivi des marchés de réparation,
- élaborer, mettre en place et exploiter des métriques de suivi des coûts de réparation et des moyens de maintenance.

L'un des principaux attraits du poste, mais aussi, l'un des plus motivants réside dans le développement des échanges, en particulier avec la DO et les utilisateurs (CRNA/CESNAC/SNA) ainsi que le travail collaboratif en interne du pôle.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Sensibilisation sur la passation de marchés publics,
- Connaissance de la gestion de marchés publics,
- Connaissance des systèmes techniques de la Navigation Aérienne et si possible de la maintenance en contexte opérationnel,
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/CSC Pôle centre de service et communauté des AIG (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01 69 84 60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr BOULENT, Stéphane - 01 69 84 61.33 stephane.boulent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SI ABDALLAH, Azzeddine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE POLE - PROD - Pôle Centre de Service - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « Centre de service » est principalement chargé de coordonner et animer les relations entre le SSIM et les AIG des directions et services de la DGAC, leur apporter le support second niveau. Il assure également le support de premier niveau aux utilisateurs du SSIM et du siège de la DGAC. Il apporte également le support aux utilisateurs des entités ayant signé une convention de service avec le SSIM.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine, le chef de pôle :

- anime et pilote les équipes de maintenance bureautique et du Centre de Service National
- apporte le support technique de second niveau à la communauté des Administrateurs d'Informatique de Gestion.
- manage les équipes d'exploitation en charge du support bureautique
- manage l'équipe du Centre de service National
- mets en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité
- définit les niveaux de services offerts aux utilisateurs et suivi du service rendu
- mets en place les bonnes pratiques « ITIL »

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Manager une équipe
- Définir et suivre des budgets
- Gérer les priorités et les situations d'urgence
- Prendre des décisions
- Proposer des décisions
- Piloter un système opérationnel
- Faire preuve de sens relationnel
- Méthode et organisation

Connaissances :

- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité
- Méthodes de test et de recette technique
- Politique de sécurité des systèmes informatiques
- Technique de communication
- Gestion de projet
- Pratiques de gestion des systèmes d'information (ITIL)

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Spécialiste exploitation*DSNA/PLAN/SAR/SARSA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/PLAN/SAR/SARSA Entité SARSAT Toulouse (TOULOUSE CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/PLAN/SAR/SARSA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	
Remarque :	Contact : Olivier ROUQUET - chef du département SAR à DSNA/PLAN
Téléphone :	01 58 09 46 01
mail :	olivier.rouquet@aviation-civile.gouv.fr
Poste localisé au sein du CNES à TOULOUSE	
Personne remplacée : VIELLE, Laurent	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION au Centre de Contrôle et de Mission Français (FMCC) COSPAS-SARSAT à TOULOUSE - DSNA/SDPS/SAR

Sous la responsabilité hiérarchique du chef du FMCC, le spécialiste exploitation participe à la gestion et à l'animation des équipes (opérationnelle et technique) du centre. Il est notamment chargé de la mise en oeuvre de l'exploitation opérationnelle du service.

LA MISSION DU FMCC :

COSPAS-SARSAT est une organisation intergouvernementale fondée en 1982 qui a pour objectif de fournir aux organismes de recherche et de sauvetage, de façon gratuite et non discriminatoire, des alertes de détresses et des données de localisation obtenues à partir de balises émettant un signal sur la fréquence 406MhZ.

Le Centre de Contrôle et de Mission COSPAS-SARSAT Français est l'un des trente centres opérationnels constituant le segment sol de l'organisation COSPAS-SARSAT. Il est en outre centre nodal de l'une des six régions COSPAS-SARSAT, en charge de la coordination de l'action de cinq MCC (Mission Control Centre) de la région « Centrale ».

Exploité conjointement par la Direction des Services de Navigation Aérien (DSNA) et la Direction des Affaires Maritimes (DAM), bénéficiant par ailleurs du support et de l'expertise technique du C.N.E.S. (Centre National d'Etudes Spatiales), le FMCC est responsable de la réception des données issues des balises de détresse 406 MHz et de leur distribution aux centres de recherche et de sauvetages mondiaux via le réseau COSPAS-SARSAT. Cette distribution s'effectue conformément à des procédures internationales et locales, selon des logiques géographiques et nationales.

Tâches :

A ce titre, il est particulièrement en charge de :

1. La partie Opérationnelle

- La supervision du travail effectué par les techniciens d'exploitation de la société sous traitante, qui au titre du marché public pour l'exploitation des données d'alerte COSPAS-SARSAT, assurent la veille opérationnelle au sein du FMCC,
- La représentation de la Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA) et de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) au sein du FMCC,
- La participation, en tant qu'expert opérationnel et adjoint au chef du MCC Nodal de la région Centrale, aux réunions nationales et internationales de l'organisation,
- La supervision des actions entreprises sur le Registre Français des Balises de Détresse (RFBD), notamment le suivi des enregistrements et des évolutions de la base de données.

2. L'entretien des relations

- Le suivi des relations avec les points de contact SAR étrangers, dont la zone de responsabilité est incluse dans la zone de service du FMCC, ainsi qu'avec les partenaires opérationnels nationaux, notamment les points de contact SAR aéronautique, maritimes et terrestres français (CROSS & RCC),
- Le suivi des relations avec les utilisateurs du système COSPAS-SARSAT : particuliers, armements, compagnies aériennes, administrations, industriels et commerciaux.

### 3. Les visites

· La réalisation des visites du FMCC au profit d'un public de cadres et de techniciens du milieu aéronautique, spatial et maritime.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- avoir de bonnes connaissances du contexte opérationnel,
- disposer de notions techniques, notamment en matière de radiocommunication, de réseau, d'informatique opérationnelle et de spatial,
- maîtrise de la langue anglaise,
- qualités rédactionnelles.

Qualités requises :

- bonne capacité d'adaptation,
- capacité de travail en autonomie,
- bonnes qualités relationnelles (représentation, nombreux contacts avec les autorités françaises et étrangères)
- rigueur.

#### REGLES D'AFFECTION DES SPECIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	EYGLUNENT, Loïc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé : Consolidation des besoins pour les métiers ATFCM.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes de la DSNA sur la partie métiers ATFCM et Q management, en particulier dans les cadres SESAR et SALTO.

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Bonnes connaissances des métiers opérationnels,
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/PROD/ES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ES Pôle exploitation des serveurs - Athis Mons (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/PROD/ES
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01.69.84.60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr MARTINEAU, Stéphane - 01 61 84 60 84 stephane.martineau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GARCIA, Romain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET PROD/ES - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « Exploitation des Serveurs » est chargé d'installer, mettre en production, administrer les moyens informatiques d'un ou plusieurs sites et de gérer et administrer les systèmes de gestion des données, d'en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, l'administrateur des bases de données a en charge :

- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits PostgreSQL et le dimensionnement des systèmes
- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits Oracle et le dimensionnement des systèmes
- l'installation des serveurs de base de données et de réplication
- l'administration des bases (optimiser les ordres SQL)
- la gestion de la sécurité d'accès et la sauvegarde des données
- le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble de l'infrastructure « base de données du SSIM, l'optimisation et le tuning des bases
- la veille technologique

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe

Connaissances :

- Connaissances et compétences en bases de données PostgreSQL
- Connaissances et compétences approfondies en bases de données Oracle
- connaissance de base SQL SERVER, MySQL( MariaDB) et base NoSQL serait un plus

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste régalien*STAC/SE/SURET/ECESBI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/SURET/ECESBI Centre de tests de Biscarosse (BISCARROSSE)
Fonction / Poste :	2 Spécialiste régalien*STAC/SE/SURET/ECESBI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SALES, Alain - 01 49 56 83 73 alain.sales@aviation-civile.gouv.fr MAMMAR, Salim - 01 49 56 80 85 salim.mammar@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN - STAC - Laboratoire de BISCARROSSE

Les laboratoires de Biscarrosse sont chargés de l'évaluation et/ou de la certification des équipements de sûreté.

Mission principale :

Evaluation et certification des équipements et des systèmes de sûreté utilisés dans les aéroports pour contrôler les passagers, les bagages et les colis embarqués à bord des aéronefs-spécialisation équipement de détection automatique d'explosifs.

Tâches :

Activité principale :

Evaluateur en équipement de détection automatique d'explosifs

Participer à l'évaluation des machines de sûreté, de systèmes ou d'équipes cynotechniques sur le site de Biscarrosse

Rédiger les rapports d'essai et d'analyse

Participer aux rédactions des procédures COFRAC et qualité

Participer à des expérimentations

Responsable métrologie

L'agent est susceptible d'effectuer des missions hors le centre de tests.

L'agent pourra être amené à se déplacer sur le site du STAC à Bonneuil sur Marne et sur les sites aéroportuaires.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Des produits explosifs et de leurs utilisations

Réglementation sur la sûreté du transport aérien

Règles d'hygiène et de sécurité, sécurité pyrotechnique

Utilisation aisée des outils bureautiques

De la réglementation des appareils et des processus de mesure

Pratique de l'anglais

Des systèmes de détection automatiques d'explosifs

Savoir-faire

Sens des méthodes et de l'organisation

Sens du travail en équipe

Respect du devoir de confidentialité (obtention nécessaire de l'habilitation confidentiel défense)

Sens du contact humain et disponibilité

Respect des procédures de travail

Prestations :

L'agent sera soumis à une manutention importante

L'agent est titulaire du certificat de préposé au tir

Manipulation des explosifs solides liquides et artisanaux



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05.62.14.57.19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr MALLEGOL, Eric - 05.62.14.54.37 eric.mallegol@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LOZANO, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert chargé d'évaluations de systèmes de surveillance et de paramétrage de filets de sauvegarde

Au sein du pôle IVD, le Service Evaluation et Paramétrage assure les activités d'évaluation des systèmes de surveillance et les activités de paramétrage des filets de sauvegarde (STCA et MSAW).

Le service contribue également à des groupes de travail européens (Eurocontrol / EUROCAE) définissant les exigences de sécurité et performance associées aux chaînes de surveillance radar.

Tâches :

A sa prise de poste, le titulaire intégrera l'équipe du Service Evaluation et Paramétrage du pôle IVD pilotée par un expert senior qui assure le cadrage puis le suivi des activités des agents du service Évaluation et Paramétrage et le soutien technique de ces agents.

Dans ce cadre, l'agent aura pour missions :

- Effectuer des évaluations des performances des images radar exploitées par les centres de contrôles En-Route et Approche,
- Réaliser des études de temps de traversée du système ATM,
- Réaliser des évaluations de systèmes de surveillance incluant tous types de capteurs (radar primaire, secondaire, Mode S, ADS B ou C,) et tous systèmes de traitement actuels (STR, ARTAS, DACOTA, IRMA, ODS,) ou futurs (4-Flight et SYSAT),
- Contribuer à la définition des outils d'évaluation de précision de systèmes de surveillance,
- Analyser le fonctionnement des outils d'alertes du contrôle (STCA, MSAW, APW, COSNET) et proposer des améliorations potentielles de fonctionnement,
- Définir des paramétrages initiaux des outils d'alerte du contrôle et étudier les évolutions de ces paramétrages,
- Contribuer à la définition des évolutions des outils d'alerte du contrôle et des outils de paramétrage associés.
- Contribuer aux groupes de travail européens sur les exigences associées aux chaînes de surveillance radar. Cette contribution implique un certain nombre de réunions en anglais soit par Webex soit en présentiel, des déplacements en Europe sont donc à prévoir ; actuellement il s'agit de moins d'une dizaine de déplacements par an de 2 à 3 jours chacun.

Profil - Qualification :

- Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques dans un environnement UNIX LINUX,
- Motivation pour acquérir des compétences dans le domaine de la surveillance : capteurs et systèmes de traitement, filets de sauvegarde,
- Aptitude à la rédaction de rapports de synthèse,
- Rigueur,
- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe,
- Anglais exigé.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr ABRAVANEL, Eric - 05 62 14 50 74 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé - DTI/ATM

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulation (ECS) est chargé de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO, du serveur air pour les applications data link et des simulateurs d'entraînement au contrôle aérien En Route et Approche.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation des futurs systèmes de contrôle aérien 4-Flight et SYSAT pour les parties VISU et simulateurs.

Tâches :

Le Titulaire du poste participera à la spécification, au suivi de la réalisation puis à la validation de la nouvelle visu jHMI intégrée au système 4-Flight.

Ce poste fait appel à des compétences à la fois techniques et fonctionnelles.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser,
- Connaissance du milieu opérationnel,
- Qualités rédactionnelles,
- Goût pour la technique et les études,
- Qualités relationnelles,
- Anglais exigé.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : autre contact :	D. RICHERT (adj. pôle) - 05.62.14.56.31
Personne remplacée :	NIVAL, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé systèmes de supervision réseaux et communication - DTI/ATM

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge :

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ met en oeuvre la stratégie de la DTI basée sur l'utilisation du progiciel PANORAMA pour le développement de nouveaux produits de supervision.

Tâches :

Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des outils de supervision :

- des réseaux et systèmes en CRNA,
- des chaînes radio Artemis,
- des nouvelles chaînes radio-téléphone NVCS et CATIA,
- des moyens de Radio-Communication dans les stations Radio,
- des stations radars Mode-S.

Il travaillera en collaboration avec des équipes d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrises d'oeuvre pour la réalisation des versions des différents produits dont il aura la responsabilité.

Profil - Qualification :

- Connaissance des systèmes ATC opérationnels,
- Goût pour la technique,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Qualités relationnelles,
- Volontarisme,
- Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire,
- Capacité de synthèse.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé - Systèmes Outre-Mer (Programme de Modernisation) - DTI/ATM

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM.

A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol (initial, en route, en approche), de gestion des vols au départ et l'arrivée, de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche, de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols.

Tâches :

Sous l'autorité du responsable de suivi des Systèmes Outre-Mer, il contribuera aux activités relatives à l'élaboration des besoins, l'achat, les spécifications, le suivi de la réalisation par les industriels, les tests de réception, le support au déploiement et à leur utilisation par les centres.

Ces actions pourront porter sur des nouveaux systèmes dans le cadre du programme de modernisation de ces systèmes (Cacao/Guyane, Sesair/Antilles,...).

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser,
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants,
- Connaissance du milieu opérationnel,
- Qualités rédactionnelles,
- Qualités relationnelles,
- Maîtrise de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr ABRAVANEL, Eric - 05 62 14 50 74 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARC, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé - VISU - DTI/ATM

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulation (ECS) est chargé de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO, du serveur air pour les applications data link et des simulateurs d'entraînement au contrôle aérien En Route et Approche.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation des futurs systèmes de contrôle aérien 4-Flight et SYSAT pour les parties VISU et simulateurs.

Tâches :

Fort de ses connaissances des IHM de contrôle, le titulaire du poste participera à la spécification, au suivi de la réalisation puis à la validation des VISU ODS.

Il pourra également intervenir sur les autres projets relatifs aux IHM de contrôle opérationnelles (IRMA, jHMI, VISU SYSAT) ou propres aux simulateurs.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser,
- Connaissance du milieu opérationnel et en particulier des systèmes de visualisation radar sur les positions de contrôle,
- Qualités rédactionnelles,
- Goût pour la technique et les études,
- Qualités relationnelles,
- Anglais souhaité.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et travail aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01.58.09.43.45 jean-pierre.dantart@aviation-civile.gouv.fr BERNARD, Pierre - 01.58.09.47.25 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste nécessite de suivre la formation d'inspecteur de surveillance opérations et d'obtenir la qualification correspondante.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC-EC Direction technique NO - Pôle Opérations Hélicoptères

Contrôle technique d'exploitants hélicoptère en transport public et opérations spécialisées.

Tâches :

Dans le domaine des opérations hélicoptère (OPS), l'agent est chargé de :

- . De mettre en oeuvre les réglementations européennes CAT (transport public) et SPO (opérations spécialisées),
- . Assurer le suivi de dossiers d'exploitants.
- . Participer au processus de surveillance.
- . Participer à des audits,
- . Contribuer à la rédaction de procédures et d'outils internes pour la surveillance,
- . Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE,
- . Fournir de l'expertise aux autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC,
- . Contribuer à la réalisation d'actes de formation.
- . Fournir des avis techniques dans les domaines du pôle.

Ce poste nécessite de suivre la formation d'inspecteur de surveillance opérations et d'obtenir la qualification correspondante.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Etre autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 01.58.09.43.86 GOYAT, Jean-Michel - 01.58.09.44.20
Remarque :	Ce poste requiert l'acquisition de la licence de surveillance qualification « licences PN » selon l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BEAUVAIS, Alexis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC-EC Direction Technique PN - Pôle Licences

Suivi et mise en application des évolutions réglementaires (règlement 1178 et ses annexes).

Participation à la maîtrise d'ouvrage de SIGEBEL.

Gestion des authentifications FAA.

Gestion des procédures MCT-PN.

Diffusion des informations aux référents licences en DSAC/IR.

Tâches :

- Participe à la mise en oeuvre de la réglementation européenne en matière de gestion des licences des personnels navigants "Aircrew".

- Participe à la rédaction et à la mise à jour des procédures MCT/PN et des formulaires associés.

- Participe à la formation initiale et à la formation continue des agents des bureaux licences (en DSAC/IR).

- Le titulaire de ce poste est appelé ponctuellement à résoudre des questions complexes de nature réglementaire qui peuvent impliquer d'autres pôles. Il assure quotidiennement les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences. Cet agent assure le traitement de certains dossiers instructeurs.

- Participe à la maîtrise d'ouvrage informatique du pôle (SIGEBEL) ; à ce titre, l'agent doit :

. participer à la définition des spécifications informatiques évolutives pour répondre aux besoins métiers et aux évolutions réglementaires ;

. recetter les nouvelles versions à implanter ;

. tester les évolutions livrées ;

. conduire une réflexion sur les évolutions à plus long terme des applications informatiques de gestion des titres (dématérialisation, services en ligne...).

- Gère les demandes d'authentifications provenant de la FAA.

- Diffuse les informations d'évolution réglementaire, de mise à jour du MCT-PN (ou autres) aux référents licences des DSAC/IR.

- Etablit des statistiques (à l'occasion notamment du rapport annuel d'activités de la direction) ;

- Elabore des requêtes informatiques pour répondre à certaines demandes et études ponctuelles.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise des outils bureautiques

Connaissance du langage SQL

Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur,

organisation,

sens de l'analyse et de l'initiative,

sens des relations humaines,

goût pour le domaine réglementaire.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Chef de division*DS-NE/SR/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/TA Division transport aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-NE/SR/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	MARTY, Christian - 03 88 59 64 52 christian.marty@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE DIVISION TRANSPORT AERIEN - DSAC/NORD-EST

MISSION : Anime la division chargée de l'instruction des dossiers relatifs à la délivrance et au maintien des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées, de la surveillance continue des exploitants certifiés et de la réalisation des contrôles techniques d'exploitation sur les aérodromes des aéronefs français et étrangers.

Tâches :

Encadre l'ensemble des personnels affectés dans la division transport aérien et, en qualité de Référent Qualification de Proximité désigné, est chargé du maintien en état de validité des licences de surveillance des personnels qualifiés IOPS, RMA et CTE.

Participe aux Réunions de Coordination du domaine Navigabilité et Opérations (RCNO) où il représente la DSAC/Nord-Est.

Est plus particulièrement chargé :

- de l'approbation des plans de surveillance annuels des opérateurs de transport aérien public qui dépendent de la DSAC/Nord-Est.
- de la validation des rapports d'audits.
- de l'élaboration et du suivi du plan de formation de la division
- du maintien en état de validité des licences de surveillance des inspecteurs de surveillance de la division
- d'instruire les demandes d'accès aux aérodromes à caractéristiques particulières relevant de la compétence de la DSAC/Nord-Est présentées par les transporteurs aériens français ou étrangers
- de veiller à la réalisation de la planification et du suivi des contrôles techniques d'exploitation, au suivi des indicateurs et à la tenue à jour de la base de données relative à la notification des incidents dans le domaine du transport aérien

Peut être amené à :

- participer à des audits complexes ou mutualisés à la demande de la DSAC/EC ou d'autres DSAC/IR dans le cadre d'une contribution équitable au plan de surveillance national des opérateurs de transport aérien public
- participer ou présider des groupes de travail à l'initiative de DSAC/EC
- participer ou mener des études et expertises liées à l'exploitation des aéronefs en transport aérien ;

Participe à la permanence de direction de la DSAC/Nord-Est.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

- Connaissance de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant professionnel
- Connaissance des techniques d'audit
- Compréhension de l'anglais écrit, notamment technique
- Maitrise des outils bureautiques courants

Savoirs faire :

- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Capacité à encadrer et déléguer
- Disponibilité et sens du travail en équipe

- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Capacités rédactionnelles

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : autre contact :	D. RICHERT (adj. pôle) - 05.62.14.56.31

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé systèmes de surveillance - DTI/ATM

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge :

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ assure la maintenance, le paramétrage et les évolutions des systèmes de surveillance ARTAS et DACOTA. Il travaille à l'intégration de nouveaux senseurs tels que WAM, ADS-B et à la surveillance enrichie.

Le pôle doit également étendre ses compétences et activités au système MSTS qui sera le serveur de surveillance en secours d'ARTAS dans 4Flight.

Tâches :

Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des systèmes de surveillance.

Il aura en particulier pour mission de développer des compétences sur MSTS afin de capitaliser les connaissances et l'expérience acquises sur les différents systèmes au sein d'une même équipe.

Il travaillera en collaboration avec des intervenants en assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrises d'oeuvre pour les activités dont il aura la responsabilité.

Profil - Qualification :

- Connaissance des systèmes ATC opérationnels,
- Goût pour la technique,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Qualités relationnelles,
- Volontarisme,
- Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire,
- Capacité de synthèse.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*TFFR/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG TFFR/BRIA Pointe à Pitre - BRIA Antilles (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Agent BRIA*TFFR/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLONS, Thierry - 0590 48 21 41 thierry.blons@aviation-civile.gouv.fr ANGE, Patrick - 0590 48 20 02 patrick.ange@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TOULOUSE, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA - SNA AG POINTE A PITRE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

- ° Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
- ° Rédige et transmet les demandes de NOTAM
- ° Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
- ° Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
- ° Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane
- ° Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale
- ° Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...
- ° Renseigne le PV journalier
- ° Participe au traitement des statistiques de trafic
- ° Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
- ° Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)
- ° Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOASD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOASD Pôle maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOASD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 0169846156 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PEZZETTA, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PÔLE SSIM/COLLAB/MOASD - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC. Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives ( portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie).

Sous l'autorité du chef de domaine applications collaboratives, le chef de pôle « MOA systèmes distribués » est chargé des tâches suivantes :

Responsable de la maîtrise d'ouvrage pour l'offre de service des applications transversales et distribuées au profit de l'ensemble des directions

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine applications collaboratives, le chef de pôle « MOA systèmes distribués » est chargé des tâches suivantes :

- Responsable de la maîtrise d'ouvrage pour l'offre de service des applications transversales et distribuées au profit de l'ensemble des directions
- Responsable de l'animation de la maîtrise d'ouvrage (en lien avec les directions métiers),
- Animation des groupes de travail « Applications distribuées » pour la formalisation des actions concernant ces applications,
- Coordination des projets autour de cette offre de service : qualité de service, atteinte des résultats, coût, sécurité, planification
- Assistance aux directions clientes pour la rédaction des demandes d'évolution ou de création de services associés
- Participe à l'élaboration de la communication, en lien avec la le domaine ad-hoc.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- très bonnes connaissances des nouvelles technologies, des architectures de systèmes d'information, des marchés publics et de la communication
- compréhension approfondie des mécanismes de coordination inter-projets (architecture, harmonisation des problématiques MOA)

Savoir-faire :

- maîtrise des techniques de pilotage et gestion de projet,
- travail en équipe (déléguer, rendre compte, coordonner des équipe de projet),
- relationnel : échange avec les interlocuteurs MOA au sein des directions clientes,
- force de proposition dans le cadre des évolutions / modernisations des applications distribuées,
- expérience projet avec des enjeux d'architecture et d'urbanisation du système d'information

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOESD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61 56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MAZZACCO, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF PÔLE MOE Syst. distribués - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives ( portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie). Le pôle «MOE systèmes distribués » est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux. A ce titre, il définit l'architecture générale et les composants clés de l'infrastructure du SIGP, et développe et maintient les applications de ce domaine

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du Domaine applications collaboratives, le chef de pôle :

- anime, encadre les personnels de sa division et coordonne le travail à effectuer,
- planifie et gère les projets et les ressources associées :
- respecte, utilise les méthodes, normes, outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires.
- veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets
- garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Coordonner, animer, organiser,
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Piloter un portefeuille de projets, planifier des délais et des ressources
- Proposer et/ou prendre des décisions
- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles

Connaissances :

- Management d'une équipe
- Méthodologie de gestion d'un portefeuille de projets informatiques
- Connaissances solides et élargies des techniques et des technologies de l'information et des bases de sécurité de système informatique. (modèle d'architecture, langages de développements, conception orienté objet, base de données opérationnelles, annuaires LDAP)

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MAZZACCO, Michel - 01.69.845.60.25 michel.mazzacco@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MONTGERMONT, Caroline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET COLLAB/MOESD - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC.

En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, les outils de gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie, agenda)

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chargé de projet :

- pilote et valide les opérations d'intégration des composants organiques des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux.

Les systèmes couverts regroupent les infrastructures réseau (Internat), la messagerie (Amelia), l'agenda, l'annuaire/gestion identifié/identifiant (Angélique), le portail WEB...

- garantit la réalisation des phases de test d'Intégration (I), de recette fonctionnelle (R), de validation d'ensemble (VAL) et de test en situation (Utilisation Opérationnelle Programmée). Il les fait conduire ou les conduit lui-même dans certains cas,

- élabore et s'assure de la mise en oeuvre des modalités techniques nécessaires pour que la phase aval du déploiement soit maîtrisée de façon sûre,

- pilote l'élaboration des procédures de déploiement en production et suit l'exécution du processus de déploiement qui est pris en charge par le domaine Exploitation du SSIM (DSI) ou par les AIGs dans les centres.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Coordonner, animer, organiser ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte ;
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources ;
- Proposer des solutions ;
- Faire preuve de sens relationnel ;
- Capacité rédactionnelle

Connaissances :

- bonne connaissance en informatique technique en environnement Unix/Linux ;
- connaissance des logiques de paquet RPM (en environnement RedHat ou Suse) ;
- connaissance en méthodologie systèmes : connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif ;
- pratique de démarche d'ingénierie système : gestion des exigences, pratiques de test intensifs, suivi de la non régression des systèmes ;
- pratique des méthodes Intégration Validation Systèmes développés par le monde opérationnel NA et de Méthodologie d'Intervention sur Système Opérationnel ;

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Inspecteur des études*ENAC/ER/ATM/MF
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MDF Division Management des Formations (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur des études*ENAC/ER/ATM/MF
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMARANTINIS, Laurent - 05.62.17.46.96 laurent.amarantinis@enac.fr TARAN, Maxime - 05.62.17.45.92 maxime.taran@enac.fr
Personne remplacée :	REMY-CAROL, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Inspecteur des études TSEEAC/TSA - ENAC (DER/ATM/MDF)

**MISSION :** Assure l'inspection des études des promotions TSA/TSEEAC, FCTLA, Marine, ATCO.

**Tâches :**

Elabore et met en oeuvre les programmes de déroulement des cours.

Délivre des cours de réglementation de la circulation aérienne pour diverses populations (TSEEAC, ICNA, EPL, ATCO, Marine, Armée de l'Air, TAE, I-ATM, ICTRL).

**Est responsable des stages :**

- AFIS,
- ADATS,
- SAE,
- sélection professionnelle TSEEAC,
- préparation à la deuxième qualification TSEEAC.

**Peut être amené à :**

- participer ou animer des missions d'expertise et de formation en France ou à l'étranger,
- participer ou animer des groupes de travail nationaux et internationaux.

Les enseignements sont à délivrer en français comme en anglais.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne,
- expérience d'encadrement souhaitée,
- connaissance des techniques pédagogiques,
- maîtrise des outils bureautiques usuels.

**Savoir-faire / Savoir être :**

- goût pour l'enseignement,
- capacité à enseigner en langue anglaise,
- sens du contact humain,
- sens de l'organisation et du travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/SCE/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/SCE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	DARBO, Patrick - 05.62.14.51.31 patrick.darbo@aviation-civile.gouv.fr COUBRET, Jean-Pierre - 05.62.14.56.38 jean-pierre.coubret@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FOURNIER-BAZOUNE, Sylvain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Une des missions du pôle SCE est d'offrir l'outillage méthodologique et technique permettant d'organiser, coordonner et faciliter le travail de la DTI pour le MCO.

Tâches :

Le candidat retenu aura pour tâche de définir, harmoniser et promouvoir les procédures et bonnes pratiques au sein de toutes les entités concernées de la DTI.

Il travaillera pour cela en coordination avec la mission SMI.

Il sera en outre responsable de l'outillage technique dont l'outil de gestion des fiches de faits techniques, l'outil de suivi des configurations opérationnelles, et le portail technique de la DTI.

Assurer la disponibilité de ces outils et leur bonne adéquation aux besoins DTI et DO sera sa mission première.

Profil - Qualification :

- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Qualités relationnelles,
- Capacité au pilotage d'activités,
- Sens de l'organisation, méthode, autonomie,
- Bonne connaissance du monde de l'ATM,
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage de systèmes informatiques.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DS-SE/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/CAT/INSP-SEN selon les modalités précisées par l'arrêté licences du 02/07/2015.
Personne remplacée :	GENEREUX, Max

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires « performances » - DSAC SUD-EST

A ce titre :

\*assure la certification et la surveillance d'entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le MCT R5.

\*assure un rôle d'expert technique dans les domaines des performances avions et hélicoptères :

- participe au réseau national des experts pour ce domaine,
- rend des avis techniques, dans ce domaine pour l'ensemble de la DSAC,
- participe à des audits en tant qu'expert du domaine.

\*suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité.

Profil - Qualification :

Connaissances en :

- techniques d'audits
- réglementation EASA, en particulier AIR-OPS,

Qualités requises :

- intérêt particulier pour le domaine d'expertise
- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
- communication,
- adaptation aux changements,
- travail en équipe,
- disponibilité
- bon niveau de compréhension de la langue anglaise écrite

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DS-SE/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/CAT/INSP-SEN selon les modalités précisées par l'arrêté licences du 02/07/2015.
Personne remplacée :	DELBES, Véronique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires « FTL » - DSAC SUD-EST

A ce titre :

\*assure la certification et la surveillance d'entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le MCT R5.

\*assure un rôle d'expert technique dans le domaine de la réglementation « temps de travail » :

- participe au réseau national des experts pour ce domaine
- rend des avis techniques, dans ce domaine pour l'ensemble de la DSAC
- participe à des audits en tant qu'expert du domaine.

\*suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité.

Profil - Qualification :

Connaissances en :

- techniques d'audits
- réglementation EASA, en particulier AIR-OPS,

Qualités requises :

- intérêt particulier pour le domaine d'expertise
- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
- communication,
- adaptation aux changements,
- travail en équipe,
- disponibilité
- bon niveau de compréhension de la langue anglaise écrite
- TSEEAC 2ème qualification

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DS-SE/AGPN/PN
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/AGPN/PN Subdivision Personnels Navigants (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/AGPN/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GORIOT, Raphaël - 04 42 33 11 60 PIREL, Jérôme - 04 42 33 11 91
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance « Personnels navigants », spécialité « ATO » selon les modalités précisées par arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	MOUILLET, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé(e) d'affaires domaine PN/FOR - DSAC SUD-EST

Sera en charge de l'organisation, sous la supervision du chef de la subdivision, de la surveillance des ATO et autres structures de formation des personnels navigants, dans un double contexte d'augmentation du périmètre des écoles professionnelles surveillées (suite de la démarche « ROSATO ») et de transition dans les exigences de surveillance des écoles préalablement hors du champ d'application des règlements européens.

Tâches :

Travaillera en coordination avec les délégations et contribuera à cette surveillance.

Participera aux autres tâches de la subdivision PN, dont l'organisation des examens théoriques et l'instruction des dossiers d'infraction des personnels navigants.

Déplacements ponctuels à prévoir.

Participation appréciée à l'astreinte d'enquêteur de première information (EPI) pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Sens de la communication et du contact, aptitudes à travailler en équipe.

Rigueur dans les procédures et méthodes,

Connaissance des techniques d'audit/inspection

Maîtrise des référentiels réglementaires du domaine Personnel Navigant

Maîtrise des outils bureautiques, aptitudes rédactionnelles

Expérience du pilotage appréciée

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/SMI/M
Poste offert aux :	ATTAE ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/SMI/M Système de Management Intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/SMI/M
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REDER, Laëtitia - 05.62.14.59.31 laetitia.reder@aviation-civile.gouv.f
Personne remplacée :	BARBIERI, Magali

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

EXPERT SENIOR - Chargé de programme système de management intégré pour les aspects qualité

Au sein de la mission SMI de la DTI, le candidat retenu se verra attribuer les tâches suivantes :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des dispositions qualité au sein de la DTI en cohérence avec les travaux menés au niveau de la DSNA,
- Participer au réseau du système de management intégré de la DSNA,
- Contribuer à la mise oeuvre du processus de surveillance et amélioration continue,
- Piloter l'analyse des constats et le recueil et le suivi des actions,
- Organiser le plan de surveillance interne de la DTI (revues et audits) et contribuer à l'organisation des audits externes de la DTI,
- Contribuer aux évolutions des processus du SMI de la DTI,
- Coordonner avec les autres membres de la mission SMI l'élaboration du système documenté, la réalisation des audits internes ou externes, la préparation et les suites données aux comités directeurs qualité,
- Coordonner la communication de la mission SMI et organiser les formations DTI aux dispositions qualité du SMI,
- Participer à l'animation du groupe utilisateurs GEODE de la DTI et à la coordination avec la mission MSQS sur cet outil.

Tâches :

- Connaître le contexte opérationnel et humain,
- Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance,
- Connaître les techniques d'animation de réseau de correspondants,
- Les activités métier de la DSNA,
- Principaux outils logiciels utilisés dans les SMI.

Profil - Qualification :

- Capacité à motiver,
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil,
- Sens des relations humaines et du travail en réseau,
- Savoir animer des réunions et des groupes de travail,
- Aptitude au travail en équipe,
- Savoir adapter la communication relative à la démarche qualité à l'ensemble du personnel,
- Rigueur et méthode,
- Dynamique, adaptable et aptitude à l'initiative.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ASA Pôle applications de la sécurité aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.8.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr USAI, Bernard - 01.69.84.60.63 bernard.usai@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Redéploiement du poste de Jean GUECHPENTZ
Personne remplacée :	GUECHPENTZ, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET ASA - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC

Le pôle applications sécurité aérienne (ASA) est chargé des projets liés à l'informatisation des processus métiers de la DSAC, notamment le SGISAC (système de gestion intégré de la sécurité de l'aviation civile) , (ECCAIRS) application relative aux accidents et incidents aériens, (OCEANE) application relative aux examens des personnels navigants, (SIGEBEL) application relative à la gestion des licences et qualifications , (SICOMED) application relative au suivi des aptitudes médicales .

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du pôle «applications sécurité aérienne (ASA)», le chargé de projet :

- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Analyser et synthétiser
- Rédiger
- Impulser une dynamique de travail en réseau

Connaissances :

- Conduite et gestion d'un portefeuille de projets, Méthode de formalisation des besoins métiers
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel intégré
- Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, PGI)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/SIF
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIF Pôle système d'information financière (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/SIF
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LACZKOWSKI, Wladis - 01.69.84.61.38 wladis.laczkowski@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DIAMOND, Kim

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET SSIM/SIM/SIF - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « système d'information financière » (SIF) est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets liés au domaine financier et assure à ce titre la maintenance évolutive du système d'information financière s'appuyant sur le progiciel de gestion intégrée SAP, et des applications connexes à ce progiciel, notamment pour la collecte des taxes mais aussi pour gérer certaines dépenses (GRETA web, TNSA, TA, TSweb, télédéclaration, DIVA 2.0, CAROL, SIFweb, AIR@BLe...).

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le Chargé de projet :

- pilote en coûts, qualité et délai, les projets d'informatisation et les activités de maintenance du SIF qui lui sont confiés, initialement pour l'application SIF web et progressivement dans les domaines du décisionnel du programme technique annuel et les interfaces avec les applications connexes.
- assure le suivi contribue à la maintenance du SIF dans les domaines précités. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- Coordonne sur ses projets les équipes de la maîtrise d'ouvrage, des sous-traitants, et des autres domaines de la DSI,
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- rédige des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien à ses missions,
- veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets,
- assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles des applications créées ou modifiées,
- effectue les demandes et prévisions budgétaires relatives à ses projets et activités
- 

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Rédiger
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associés.
- Proposer des décisions
- Animer une réunion

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des marchés publics
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée SAP
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formation spécifiques.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/SIRH
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/SIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LASERRE, Sophie - 01.69.84.61.25 sophie.laserre@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET SSIM/SIM/SIRH - DSI

Au sein de la DSI, service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets menés par le pôle, il convient de citer la maintenance évolutive des fonctionnalités de paye intégrées dans le coeur progiciel du SIRH, l'outil de formation OLAF, la gestion des compétences, l'informatisation de la gestion des risques professionnels et de l'action collective, la conception de fonctionnalités de type décisionnelles liées notamment à la gestion des ETP et de la masse salariale.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chargé de projet MOE SIRH :

- Pilote en coûts, qualité et délai, les projets d'informatisation et les activités de maintenance du SIRH qui lui sont confiés, initialement dans le domaine de la formation.
- Contribue à la maintenance et à la gestion des environnements techniques du SIRH. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- Coordonne sur ses projets les équipes de la maîtrise d'ouvrage, des sous-traitants, et des autres domaines de la DSI,
- Respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- Rédige des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien à ses missions,
- Veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets,
- assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles des applications créées ou modifiées.

-  
-

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Rédiger
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associés,
- Proposer des décisions
- Animer une réunion

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée HRACCESS
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formation spécifiques.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/MOD/PU
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PU Pôle prospective et urbanisation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/MOD/PU
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DALLAS, Véronique - 01.69.84.60.81 veronique.dallas@aviation-civile.gouv.fr MARTIN, Philippe - 01.69.84.60.72 philippe.martin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de projet Data Management - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine "Modernisation" élabore et diffuse le socle méthodologique à l'ensemble des domaines de la DSI en cohérence avec les décisions du comité stratégique SIGP. Le pôle "Prospective et Urbanisation" est chargé notamment de la mise en oeuvre des principes d'urbanisation afin d'améliorer la qualité et la performance du Système d'Information de Gestion et de Pilotage (SIGP).

Sous l'autorité du chef de pôle, le chargé de projet Data Management assure la conduite des projets et l'administration fonctionnelle de la plateforme Data mis en place par la DSI pour les directions métiers. Cette plateforme est composée de plusieurs briques : échanges et transformation de données, entrepôt de données, reporting, référentiel de données

Tâches :

- Conçoit et fait évoluer l'architecture de la plateforme Data
- Planifie et gère les projets et les ressources associées dont il a la charge
- Organise le recours à des prestataires externes : conduite des appels d'offres techniques et suivi des budgets alloués
- Coordonne l'intégration des nouveaux projets dans la plateforme technique avec les différents acteurs (MOE, administrateurs techniques, prestataires) .
- Définit et fait évoluer les méthodes, normes et standards autour de la gestion des données
- Assiste les MOA dans l'utilisation de la plateforme
- Assure l'administration fonctionnelle de la plateforme

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Proposer et/ou prendre des décisions
- Savoir piloter une équipe (dont prestataires externes)
- Etre capable de parler à l'informatique et aux métiers

Connaissances :

- Connaissances avancées autour de la donnée (Principes, architectures,...)
- Connaissances avancées du décisionnel et des Entrepôts de Données
- Bonnes connaissances de la plateforme Talend (Data Intégration, Master Data Management)
- Bonnes connaissances des méthodes de gestion de projet
- Connaissances des outils Qlikview et SAP BI (Business Object)
- Connaissances du Droit des technologies de l'information et de la communication notamment les réglementations GPDR liés aux Entrepôts de données

Expérience souhaitée :

- Chef de projet en systèmes d'information
- Développeur/administrateur plateforme Data

A défaut, le candidat devra suivre les actions de formation spécifiques pour acquérir les compétences manquantes.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/MOD/PPQ
Poste offert aux :	ASSAC ATTAE TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PPQ Pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/MOD/PPQ
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Thierry - 01.69.84.60.07 thierry.allain@aviation-civile.gouv.fr DALLAS, Véronique - 01.69.84.60.81 veronique.dallas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET - DSI

Au sein de la DSI (SSIM), service à compétence nationale dédié au système d'information de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine "Modernisation" élabore et diffuse le socle méthodologique à l'ensemble des domaines de la DSI en cohérence avec les décisions du comité stratégique SIGP.

Le pôle Qualité, Méthode, Portefeuille du domaine Modernisation à la DSI, a pour mission de mettre en oeuvre des outils et méthodes reconnues dans le monde des services informatiques, en les adaptant au contexte de la DGAC et en apportant un appui qualitatif et opérationnels aux projets.

Sous l'autorité du chef de Pôle, le chargé de projet a plus particulièrement en charge le volet gestion de portefeuille de programmes et de projets du SIGP.

Tâches :

- Promouvoir et appliquer le socle méthodologique SMART en association avec les processus ISO 20000 (ITIL V3) et en coordination avec le PMO de la DSI
- Gérer et faciliter le processus de gestion de portefeuille de projets
- Instruire toute nouvelle demande de projets émanant des directions métier, dans le respect du processus de gestion des demandes dont il (elle) sera le gestionnaire et s'assurer que chaque demande fournit suffisamment d'informations pour qu'elle puisse être évaluée,
- mettre en place un système de notation et de classement des demandes pour aider à l'arbitrage et à la prise de décision,
- Etre force de propositions ou de conseils dans le démarrage d'un nouveau programme ou projet en s'appuyant sur la structure et les règles de gestion du portefeuille SIGP, sur des éléments d'informations et d'analyse issus de l'outil CSMART, dont il (elle) sera l'administrateur.
- mener les revues de portefeuille en comité SI métier du SIGP et participe à la préparation des comités de coordination et comité SIGP, afin de s'assurer de la bonne avancée des projets.
- Participer à la veille sur les méthodes de gestion de projets ou portefeuille (formation, colloques, forum, etc.) et à leur évolution régulière au sein de la DGAC en corrélation de l'outil.

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Animation et capacité à obtenir des informations.
- Gestion de la planification et gestion du temps
- Conduite de réunion et capacité à obtenir un consensus
- Etre force de propositions ou de conseils

Connaissances :

- Expérience dans l'instruction de demandes quel que soit le domaine d'expertise
- Technologie de l'information et de la communication
- Connaissances générales des systèmes informatiques

Expérience souhaitée :

- Bonnes pratiques de gestion de projet, une formation à la gestion de portefeuille de programmes et de projets serait un plus

A défaut, le candidat devra suivre les actions de formation spécifiques pour acquérir les compétences manquantes.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Spécialiste régalien*DTA/SEI/1
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DTA DTA/SEI/1 Bureau des études comparatives et des pers internationaux (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DTA/SEI/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GRATADOUR, Philippe - 01 58 09 43 82 philippe.gratadour@aviation-civile.gouv.fr PAILLARD, FLORENCE - 01 58 09 44 54 florence.paillard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ARHUIS, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN - DTA - SOUS DIRECTION EUROPE ET INTERNATIONAL

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 4 missions qui regroupent 200 agents.

La sous-direction de l'Europe et de l'International est chargée, en appui à la direction des affaires européennes et internationales du ministère :

- de contribuer à la préparation de la stratégie européenne et internationale du ministère concernant les institutions et organismes européens et internationaux compétents en matière d'aviation civile ;
- de contribuer à l'élaboration des positions françaises dans le domaine de l'aviation civile, notamment en coordonnant les contributions au niveau de la direction générale de l'aviation civile ;
- de participer aux travaux menés au sein de l'Union européenne, de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de la Conférence européenne de l'aviation civile ;
- d'analyser les stratégies des administrations de l'aviation civile étrangères, de contribuer au suivi du travail des experts nationaux participant à l'élaboration de la réglementation européenne et internationale en matière d'aviation civile et de promouvoir la présence de personnels de la direction générale de l'aviation civile dans les institutions et organismes européens et internationaux.

Elle comprend :

- le bureau de l'Europe et des études comparatives (SEI/1),
- le bureau OACI-CEAC et personnels internationaux (SEI/2).

Le bureau SEI/1 se compose ainsi de trois agents : un chef de bureau, un catégorie A et un catégorie B.

Tâches :

En qualité de spécialiste régalien au bureau de l'Europe et des études comparatives, vous serez amené(e) à :

- Procéder à des analyses et des comparaisons permettant de situer le cadre réglementaire, social et économique de l'aviation civile française par rapport à ses principaux partenaires et établir des référentiels (études de « benchmarking »); Constituer à cette fin un réseau de correspondants dans les administrations étrangères en charge de l'aviation civile,
- Assurer le suivi des affaires européennes dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne, notamment dans le cadre des négociations au Conseil: Ciel unique 2+, SESAR, FABEC, Eurocontrol, et leur financements (mécanisme d'interconnexion en Europe), notamment en lien avec la mission du Ciel unique voire la DSNA
- Etre le point d'entrée de la DGAC sur des sujets ponctuels européens, ne relevant pas du Conseil Transports, notamment dans les domaines marchés publics, budget et social
- Apporter un appui au suivi des dossiers précontentieux et contentieux
- Préparer les dossiers pour les rencontres biennuelles des directeurs généraux de l'aviation civile européens
- Transmettre les dérogations à la réglementation sécurité aérienne et sur les liaisons aériennes au titre des obligations de service public

- Assurer une veille juridique et des questions parlementaires sur les affaires européennes au profit de la DGAC
- A l'horizon 2020, contribuer à la préparation de l'organisation de la présidence française de l'Union européenne
- Prendre en charge ponctuellement les différents dossiers qui reviennent au bureau SEI/1.

Profil - Qualification :

- Connaissance du contexte international et communautaire souhaitée
- Connaissances dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne souhaitée
- Connaissances des domaines et activités de l'aviation civile,
- Maîtrise de l'anglais,
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacité d'organisation et d'animation,
- Sens du travail en équipe,
- Aptitude à travailler avec les autres administrations (fonction publique, affaires étrangères),
- Sens des relations humaines,
- Polyvalence.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Adjoint au délégué*DEL/GUA/DIR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUA/DIR Délég. Guadeloupe - Direction (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au délégué*DEL/GUA/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANIEL, Gérard - 0590 48 20 01 gerard.daniel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Adjoint au délégué de la DSAC-AG en Guadeloupe

Il assure au niveau local le suivi ou la mise en oeuvre de la politique relative au contrôle et à la surveillance avec une équipe.

Sous l'autorité du délégué en Guadeloupe, il intervient dans le département 971 dans les domaines de la surveillance et de la régulation, en liaison avec le département SR du siège de la DSAC Antilles Guyane et dans le domaine supports.

Le poste peut nécessiter l'obtention d'une licence de surveillance et d'une qualification dans un des domaines sûreté ou aéroportuaire.

Tâches :

Activités génériques et de management

- Assure l'intérim du délégué
- Assiste le délégué dans le domaine technique et support
- Assiste le délégué dans le management général de la délégation (organisation, répartition des tâches, contrôle de la réalisation, entretien d'évaluation, réunions de services, coordination)
- Assiste et conseille les partenaires locaux et régionaux
- Veille documentaire et réglementaire, classement, archivage
- Sous l'autorité du délégué, est chargé de la coordination des activités de la délégation sur les Iles du Nord.

Activités domaine régalién

- Participe à l'étude des agréments d'assistants en escale, délivrés par la DSAC-AG (FDF)

Activités domaine technique

- Répond aux sollicitations et contestations des usagers
- Prépare et participe aux réunions avec les usagers
- Suit les dossiers particuliers
- Veille réglementaire (analyse, diffusion, explication)
- Instruit les dossiers d'infraction

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Maîtrise du domaine réglementaire national et international tous domaines techniques SR
- Connaissance confirmée de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Aisance en langue anglaise technique écrite, de base en langue anglaise générale
- Connaissances de base dans le domaine de l'analyse économique, financière et comptable

Savoir-faire :

- Sens des responsabilités
- Maîtrise des outils de management
- Méthode, organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à prendre des décisions sur les plans technique et humain
- Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à rédiger des rapports
- Goût pour les contacts
- Connaissance des outils informatiques et bureautiques

- Savoir rendre compte

Expérience souhaitée - acquis professionnels :

- Expérience similaire acquise en DSAC-IR
- Formation initiale et continue
- Expérience du pilotage souhaitée

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/SUR Délég. Côte d'Azur - Mission sûreté (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 01 IAMANN, Véronique - 04 93 17 23 05
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "sûreté" selon les modalités précisées par arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	DANZE, Adrien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SURETE - DSAC SUD-EST - Délégation Côte d'Azur

- Contribuer à la mise en oeuvre du plan annuel de surveillance dévolu à DEL CAZ (ISI-ND, ISI-RE, ISL), à travers des inspections de surveillance sur site et le suivi des plans d'actions correctives.
- Participer au suivi des inspections ciblées ICL (plus spécifiquement GTA).
- Participer (préparation, compte rendu, suivi) aux réunions des comités de sûreté (CLS, COS,..) en relation avec les différents acteurs de la sûreté aéroportuaire
- Assurer la délivrance administrative des titres de circulation aéroportuaire (SGITA/STITCH)
- Assurer le suivi sûreté des exploitants aéroportuaires (Toulon, Le Castellet) et l'agrément de l'exploitant de Nice.
- Etre le correspondant TPSO/TSO des services compétents de l'Etat.
- Participer au dispositif de sanctions administratives (commissions sûreté)
- Contribuer à la rédaction des textes sur la réglementation locale (arrêtés préfectoraux de police,..)

Profil - Qualification :

- Connaissance du référentiel réglementaire sûreté, des acteurs de la sûreté et du fonctionnement des aéroports
- Capacité d'écoute, d'adaptation et de savoir rendre compte
- Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels spécialisés (Péliclès, SGITA/STITCH,..)
- Méthode, organisation et rigueur
- Aptitudes rédactionnelles
- Esprit d'initiative et de synthèse

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de surveillance*DS-N/SR2/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR Division sûreté (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/SR2/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/07/18
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01 69 57 74 08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr RAULET, Isabelle - 01 69 57 75 59 isabelle.raulet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance sûreté selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance sûreté - DSAC NORD / SR2/ Athis Mons

En charge notamment de l'organisation et de la coordination pour la partie régaliennne de la sûreté de l'aviation civile, de :

- la rédaction des arrêtés préfectoraux,
- les comités locaux de sûreté,
- les commissions de sûreté.

Tâches :

- coordination avec les services compétents de l'Etat et la Préfecture concernée pour la rédaction des arrêtés préfectoraux,
- organisation, secrétariat et coordination des comités locaux de sûreté organisation, secrétariat permanent et suivi des commissions de sûreté,
- traitement des questions régaliennes au sein de la division sûreté,
- surveillance des terrains secondaires sur le territoire relevant de la compétence du département SR2 de la DSAC/Nord,
- participation au groupe de travail régalien piloté par l'échelon central.

Profil - Qualification :

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concernés

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit

Expérience du pilotage appréciable pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur dans le domaine concerné

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de surveillance*DS-N/SR2/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR Division sûreté (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/SR2/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/07/18
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01 69 57 74 08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr RAULET, Isabelle - 01 69 57 75 59 isabelle.raulet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur sûreté selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance SURETE - DSAC NORD / SR2/ Athis Mons

En charge notamment de l'organisation et de la coordination pour la partie régaliennne de la sûreté de l'aviation civile, de :

- la rédaction des arrêtés préfectoraux,
- les comités locaux de sûreté,
- les commissions de sûreté.

Tâches :

coordination avec les services compétents de l'Etat et la Préfecture concernée pour la rédaction des arrêtés préfectoraux,

- organisation, secrétariat et coordination des comités locaux de sûreté d'Orly,
- organisation, secrétariat permanent et suivi des commissions de sûreté,
- traitement des questions régaliennes au sein de la division sûreté,
- surveillance des terrains secondaires sur le territoire relevant de la compétence du département SR2 de la DSAC/Nord,
- participation au groupe de travail régalien piloté par l'échelon central.

Profil - Qualification :

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concernés

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit

Expérience du pilotage appréciable pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur dans le domaine concerné

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chargé d'affaires*DS-N/SR2/AG/AEA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance IOPS-CAT (petits hélicoptères et ballons) et IOPS-TAAG selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - DSAC/NORD / SR2/ AG/AEA

Responsable des dossiers CAT Hélicoptères, Ballons SPO, NCC, drones et dérogation aux hauteurs de survol. Etablit et suit le plan de surveillance de ces opérateurs.

Participation RCNO

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ;
- Emet des avis techniques pour les Préfets franciliens ;
- Contribue au fonctionnement du domaine NO (élaboration référentiel, RCNO) ;
- Etablit et suit le plan de surveillance des opérateurs CAT Hélicoptères et Ballons de la DSAC Nord
- Délivre les agréments SPO HR, SPA pour les opérateurs SPO
- Gère les dossiers NCC et délivre les approbations SPA
- Participe éventuellement au tour de service EPI pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

- Qualités d'organisation
  - Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de proposition,
  - Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
  - Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
  - Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
  - Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- 
- Réglementation relative aux domaines concernés
  - anglais écrit et oral

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Spécialiste exploitation*DO/DEP2E
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP2E Division 2E - Organisation stratégique (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP2E
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577110 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr LE GUILCHER, Estelle - 0169577202 estelle.le.guilcher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROLLAND, Quentin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Exploitation - DIRECTION DES OPERATIONS - DEPT 2 "Espaces" Division 2E  
"Organisation Stratégique "

Tâches :

Au sein de la division 2E, le candidat :

- assure la fonction de formateur NEST ;
- assure le suivi de la mise en oeuvre de la consigne relative à l'efficacité en route ;
- produit les cartes espaces ;
- est informateur aéronautique pour la DO ;
- assure l'interface avec le SIA, le NM et l'OACI en matière d'information aéronautique ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE /  
ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- bonne connaissance de la langue anglaise
- Techniques de management et de communication

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chef de subdivision*DO/DEP2EE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EE Subdivision 2EE - Organisation de l'Espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2EE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577110 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr LE GUILCHER, Estelle - 0169577202 estelle.le.guilcher@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision 2EE - DIVISION DES OPERATIONS - Dept 2 "Espaces" - Division 2E  
"organisation stratégique"

Tâches :

Au sein de la division 2E, le candidat :

- peut être amené à assurer l'intérim du chef de division ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- anime l'activité des personnels de sa subdivision
- assure le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant les espaces supérieurs et inférieurs
- suit les projets espace en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
- participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec l'expert senior concerné ;
- assure la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe, aptitude à l'encadrement
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la gestion de projets

CA

- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Assistant de subdivision*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr
Personne remplacée :	POINEAU, Yannick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Assistant de subdivision référent formation pratique au contrôle TSEEAC - ENAC  
(DER/ATM/FP/IP)

**MISSION :**

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.  
Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.  
Met en oeuvre des modalités d'évaluation.  
Participe aux études et recherches.  
Réalise des expertises en coopération internationale.  
Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.  
Assure une veille réglementaire du domaine.

**Tâches :**

Est responsable de la gestion et de la planification de la formation pratique TSA/TSEEAC et FCTLA (instructeurs et élèves) et participe à la planification de la formation pratique de la division.  
Est responsable du développement et du suivi d'un degré de formation pratique initiale et/ou de stages de formation continue.  
Conçoit et élabore les supports pédagogiques (écriture des manuels et livrets, PPT, simulations : création des scénarios de simulation et saisie des vols, création des logs).  
Génère les expressions de besoins vers l'entité Médiatisation (pour : création de médias, illustration de livrets, EAO) et l'expression de besoins contexte simulation vers la Division EEOS.  
Organise le processus de validation avec les instructeurs.  
Assure la formation des instructeurs et des évaluateurs, ainsi que le bon déroulement des stages et évaluations des stages dont il a la responsabilité.  
Assure le suivi des formations en lien avec SDRH.  
Gère la documentation élève et instructeur (commande et mise à disposition).  
Donne des cours dans son domaine de compétences en formation initiale et continue.  
Dans le cadre de sa responsabilité de stages FC, il assure leur entière organisation.  
Peut être amené à faire de l'instruction FP en formation continue ou initiale

Toutes ses activités pourront être assurées en français et en anglais.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- savoir théorique lié à la spécialité,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise (Universitaire, OACI, ...)

**Savoir-faire / Savoir être :**

- évaluer les attentes et les besoins des publics,
- concevoir et maîtriser des outils pédagogiques,
- communiquer en direction de publics diversifiés,
- intégrer son travail au sein d'une équipe,
- intégrer ses activités au plan international,
- s'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,

- aptitude et goût pour l'enseignement en français et en anglais, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- rigueur, capacité d'initiative et de participation,
- expérience dans le domaine de la formation,
- détenir ou avoir détenu une mention instructeur (ISP),
- connaissance du monde opérationnel,
- solide expérience du contrôle d'aérodrome,
- bonne connaissance des degrés et stages FC de son domaine,
- connaissance dans le domaine de la création de progression en simulation souhaitée,
- deuxième qualification TSEEAC recommandée.

Conditions particulières d'exercices :

- mention linguistique et instructeur sur simulateur valides.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur généraliste*BEA/INVES/TOU
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/TOU Pôle enquêteurs Toulouse (TOULOUSE)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES/TOU
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 dbe@bea-fr.org
Personne remplacée :	POULIQUEN, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE - BEA Antenne de Toulouse

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les causes des accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossier d'enquête ;  
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement ;  
Participe à des groupes de travail nationaux et internationaux ;  
Dirige et coordonne des groupes d'enquête ;  
Produit des rapports d'enquête ;  
Participe à la coordination du réseau enquêteur de première information (EPI) de la zone géographique de l'antenne.

Profil - Qualification :

Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires aéronautiques  
Savoir gérer une situation de crise  
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode et qualités rédactionnelles.  
Sens des relations humaines et travail en équipe.  
Anglais aéronautique  
Facteurs humains

Le titulaire du poste devra avoir une expérience actuelle ou passée d'au moins 5 ans en tant qu'enquêteur de sécurité. Il devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero
Personne remplacée :	ADAM, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE - BEA le Bourget

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et des études de sécurité. Il apporte également une expertise transverse au département en matière de conception, de conduite du vol et d'exploitation des aéronefs à voilure tournante.

Tâches :

- Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête
- Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement
- Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête
- Participe à des groupes d'enquête
- Produit des rapports d'enquête
- Propose des recommandations de sécurité
- Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes
- Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)
- Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité
- Peut maintenir une pratique du vol sur aéronef à voilure tournante

Profil - Qualification :

- Principes et méthodes de la sécurité aérienne
- Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique
- Connaissance des acteurs de l'aéronautique
- Anglais aéronautique
- Facteur humain en aéronautique
- Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise
- Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode
- Qualités rédactionnelles
- Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international
- Neutralité
- Travail en équipe
- Ouverture d'esprit
- Résistance au stress
- Une qualification récente en matière de pilotage d'aéronefs à voilure tournante serait un atout
- Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/SPM-Chargé d'affaires sûreté aéroportuaire*SPM/DIR
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA/SPM DSPM/DIR DSNA/SPM - St-Pierre et Miquelon Direction (ST PIERRE ET MIQUELON)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires sûreté aéroportuaire*SPM/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre supérieur contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/07/18
Renseignement complémentaire :	GOSSET, Benoît - 0508411801 benoit.gosset@aviation-civile.gouv.fr RENAUDIN, Fabrice - 0508411831 fabrice.renaudin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Intervention sur périmètre Exploitation Aéroportuaire. Un contact téléphonique préalable au dépôt de candidature est souhaité.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - Domaine SURETE AEOPORTUAIRE - DSNA/ SAINT PIERRE ET MIQUELON

Le titulaire du poste :

- est responsable du traitement et suivi des demandes d'autorisations dans le domaine de la sûreté: habilitations, titres de circulations, laisser passer véhicules, agréments sûreté;
- est administrateur local du logiciel STITCH;
- est le correspondant de la police aux frontières pour les enquêtes préalables aux habilitations et à la délivrance des titres de circulation "A";
- est le représentant du service pour le suivi et le contrôle de la société de sûreté qui met en oeuvre les PIFBS et le PIFPBC;
- assure la gestion et le suivi réglementaire en matière de sûreté (RX, ETD, LEDS...);
- est la Personne Compétente en Radioprotection du service;
- assure le suivi réglementaire en matière de sûreté, pour le service et les autres services de l'Etat impliqués dans la sûreté aéroportuaire;
- participe aux COS et CLS;
- participe à la rédaction des textes locaux en matière de sûreté: arrêtés, PSA...;
- est formateur 11.2.6.2;
- travaille en étroite collaboration avec le correspondant sûreté défense du service;
- participe et met en oeuvre les mesures de sûreté du site "GALILEO";
- pilote le traitement des constats dans le domaine de la sûreté et assure le retour d'expérience;

Profil - Qualification :

La fonction requiert une habilitation Confidentiel Défense.

Bonne connaissance des règles de sûreté aéroportuaires.

Disponibilité=astreintes opérationnelles pour les "incidents sûreté aérogare"

- Rigueur
- force de proposition
- goût pour la négociation et les relations humaines
- goût pour la communication et l'animation de groupe
- capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse
- Connaissance de la conduite d'un projet

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr PREUX, Francis - 04 42 31 14 11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En remplacement de VISSIO Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION ETUDES-ENVIRONNEMENT - SNA/SUD-SUD/EST

Le Chef de la subdivision Etudes-Environnement, participe sous l'autorité du chef de Service Exploitation du SNA SSE, à la mise en oeuvre des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.

Il anime et encadre son équipe.

IL assure l'intérim du chef de Service Exploitation.

Il assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles, il arbitre, et prend les décisions si nécessaire.

Il favorise une logique de fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du service exploitation, et avec d'autres services, si nécessaire.

Il assiste et conseille le chef du Service Exploitation, dans les domaines d'actions de la subdivision : Espace, Information aéronautique, Système et Environnement.

Il participe, en tant que de besoin, aux formations/informations des équipes de contrôle.

Il rend compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise.

Tâches :

Plus particulièrement, il est responsable des domaines suivants :

Espace :

Il coordonne et participe aux études « Espace » au niveau du SNA. En fonction des projets, il s'entoure d'expertises locales.

Il représente le SNA lors de la coordination planifiée « Espace » au plan national.

Il représente le service exploitation aux réunions du CCRAGALS.

Il participe aux CRG SE en tant qu'expert,

Il anime et coordonne les réunions avec les usagers de l'aviation légère et sportive dans le cadre d'informations ou de travaux sur les dossiers « Espace ».

Info Aéronautique :

Il harmonise et coordonne les travaux « Information aéronautique » avec l'assistant en charge de ce domaine : harmonisation des projets espaces et des délais de publication, vérification de la conformité des publications aéronautiques;

Il gère la planification aéronautique avec l'assistant en charge de ce domaine.

Systèmes :

Il harmonise et coordonne les travaux « Systèmes » avec les assistants en charge de ce domaine : validation des spécifications, suivi des projets en coordination avec le service technique.

Environnement :

Il harmonise et coordonne les travaux « Environnement » avec l'assistant en charge de ce domaine.

Il conseille le chef de Service Exploitation en matière de procédures IFR/nuisances sonores.

Management de la sécurité/qualité :

Il participe à l'élaboration des dossiers de sécurité, d'études préliminaires d'impact sur la sécurité.

Il est membre des CLS.

Il participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Il met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Il participe aux procédures de retour d'expérience.

## RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Est membre, si besoin, des CLS ou des structures de concertation mixtes du SNASSE.

Met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Participe aux procédures de retour d'expérience.

Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

### Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaitre le contexte opérationnel et humain

Connaitre les organigrammes, du centre, de la DGAC , des différents services et partenaires extérieurs.

Connaissance du contexte CA, des Procédures CA.

Connaitre les domaines techniques et réglementaires de la subdivision, y compris les référentiels applicables.

Vision et aptitude à définir des plans d'action.

Compétence dans la gestion de projet.

### Qualités requises :

Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique

Compétence en matière de communication, écrite et orale.

Aptitude à l'animation d'un groupe de travail.

Savoir repérer les comportements

Savoir renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion

### Qualités requises :

Savoir observer et analyser les contextes.

Savoir gérer les tensions et les pressions de groupes ou de personnes

Savoir déléguer.

Savoir instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute.

Savoir valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité.

Etre clair et concis même sur les sujets complexes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Expert confirmé*DO/DEP3/ATM
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP3/ATM Direction des opérations (DO) - Pôle ATM (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DO/DEP3/ATM
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SPYCKERELLE, Bruno - 0169577226 bruno.spyckerelle@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KUSMERUCK, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé Domaine Technique - DO DEPT 3

Le domaine confié au titulaire concerne les aspects techniques des moyens liés à la gestion du trafic aérien pour le domaine en-route, tout particulièrement le suivi des déploiements et du fonctionnement des systèmes ainsi que les outils d'exploitation et de la supervision technique. Il couvre également les besoins liés aux systèmes d'enregistrement et participe à la définition de la politique de maintenance des matériels.

Tâches :

Sur ce domaine, le titulaire est chargé, sous l'autorité de l'expert senior Domaine Technique, de :

- définir et de faire évoluer les systèmes et moyens opérationnels des organismes de la navigation aérienne et les méthodes de travail associées, sur les aspects techniques,
- de participer à la planification et à la coordination de leur déploiement,
- de s'assurer du bon fonctionnement opérationnel des systèmes,
- d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Il intervient notamment pour :

- définir et exprimer les besoins relatifs aux fonctions et systèmes nécessaires aux organismes et les méthodes de travail associées,
- piloter les groupes de travail utilisateurs correspondant,
- participer à la définition et au suivi des conditions de la formation nécessaire à l'utilisation opérationnelle et la maintenance des systèmes et moyens opérationnels,
- participer à la validation des nouveaux systèmes et moyens.

Il intervient également pour :

- coordonner avec les autorités militaires le développement et le déploiement de systèmes liés aux relations civiles militaires,
- participer au suivi des travaux internationaux relatifs aux systèmes opérationnels de la navigation aérienne

Profil - Qualification :

- Aptitude à l'encadrement, sens de la délégation et des relations humaines pour le travail en équipe
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à la négociation et à la médiation
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Contrôleur d'aérodrome*LFTW/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFTW/TWR Nîmes Garons - Circulation aérienne (GARONS)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFTW/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMOUREUX, Patrick - 04.67.13.12.40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr MOLINARI, Pascal - 04.66.05.31.00
Remarque :	GS 32 heures : 1 poste en vacance immédiate + 1 poste en vacance éventuelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR AERODROME - NIMES GARONS - SNA/SSE

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :
  - .en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)
  - .en assurant les séquences d'approche et ce, en intégrant les contraintes d'environnement
- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Effectue des détachements
- Participe aux groupes de travail locaux ayant trait à l'activité contrôle
- Exerce la qualification maximale du centre

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes et selon le PCU en vigueur ;
- Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Navigation aérienne

- Organisation des services CA:
- Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle
- Règlements: Connaître la réglementation de la CA
- Connaître et exploiter le Manex
- Savoir intégrer les consignes environnementales dans la CA
  
- Contrôle:
- savoir exercer la qualification du centre
- connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle
- connaître les systèmes et équipements de la NA
  
- Formation: Savoir instruire sur la position les nouveaux contrôleurs
  
- Communication: Maîtrise de l'anglais

Qualités requises :

- Faire preuve de méthodes et rigueur
- Etre apte à gérer son stress
- Bon relationnel

## FORMATION D'INTEGRATION :

-Instruction selon les termes du PFU de Nîmes

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Instructeur régional*LFPO/AG/INST
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/INST Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Instruction (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Instructeur régional*LFPO/AG/INST
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr THOMAS, Marc - 01 69 57 69 13 marc.thomas@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé à Athis-Mons au siège du SNA /RP /AG

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSTRUCTEUR REGIONAL - SNA/RP / AG

Mission : Elaborer, suivre et harmoniser les différentes formations mises en oeuvre pour l'obtention, la prorogation des mentions d'unité des contrôleurs du service Aviation Générale.

Tâches :

- Suit la formation en unité y compris pour la phase d'examen, ainsi que la formation continue liée au maintien des compétences des contrôleurs.
- Participe à l'élaboration des plans de formation en unité et des programmes de compétences en unité des aérodromes du service.
- Suit l'évolution de la réglementation de la circulation aérienne et l'application de celle-ci sur les aérodromes ;
- S'assure de l'harmonisation des méthodes de travail sur les aérodromes contrôlés du service ;
- Participe à la mise en oeuvre des outils et stages de formation locaux où à l'échelon central du service ;
- Participe à l'élaboration des sujets de mémoire et au suivi de leur réalisation ;
- Anime les stages et dispense les formations dans le cadre du PCU à l'exception du stage FHU
- Participe à la démarche de management de la sécurité en intervenant à titre d'expert dans l'analyse des évènements et lors de commissions locales de sécurité.
- Participe à la validation des exercices sur le SIMU 2D du service AG
- Supervise les stagiaires sur les sessions effectuées sur le SIMU 2D du service AG
- Participe au suivi des stagiaires en formations
- Obtient, et proroge les mentions d'unité et d'instructeur sur position sur un des aérodromes du SNA-RP/ORY/AG, ainsi que la mention d'examineur.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service :

- il participe au suivi sécurité/qualité du service ;
- il propose et met en oeuvre des actions préventives et correctives ;
- il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques ;
- il participe aux CLS (en tant que membre permanent ou à la demande selon les cas).

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance du fonctionnement des aérodromes ;
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle d'aérodrome et d'approche ;
- Expérience en exploitation de l'outil radar (IRMA) souhaitée
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne ;
- Connaissance des outils de bureautique (word, excel, power point ).

Qualités requises :

- Goût pour les déplacements sur les plates-formes ;
- Qualités pédagogiques ;
- Qualités relationnelles.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation DADE
- Formation IL

-Stage examinateur au besoin

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr AQUILEIO, Stéphane - 01 39 56 34 75 stephane.aquileio@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 h

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME au SNA/RP AERODROME DE TOUSSUS LE NOBLE

MISSION : Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Toussus le Noble

Tâches :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation du SNA-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFOX Organisme Orly-AG - AG - Etampes Mondésir - CA (ETAMPES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr NOTRY, Thierry - 01.60.80.95.63 thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Décision GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - ETAMPES MONDESIR - SNAs/RP - Circulation Aérienne

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

Profil - Qualification :

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPL Organisme Orly-AG - AG - Lognes Emerainville - CA (LOGNES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr PEREZ, Thierry - 01 60 17 86 31 thierry.perez@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - LOGNES - SNAs/RP Circulation Aérienne

Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Lognes

Tâches :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-LFPO/AG/ETD-QS*Assistant de subdivision QS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/ETD-QS Organisme Orly-AG - AG - Subdivision Etudes QS (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 LFPO/AG/ETD-QS*Assistant de subdivision QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr FONTESSE, Benoît - 01.64.14.28.43 benoit.fontesse@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé à Melun-Villaroche

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - Subdivision « Etudes & QSE » - SNA RP /AG

MISSION : Placé sous l'autorité du chef de subdivision « Etudes et QSE » du service Aviation Générale d'Orly-AG des Services de la Navigation Aérienne - Région Parisienne, il assure la responsabilité et gère le domaine qualité de service de l'Organisme de Contrôle de Melun-Seine (OCMS)

Tâches :

Sous l'autorité du chef de subdivision et en coordination avec celui-ci

- \*Contribue à l'ensemble des activités du service en matière de qualité de service
- \*Identifie les objectifs et les besoins associés
- \*Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions
- \*Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- \*Participe aux études de sécurité et GT du service
- \*Participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme et à la revue de sécurité/qualité d'ORLY-AG
- \*Assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications
- \*Assure l'intérim du chef de subdivision en cas de disponibilité\*Peut participer aux suivis sécurités techniques et CLS/T
- \*Peut participer aux revues de processus des SNA/RP
- \*Peut participer aux réunions nationales QSE animées par la DO/EC

- Pour l'OCMS, en rendant compte au chef d'organisme auprès duquel il est fonctionnellement placé :

- \*Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- \*Propose les actions préventives et correctives si nécessaires
- \*Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents
- \*Prépare et assure le secrétariat des CLS de l'OCMS
- \*Anime le suivi sécurité / qualité et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement
- \*S'assure du retour d'expérience au sein de l'OCMS
- \*Peut être amené à assurer la permanence de commandement

- Assure les fonctions de chef de projet sur lesquels il a été désigné

Profil - Qualification :

Technique de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître les textes réglementaires encadrant la QS (ESARR)
- Connaître le fonctionnement opérationnel des organismes de contrôle du SIV Seine
- Savoir exploiter les MANEX, fiches réflexes et FSE
- Savoir exploiter les outils bureautiques
- Savoir exploiter les systèmes de recueil de données audio et radar
- Etre capable de réaliser des supports pédagogiques (REX, Stages PPS, FSAU)
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

- Avoir une très bonne capacité d'analyse et de synthèse

- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Savoir faire preuve de pédagogie et de psychologie

Expérience souhaitée

- Formation d'intégration
- Connaissance des procédures opérationnelles de l'organisme
- Formation à la qualité de service (stages INIQSS, CARTES)
- Formation ELVIRA, INCA et autres outils spécifiques de la QSE

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projet*ENAC/PSI/SAP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/PSI/SAP Programme systèmes et applications (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/PSI/SAP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable de domaine métier
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANIGLIER, Gilles - 05.62.17.43.01 gilles.maniglier@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Chargé de projet / Responsable d'applications (PSI/SAP) - ENAC / PSI

**MISSION :** Au sein du Pôle des Systèmes d'Information (PSI) de l'ENAC, le programme SAP supervise la mise en oeuvre, l'organisation du support et l'exploitation des applications métier de l'ENAC.

**Tâches :**

Sur ce poste en particulier l'agent sera chargé des applications et domaines suivants :

- intranet ENAC avec ses composantes Liferay et Alfresco,
- intergiciel DEX et ses automatisations avec les diverses applications du SI de l'ENAC,
- interconnexions des serveurs applicatifs avec l'infrastructure de l'ENAC,
- mise en oeuvre d'une structure de validation des restaurations applicatives.

L'agent devra s'appuyer sur un travail en équipe avec les autres personnels du Pôle.

L'évolution du domaine d'activité du poste implique que certaines tâches ou projets soient confiés à des sous-traitants qu'il convient de maîtriser.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- bonne expérience dans la gestion des projets informatiques, la rédaction de spécifications, de documents de synthèses et de procédures d'exploitation,
- excellentes connaissances en réseau, architecture du SI et services associés,
- expérience dans le déploiement d'application Web (Tomcat, PHP, Java, ...),
- expérience en gestion et optimisation de bases de données,
- expérience dans le déploiement et l'exploitation d'applications,
- expérience en rédaction de marchés publics.

**Savoir-faire / Savoir être :**

- adaptabilité au changement
- bon relationnel, capacité à travailler en équipe et avec des utilisateurs.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/QS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/QS SNA/SSE - Subdivision qualité de service et sécurité (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04.42.31.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr BERNHART, Patricia - 04.42.31.14.07 patricia.bernhart@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PICHOT-PERCHERON, Véronique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SUB QUALITE DE SERVICE - SNA/SSE

Mission : Participation active à la gestion et au suivi de la Sécurité Aérienne et de la Qualité du Service du Contrôle de la Circulation Aérienne

Tâches :

- Participer à des projets.
- Assurer les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services du SNA-SSE si nécessaire.
- Rédiger des lettres aux usagers.
- Rendre compte du résultat de travaux ou de réunions de manière claire et concise.
- Assister le chef de la subdivision QSS, le conseiller sur ce qui touche au domaine de la QSS.
- Chargé du recueil des FNE (fiches de notification d'événement).
- Suivre les dossiers qui lui sont attribués dans le domaine « QSS » :
  - \*Chargé de la constitution des dossiers EVENEMENT SECURITE CA et en assure le suivi : Recueil des éléments nécessaires au traitement des incidents (écoute des enregistrements de bande, transcription, réalisation avec l'outil ELVIRA d'une trajectographie), archivage.
  - \*Analyser et traiter les incidents à caractère CA.
  - \*Proposer des réponses aux usagers dans le domaine de la sécurité ou de la qualité de service chaque fois que nécessaire.
- Effectuer des statistiques QSS pour le centre.
- Participer aux Suivis Sécurité et CLS Exploitation.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Habilitation de niveau 2b pour l'accès et l'utilisation des enregistrements légaux pour les terrains d'Aix-Les-Milles, Avignon et Marseille.
- Responsabilité en matière de sécurité et qualité définie dans le cadre des activités de la Subdivision QSS.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Savoir proposer des actions correctives et d'amélioration
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître le MANEX local
- Savoir utiliser les outils informatiques de relecture et d'analyse
- Savoir utiliser les logiciels de bureautique

Qualités requises :

- Sens des relations humaines
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir rendre compte
- Savoir écouter et faire preuve de discrétion

## FORMATION D'INTEGRATION :

- Stages obligatoires de prise de poste en subdivision QSS : INI QSS - CARTES - ELVIRA
- Formation locale sur l'outil de relecture SNER

## RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Adjoint au chef de la CA*LFMV/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (AVIGNON)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFMV/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PREUX, Francis - 04.42.31.14.11 francis.preux@aviation-civile.gouv.fr PERNET, Philippe - 04.90.84.32.71 philippe.pernet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PERNET, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE - AEERODROME AVIGNON - SNA/SSE

MISSION :

Assurer en collaboration avec le chef de la circulation aérienne la mise en oeuvre de la politique de la DSNA et manager l'organisme de contrôle d'Avignon

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

- Participe à la définition de la politique de l'entité, déclinaison de la politique DSNA ;
- Anime, encadre et coordonne des activités dans son secteur d'activité ;
- Participe à la mise en oeuvre le SMI dans son secteur d'activité
- Met à jour des consignes, notamment le manuel d'exploitation,
- Élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques ;
- Met en oeuvre des équipements réels et outils pédagogiques pour transmettre le savoir pratique ;
- Met en oeuvre les modalités d'évaluations théoriques et pratiques ;
- Peut Coordonner et préparer les interventions avec les services techniques ;
- Participe à la mise en oeuvre la politique de qualité de service sécurité au sein de son entité ;
- Participe à l'analyse des événements de sécurité de son organisme ;
- Peut participer, le cas échéant, au dialogue social ;
- Effectue le suivi de la compétence des agents affectés dans son entité ;
- Peut participer aux activités, aux projets gérés par le SNA/SSE

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

- Est membre de la CLS ou de la structure de concertation mixte de son organisme.
- Met en oeuvre les actions préventives ou correctives.
- Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.
- Suivant le niveau de gravité de l'opération, décide ou propose au chef de service exploitation la mise en oeuvre opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens.
- Participe aux retours d'expérience.
- Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité.

Au titre du management de la qualité

- Participe à la revue de processus R1 et R3

Au titre du management de la sûreté

- Il notifie les événements sécurité et sûreté dont il a connaissance
- S'assure de la compétence des personnels affectés dans son service

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Aptitude au management (observer, analyser, organiser le travail, déléguer)
- Goût pour la négociation et les relations humaines (gérer les tensions et les pressions, instaurer un climat de confiance, un esprit d'équipe, valoriser ses collaborateurs)
- Utilisation des outils informatiques

Qualités requises :

- Expertise dans le domaine navigation aérienne

- Connaissance de l'environnement local et national ;
- Connaissance des domaines technique et réglementaire ;
- Connaissance du système de management
- Connaissance des procédures administratives et financières
- Techniques de planification, d'évaluation, de gestion de projet
- Compétence en matière de communication écrite et orale

Expérience :

- Expérience dans les domaines du contrôle
- Connaissance dans les domaines de la Navigation aérienne

Formation d'intégration :

- Stage Chef Circulation aérienne ;
- Stage de management ;

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/ETUD Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Etudes (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr SALVI, Rénaud - 01.49.75.65.64 renald.salvi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MERIGOT, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION ETUDES - ORLY AEROPORT

Mission : Suivi des méthodes de travail, des expressions de besoins, des systèmes et outils du contrôleur

Tâches :

- Participe aux spécifications, mises en service, suivi et évolutions des systèmes dans le cadre du processus R2.
- Dans le cadre des ESARR2, traite les fiches de notification rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies.
- Participe au processus d'évaluation et d'atténuation des risques (MISO, EPIS, Dossiers de sécurité).
- Suit les livraisons, évaluations et mises en service des nouvelles versions logicielles.
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes, conçoit les manuels d'utilisateurs, organise et anime les briefings de formation des contrôleurs.
- Participe aux groupes de travail et aux expérimentations dans le cadre des projets nationaux.
- Participe aux différentes instances du SMI (RSE, GSST, AREX,...).
- S'inscrit dans la démarche qualité engagée par l'Organisme certifié SNA-RP.
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- participe au suivi sécurité Exploitation et Technique,
- prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- participe aux CLS,
- participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation des risques.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la circulation aérienne et de la réglementation.
- Connaissances en informatique : système d'exploitation, tableurs, traitement de texte, CAO.
- Connaissance des méthodes de travail d'un centre de contrôle d'approche.
- Connaissance des systèmes et moyens.

Qualités requises :

- Bonne connaissance des partenaires DGAC et ADP.
- Capacité d'écoute, communication et animation.
- Rigueur et organisation du travail.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage sur les études de sécurité (réalisation MISO et EPIS) ;
- Stage d'acquisition des méthodes de management de projet.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/INST
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/INST Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Instruction (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 hélène.caraes@aviation-civile.gouv.fr DROMA, Christiane - 01 49 75 65 32 christiance.droma@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FUCH, Virginie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SUB INSTRUCTION - ORLY

MISSION :

Assurer la mise en oeuvre et l'évolution du PCU

Effectuer la planification annuelle des formations conformément au PCU

Proposer une planification des formations en langue anglaise conforme à la réalisation de chaque PIFA

Utiliser OLAF ATCO pour le suivi des licences et la planification des formations

Utiliser OLAF GEN pour le suivi et la planification des formations hors PCU

Participer au jury d'examen théorique des contrôleurs en formation

Rédiger et mettre à jour les documents de cadrage de l'activité (PCU, notification de changement, etc.)

Participer aux GTs ayant un impact sur le PCU

Elaborer les programmes de formation liés à des changements importants

Tâches :

Met à jour le PCU

Planifie les formations relatives au PCU en relation avec les Chefs d'équipe formation

Organise et encadre les formations relatives au PCU

Est responsable du suivi de l'organisation de la formation en langue anglaise y compris des stages en immersion en milieu anglophone

Coordonne les stages ENAC

Participe à la prise en compte du retour d'expérience dans les actions de formation Continue en collaboration avec la QSE

Est responsable de l'élaboration du QCM « Renouvellement de l'autorisation d'exercer la MU LFPO/ZZ »

Anime le jury QCM

Peut animer occasionnellement des actions de formation

Gère les vols techniques de familiarisation

Participe au jury d'examen des qualifications théoriques

Edite les programmes de formation effectués sur simulateur

Participe à la permanence opérationnelle du centre

Effectue l'intérim du chef de la Subdivision Instruction

Renseigne et pilote les outils OLAF ATCO et OLAF GEN

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité:

il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance

il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Profil - Qualification :

- Connaissance des besoins et des attentes des contrôleurs en matière de formation continue

- Connaissance de l'organisation de la DGAC et des services

- Maîtrise de la conduite de réunion

- Maîtrise de la communication efficace orale et écrite

- Connaissances en informatique et bureautique

- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

- Connaissance dans les aspects facteurs humains (recommandée)

Qualités requises :

- Savoir être disponible
- Avoir une capacité d'écoute
- Savoir prendre des initiatives justifiées
- Atteindre un bon niveau de communication

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 014956578 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr BOUTARD, Julien - 014956559 julien.boutard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DORAPHE, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SUB CONTROLE - ORLY

MISSION :

Assiste le Chef de Subdivision Contrôle dans le fonctionnement de la subdivision conformément au processus R1, incluant en particulier le fonctionnement des salles de contrôle vigie et IFR.

Tâches :

- Participe à l'élaboration des modifications ou créations de dispositifs circulation aérienne, notamment en animant le GT Procédures d'Orly
- Participe à la définition des besoins opérationnels et des méthodes de travail associés aux niveaux outils de contrôle
- Coordonne les études de sécurité des projets de circulation aérienne
- Coordonne la mise en oeuvre des projets de circulation aérienne
- Participe à l'élaboration et au suivi des lettres d'accord et protocoles
- Suit l'évolution de la réglementation et en informe les contrôleurs
- Suit et amende les Manuels d'Exploitation TWR-APP et CDT.
- Participe aux réunions de retour d'expérience (RSE, AREX, CLS)
- Participe au jury d'examen des qualifications théoriques
- Anime les briefings de formation des contrôleurs
- Assure le suivi de la gestion des missions temps réel en collaboration avec les PC détachés
- Assure la planification et le suivi des vols de calibration
- Participe à la permanence opérationnelle
- Assure l'intérim du Chef de Subdivision pendant son absence

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité:

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Profil - Qualification :

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation aux études de sécurité

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle.
- Connaissances en bureautique.

Qualités requises :

- Esprit de synthèse.
- Sens du contact et de la discussion.
- Bonne aptitude à rédiger.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur généraliste*BEA/INVES/LB
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES/LB Pôle enquêteurs Le Bourget (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES/LB
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur expérimenté
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero
Personne remplacée :	DESJARDIN, Arnaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE - BEA Le Bourget

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et des études de sécurité.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête  
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement  
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête  
Participe à des groupes d'enquête  
Produit des rapports d'enquête  
Propose des recommandations de sécurité  
Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes  
Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)  
Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité

Profil - Qualification :

Principes et méthodes de la sécurité aérienne  
Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique  
Connaissance des acteurs de l'aéronautique  
Anglais aéronautique  
Facteur humain en aéronautique  
Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise  
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode  
Qualités rédactionnelles  
Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international  
Neutralité  
Travail en équipe  
Ouverture d'esprit  
Résistance au stress

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur spécialisé*BEA/TECH
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/TECH Département technique (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur spécialisé*BEA/TECH
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur spécialisé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MENEZ, Christophe - 01 49 92 74 36 mnz@bea-fr.org CONDETTE, Johan - 01 49 92 78 49 cde@bea.aero
Personne remplacée :	SOMBE, Gaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR SPECIALISE - BEA

En France, le BEA est l'autorité responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile. Il participe également à de nombreuses enquêtes conduites à l'étranger.

Au sein du département Technique, le titulaire du poste participera aux enquêtes de sécurité du BEA, suite aux accidents et incidents survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger en tant qu'enquêteur (enquêteuse) spécialisé(e) du Pôle "Enregistreurs et systèmes avioniques" (Pôle ESA) avec une spécialisation dans l'exploitation des données issues d'enregistrements vidéo.

Au sein du Département technique, le Pôle ESA est en charge de :

- la lecture des enregistreurs de vol réglementaires "boîtes noires"
- l'exploitation des enregistrements (FDR, audio/vidéo, ATM, systèmes)
- la réalisation et/ou supervision des examens des systèmes avioniques embarqués
- la gestion des laboratoires avionique, enregistreurs, audio-vidéo et ATM

Tâches :

Dans le cadre d'enquêtes conduites par le BEA ou auxquelles le BEA participe, le candidat retenu réalisera les travaux suivants :

- Lecture des enregistreurs de vol
- Analyse des images, technique de photogrammétrie, connaissance optique, calcul de positionnement
- Réalisation de transcriptions
- Développement et/ou amélioration des outils d'analyse des données vidéo et audio
- Rédaction de documents techniques et participation à l'élaboration de rapport d'enquêtes
- Participation à des examens et des groupes d'enquêtes.

Le candidat retenu participera au développement de nouvelles techniques d'analyses du laboratoire :

- Restitution 3D des sites à partir des enregistrements du drone du BEA
- Analyse d'images fournies par d'autres entités (images satellites, image LIDAR, etc.)
- Développements d'outils d'animation

Le candidat aura vocation à participer aux travaux d'analyse des enregistrements audio et vidéo dans le cadre d'enquête majeure en France et à l'étranger. A ce titre, il devra savoir faire preuve de rigueur, de discrétion et appliquer de manière stricte les règles de confidentialité du BEA.

Le candidat devra être rapidement autonome pour devenir l'un des référents techniques du département dans le domaine du traitement des données vidéo. Il participera également aux consultations industrielles dans le cadre du développement d'outils d'analyse vidéo dédiées aux bureaux d'enquêtes.

Profil - Qualification :

Personne qualifiée avec une spécialisation en analyse d'image présentant le profil suivant :

- Connaissances des mesures en photogrammétrie (mesures sur images pour le positionnement)
- Connaissance en optique et techniques de traitement de l'image
- Connaissances en mathématiques appliquées, traitement du signal, filtrage de données
- Connaissances en programmation (matlab, langage objet ou similaire)
- Connaissances en électronique numérique et analogique souhaitées-
- Volonté de développer les compétences du laboratoire

- Qualités rédactionnelles (anglais et français)
- Anglais indispensable (lu, écrit, parlé)
- Capacité auditive adaptée au poste.

Des connaissances des techniques d'analyse acoustique seraient un plus. A défaut, il pourra acquérir ces compétences par le biais de formations.

Le candidat retenu devra être dynamique, rigoureux, curieux et créatif. Le candidat devra être capable de travailler en équipe et présenter de sérieuses qualités relationnelles et d'adaptation lui permettant de piloter des activités dans un cadre international.

Le candidat devra posséder un esprit d'analyse et de synthèse lui permettant de communiquer ses résultats de manière efficace.

Le titulaire du poste pourra être amené à se déplacer ponctuellement avec un préavis court en France et à l'étranger dans le cadre d'accident.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CESNAC-Contrôleur multi systèmes*CESN/EXPL/OPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS Subdivision opérations (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur multi systèmes*CESN/EXPL/OPS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SZPAK, Romain - 05 56 55 79 50 romain.szpak@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires permanents
Personne remplacée :	JAOUEN, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR MULTI SYSTEMES - CESNAC

Traitement des plans de vol pour validation STIP et gestion de la messagerie fixe aéronautique

Tâches :

- prise en compte et traitement des messages STIP (traitement initial des plans de vol et messages associés, fiches), exploitation et supervision de MESANGE (messagerie fixe aéronautique RSFTA, CIDIN, AMHS) et de DECLAM
- modification en-ligne des données d'environnement de ces systèmes
- formation pratique des CMS en formation initiale

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement:

- appliquer le règlement N°1033/2006 de la commission européenne "définissant les règles en matière de procédures applicables aux plans de vol durant la phase préalable au vol dans le ciel unique européen"
- assurer le traitement des fiches contrôleur en moins de trois minutes
- garantir l'acheminement sans altération, sans perte et sans délai de la messagerie aéronautique RSFTA
- notifier les évènements relatifs à la sécurité dans SIAMOIS
- prendre en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- maintenir ses compétences en assistant aux sessions de formation continue
- participer au groupe local de sécurité exploitation
- participer aux revues de processus et audit
- sureté physique: se conformer aux mesures de sureté du site CESNAC
- sureté logique : appliquer la politique DSNA sécurité informatique

Profil - Qualification :

Techniques de base:

- CAUTRA, messagerie fixe aéronautique
- bonne compréhension de l'anglais parlé
- aptitude à l'utilisation d'outils informatiques

Qualités requises:

- savoir travailler en équipe
- apte au travail de nuit

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CESNAC-Chef de subdivision*CESN/EXPL/OPS
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS Subdivision opérations (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*CESN/EXPL/OPS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SZPAK, Romain - 05 56 55 79 50 romain.szpak@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	OLANO, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION OPERATIONS - CESNAC

Tâches :

- assure l'encadrement des personnels de la subdivision opérations (entité Multi-systèmes et entité Redevances)
- assure la gestion de la programmation des salles d'opérations (consignes, tableaux de service) et veille à leur bon fonctionnement
- participe au traitement et au suivi des anomalies d'exploitation des systèmes en coordination avec les subdivisions Etudes et Qualité de service
- participe à l'élaboration de la documentation opérationnelle et est responsable de sa mise à disposition en salle d'opérations
- assure la définition du besoin et le suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs multi-systèmes et superviseurs Redevances
- assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles (arbitrage et prise de décision si nécessaire)
- identifie les objectifs et les besoins associés
- prend une part active au fonctionnement du SMI et le fait appliquer (participe à l'élaboration des procédures et indicateurs de qualité de la division Exploitation et à leur suivi)
- participe à des réunions nationales et internationales et rend compte des travaux de manière claire et concise
- représente la subdivision ou le service à l'extérieur du centre
- favorise une logique de fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du CESNAC
  
- peut être amené à assurer l'intérim du chef de division
  
- participe à la permanence de commandement du CESNAC

Responsabilité en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement:

- est membre des CLS (permanent ou à la demande selon les cas)
- participe au suivi sécurité/qualité
- propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- fournit tous les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions
- s'assure de la compétence des personnels qui lui sont directement rattachés
- participe aux revues de processus et audits
- sureté physique: se conforme aux mesures de sureté du site CESNAC
- sureté logique: applique la politiques DSNA sécurité informatique

Profil - Qualification :

technique de base:

- aptitude au management d'équipe et de projet
- CA, CAUTRA, messagerie fixe aéronautique, Redevances et Réseaux
- Bureautique
- Maitrise de l'anglais écrit et parlé

Qualités requises:

- rigueur et sens de l'organisation
- relationnel et gestion des conflits



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Spécialiste technique et informatique*ENAC/ER/ATM/EEOS/
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLACHAT, Didier - 05.62.17.42.97 didier.flachat@enac.fr AMARANTINIS, Laurent - 05.62.17.46.96 laurent.amarantinis@enac.fr
Remarque : Autre contact :	Josiane POINEAU
Tel :	05.62.17.45.52
	Josiane.poineau@enac.fr
Personne remplacée :	RABADEUX, Jean-Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste technique et informatique - ENAC (DER/ATM/EEOS/ES)

Assurer au sein de la cellule DO/Planification l'exploitation opérationnelle des simulateurs de contrôle les tâches suivantes :

- assurer la permanence opérationnelle temps réel avec une maintenance de niveau 1. La permanence est assurée en horaires décalés et fonctionne en tour de service ;
- établir la planification hebdomadaire ;
- prendre en compte toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la supervision opérationnelle ;
- participation au suivi de fonctionnement et à l'élaboration des indicateurs de qualités ;
- participation à la formation des nouveaux agents affectés à la subdivision ;
- développer les configurations radio-téléphones (Audiolan) ;
- peut être amené à effectuer des visites du bloc simulateur.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances générales dans le domaine ATC,
- connaissances générales des outils opérationnels associés aux simulateurs,
- connaissance de l'anglais,
- goût pour l'informatique.

Savoir-faire / Savoir être :

- communiquer, travailler en équipe et rendre compte,
- agir rigoureusement et méthodiquement,
- organiser,
- être réactif.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chargé d'affaires*K-SSE/EXPL
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL SNA/SSE - Service exploitation (MARGINANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-SSE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GAUTRON, Cyril - 04.42.31.15.31 cyril.gautron@aviation-civile.gouv.fr VERSI, Philippe - 04.42.31.15.21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - SNA SSE

MISSION : encadrer le BRIA de Marseille suite au départ du chef BRIA, préparer et suivre en temps réel des travaux plateforme en coordination avec l'exploitant de Marseille et préparer et suivre les activités aériennes particulières impactant le service

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE : Les agents BRIA

Tâches :

- Assister le chef de la Subdivision Contrôle
- Encadrer les agents du BRIA dans sa phase de transition et préparer sa fermeture
- Participer aux différents groupes de travail et réunions impliquant le BRIA et la subdivision
- Rédiger compte rendu, bilan ou lettre vers l'extérieur
- Rendre compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise
- Assurer la gestion du tour de service du BRIA
- Assurer la mise à jour et le suivi du MANEX BRIA
- Préparer la gestion opérationnelle des équipes (préparation des tableaux de service, tenue à jour des consignes et de la documentation contrôle),
- Gérer hors temps réel des espaces (participation à la gestion des activités parachutages, manifestations aériennes, axes de voltiges, missions photos)
- Participer à la mise en oeuvre des travaux de toute nature sur la plate-forme

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il collabore à l'instruction des incidents de contrôle.
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.
- Il peut participer aux réunions de suivi sécurité ou aux CLS/E

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle
- Connaître les systèmes et équipements de la NA
- Savoir rédiger les courriers et comptes-rendus
- Savoir utiliser les outils bureautiques

Qualités requises :

- Esprit de synthèse
- Faire preuve de méthodes et de rigueur



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Contrôleur d'aérodrome*LFMV/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (AVIGNON)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMV/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PERNET, Philippe - 04.90.84.32.71 philippe.pernet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR AERODROME - AVIGNON - SNA/SSE

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

- Gère en temps réel de manière sûre et ordonnée l'écoulement du trafic aérien, dans le respect de l'environnement sur les positions LOC et SOL ;
- Signale au chef CA et/ou au RPO les situations d'urgence, les appels de détresse ou les accidents ;
- Notifie les événements liés à la sécurité à des fins de retour d'expérience ;
- Assure les fonctions d'instructeur sur la position dès qu'il remplit les conditions ;
- Peut apporter son expertise dans l'analyse d'incidents et les REX, les études CA et les études

Système ;

- Peut participer aux différentes étapes de la formation initiale, en unité et continue des contrôleurs ;
- Collabore avec le personnel de l'exploitant aéroportuaire.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Assure ses fonctions sur la position en conformité avec la grille de tenue de poste validée par le chef CA ;
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire ;
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les procédures, les secteurs, l'environnement aérien et la réglementation ;
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence ;
- Connaître les outils systèmes informatiques du contrôle ;
- Utiliser couramment la phraséologie, y compris en langue anglaise ;
- Détenir et maintenir sa mention d'unité ;
- Savoir analyser, anticiper et décider en temps réel ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Accompagner efficacement un tiers en formation ;
- Savoir gérer des situations d'urgence ;
- Savoir s'adapter aux évolutions techniques et opérationnelles ;

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision ;
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites ;
- Concilier les contraintes et décider en temps réel ;
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace ;
- Etre rigoureux et vigilant ;
- Savoir gérer des situations d'urgence

Conditions particulières d'exercice :

- Etre titulaire d'une licence de contrôleur avec mention d'unité valide ;
- Etre médicalement apte aux fonctions ;

- Détenir une mention linguistique (EN et FR) valide ;
- Travail à horaires semi-permanents.

Formation d'intégration :

- Plan de Formation en Unité agréé et conforme aux exigences règlementaires en vigueur ;

**REMARQUES** : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Contrôleur d'aérodrome*LFMP/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMP/TWR Perpignan Rivesaltes - Circulation aérienne (PERPIGNAN)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMP/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	SALAUN, Christine - 04.68.63.75.04 christine.salaun@aviation-civile.gouv.fr CERVIA, Christian - 04.68.63.75.11 christian.cervia@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 heures

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - PERPIGNAN - SNA/SSE

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre

Accélérer et ordonner la circulation aérienne :

- en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)

- en assurant les séquences d'approche et ce, en intégrant les contraintes d'environnement

- Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin

- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents

- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

- Effectuer des détachements

- Exercer la qualification maximale du centre

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;

- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;

- Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;

- Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

\*Navigation Aérienne

Organisation des services CA :

- Connaître les règles de fonctionnement de la CA

\*Réglementation:

- Connaître la réglementation de la CA

- Connaître et exploiter le Manex

- Savoir intégrer la CA dans l'environnement

\*Formation:

- Savoir former les nouveaux contrôleurs

\*Contrôle:

- Savoir exercer la qualification du centre

- Connaître les méthodes de travail

- Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

\*Communication:

- Langues:

- Pratiquer l'anglais couramment

Enquêtes accidents:

-Premières informations

- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Assistant de subdivision*SIA/QFP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/QFP Mission qualité formation planification (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*SIA/QFP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SILLE, Stéphane - 05 57 92 55 30 stephane.sille@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MANU, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - Mission Qualité Formation - SIA

- assure le suivi de la production de l'information aéronautique : animation des réunions de production SIA, suivi de la planification semestrielle, production de statistiques et bilans,
- gère les réponses aux réclamations et questions des usagers des produits et services fournis par le SIA,
- anime le traitement des fiches de dysfonctionnement/réclamation, suit la mise en oeuvre des ACAP et mesure leur efficacité,
- contribue à l'animation des relations avec les informateurs aéronautiques (méthodes de travail, réunions de coordination) et à la rédaction/mise à jour des protocoles, consignes et guides,
- contribue à la mise en oeuvre du SMI et des exigences européennes en matière de qualité des données aéronautiques.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissance approfondie la chaîne de production de l'information aéronautique : acteurs, outils de production et méthodes de travail
- connaissance de la réglementation AIS
- connaissance de l'organisation de la DGAC
- connaissance des principes d'un système qualité
- connaissances en matière de conduite de réunion, de rédaction de CR et bilans
- connaissance des outils bureautiques
- connaissance de l'anglais

Savoir-faire :

- sens des relations humaines
- capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse
- faire preuve de rigueur et de méthode
- savoir établir des priorités
- savoir travailler en équipe
- savoir proposer des évolutions d'outils, de méthodes ou d'organisation
- capacité à mener des activités transversales

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Concepteur de procédures*ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS Subdivision PANSOPS (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*ENAC/ER/ATM/MDF/PANSOPS
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARAN, Maxime - 05.62.17.45.92 maxime.taran@enac.fr SZYMANSKI, David - 05.62.17.45.88 david.szymanski@enac.fr
Personne remplacée :	FOURNIE, Sandrine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concepteur de procédures et enseignant PANS-OPS - ENAC (DER/ATM/MDF/PANS-OPS)

Le titulaire devra assurer les fonctions suivantes :

Elaboration de supports de cours.

Participe à la migration des supports d'enseignement vers la chaine éditoriale.

Participe à la mise en oeuvre de supports pédagogiques sous la forme E-Learning.

Chargé d'études de procédures de vol aux instruments. Lien avec les exploitants et les usagers. Suivi des dossiers.

Chargé de cours dans le domaine des procédures de vol aux instruments (en français et anglais).

Encadrement de stages (en français et anglais).

Participation à des groupes de travail liés au domaine (nationaux et internationaux).

Le postulant recevra dès son arrivée, en fonction de son profil, les formations à la pédagogie et les compléments de formation technique nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- bonne connaissance du domaine des procédures de vol aux instruments est fortement recommandée,
- niveau d'anglais correct requis. Approfondissement de la pratique possible à l'ENAC,
- un bon niveau en espagnol serait apprécié.

Savoir-faire / Savoir être :

- compétences scientifiques et aéronautiques de base,
- goût pour les deux domaines de travail : enseignement et études de trajectoires,
- bonne connaissance des outils bureautiques liés aux activités d'enseignement (TICE),
- goût pour le travail en équipe et la négociation,
- goût pour la communication.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CESNAC-Assistant de subdivision*CESN/EXPL/OPS
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS Subdivision opérations (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*CESN/EXPL/OPS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SZPAK, Romain - 05 56 55 79 50 romain.szpak@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision OPS - CESNAC

Missions:

- Accompagne la mise en oeuvre du projet 4Flight au sein de la subdivision Opérations
- Conçoit et anime les actions de formation exploitation
- participe à la qualité de service au sein de la subdivision Opération

Tâches :

- élabore les méthodes de traitement des plans de vol induites par le déploiement 4Flight et par la cohabitation des systèmes Cautra et 4Flight
- participe à la validation de l'IHM FDO (interface de traitement manuel des plans de vols 4Flight)
- participe à la mise à jour de l'ensemble de la documentation produite par la subdivision opérationnelle
- assure la conception, l'organisation, et l'animation des actions de formation en exploitation, notamment : formations des nouveaux arrivants de la subdivision Opérations, formations continues pour les contrôleurs multi-systèmes et les agents de l'entité redevances, autres formations en exploitation à la demande
- anime des actions de communication externe : visites, séminaires, présentations à l'extérieur et réalise les supports associés
- assure l'encadrement des stagiaires en exploitation
- participe au processus de traitement des événements sécurité exploitation du CESNAC et coordonne avec la subdivision Etudes, le recueil des anomalies (plans de vol et messagerie MESANGE)
- participe à la diffusion du retour d'expérience vers les opérateurs (documentation, contenu des formations)
- assiste en tant qu'expert aux commissions locales de sécurité
- participe à la mise à jour du MANEX des contrôleurs multi-systèmes et du mode opératoire des agents de l'entité Redevance.

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement:

- il est membre des GLSE
- participe aux revues de processus et audits
- sureté physique : se conforme aux mesures sureté du site CESNAC
- sureté logique: applique la politique DSNA sécurité informatique

Profil - Qualification :

Compétences:

- traitement plan de vol (CAUTRA/4Flight) messagerie aéronautique, redevances
- bureautique
- bonne compréhension de l'anglais écrit et parlé

Qualités requises:

- sens de la pédagogie
- sens de l'opérationnel
- relationnel

Conditions d'accès au poste:

- formation d'intégration à tous les systèmes exploités au sein de la subdivision Opérations

Expérience souhaitée:

- si possible, avoir déjà conçu et animé des actions de formation

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/INSC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARGINANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr ROUX, Carole - 04 42 31 16 80 carole.roux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	NIVELON, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

**SPECIALISTE EXPLOITATION SUBDIVISION INSTRUCTION - SNA/SUD-SUD/EST - MARSEILLE-PROVENCE**

Assiste le chef de subdivision Instruction et est chargé des simulateurs SCANRAD et SCANTOWER

**Tâches :**

- Assure la planification et l'utilisation des simulateurs de contrôle SCANRAD et SCANTOWER
- Assure la conception des exercices de simulation
- Participe à l'organisation de la formation des contrôleurs affectés à LFML, LFMV et LFMA
- Participe aux groupes nationaux traitant de la formation sur simulateur

**SPECIFIQUES :**

- Organisation de certaines formations dans le cadre de la formation en unité ou continue
- Conception et mise à jour des simulations
- Gère l'agenda d'utilisation du simulateur

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ENVIRONNEMENT :**

- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Connaître l'informatique
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter la documentation opérationnelle (MANEX, LOA et protocoles)
- Connaître l'utilisation du simulateur SCANSIM (ou devra suivre les formations nécessaires)
- Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Bonne connaissance de la langue anglaise

**Qualités requises :**

- Avoir un bon sens relationnel
- Esprit de synthèse
- Sens de l'organisation
- Faire preuve de méthode et de rigueur

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-Assistant de subdivision*C-SO/EXPL/QUALE
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/QUALE Subdivision qualité de service sécurité (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SO/EXPL/QUALE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUVAL, Tanguy - 05 56 55 61 71 tanguy.duval@aviation-civile.gouv.fr GALVEZ, William - 05 56 55 62 30 william.galvez@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TROPIS, Geneviève

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de Subdivision à la Subdivision Qualité de Service/Sécurité. - CRNA/SUD-OUEST

- Analyse les incidents de la CA ayant une incidence sur la sécurité et la qualité du service rendu
- Participe à la Commission locale de sécurité et aux commissions mixtes
- Participe à l'établissement des statistiques relatives à son domaine
- Participe à l'élaboration et à la réalisation du retour d'expérience vers la salle de contrôle
- Seconde le Chef de subdivision dans tous les domaines et assure son intérim
- Participe à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Savoir mener un entretien
- Instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute, un esprit d'équipe, faire preuve de diplomatie
- Identifier des domaines d'innovation possible
- Analyser les dysfonctionnements, identifier les difficultés
- Respecter la confidentialité des informations
- Connaissance de l'environnement de la subdivision QS/S
- Techniques générales de contrôle de la CA
- Techniques d'enquêtes, d'entretien, d'élaboration et de présentation d'un rapport
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projet*ENAC/FPV/OP/GP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/GP Division gestion de production (Toulouse) (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/FPV/OP/GP
Filière / Métier :	Exploitation des aéronefs Chargé de gestion opérationnelle dans le cadre de l'exploitation des aéronefs
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE BASQUIAT DE MUGRIET, Thierry - 05.62.17.40.13 thierry.de-basquiat@enac.fr VERRIER, David - 05.62.17.42.53 david.verrier@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet - ENAC (DFPV/OP/GP)

MISSION : Assister le chef de la division Gestion Production du Département Opérations pour la planification et l'organisation des stages, le suivi des stagiaires lors de leur formation dans les centres.

Tâches :

Synthétiser les demandes d'activités.

Etablir la planification en vérifiant l'adéquation des moyens disponibles avec les autres services.

Apporter la réactivité nécessaire résultant des demandes supplémentaires ou de réajustements.

Assister les centres dans les relations et la gestion des clients et des stagiaires.

Gestion de la documentation.

Il pourra être amené à prendre en charge des études ponctuelles pour d'autres divisions du Département Opérations.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- expertise Excel,

- devra utiliser les outils informatiques spécifiques à l'ENAC.

Savoir-faire et savoir être :

- aptitude à structurer et mettre en place des processus, outils et méthodes de planification et programmation,

- rigueur, méthode et réactivité,

- sens du client.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chef de programme*STAC/SINA/INFO/API
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE)
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Soutien à la recherche et au développement Responsable de projet de recherche et développement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ISAMBERT, Nicolas - 01 49 56 82 09 nicolas.isambert@aviation-civile.gouv.fr LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME API - STAC

Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques.

Tâches :

Mission principale :

En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des spécifications d'applications informatiques attendues.

Conduite de projets

Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA...)

Activités :

Rédaction de documentations projet

Conception d'applications métiers

Réalisation de prototypes

Pilotage de prestataires

Expertise technique sur les applications gérées par le STAC

Veille technologique

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissances générales sur la gestion de projet

Connaissances en spécifications d'applications

Recette d'une application

Notions de développement d'applications

Base de données

Savoir-faire :

Manipulation des outils et logiciels informatiques

Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels

Contribuer à une veille technologique et sécurité

Prestations :

Expérience souhaitée : Culture et suivi de projet, maîtrise d'un langage de programmation, pilotage de prestataires

L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques

Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de programme*ENAC/PSI/SAP
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/PSI/SAP Programme systèmes et applications (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*ENAC/PSI/SAP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANIGLIER, Gilles - 05.62.17.43.01 gilles.maniglier@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du programme Supports et Applications - ENAC (PSI/SAP)

Sous l'autorité du chef de pôle, le poste consiste à animer une équipe chargée de la mise en oeuvre des systèmes applicatifs et de leurs interrelations en accord avec le schéma directeur de l'ENAC.

Tâches :

Les principales activités :

Manager au quotidien une équipe de 6 personnes :

- gérer les plannings de présence et de congés,
- suivre les projets, activités et résultats de l'équipe en arbitrants les priorités si nécessaire,
- développer les compétences et la résilience de l'équipe,
- recenser et suivre les formations des membres de l'équipe.

Etre garant de la tenue de la documentation et des procédures.

Assurer l'interface avec les autres programmes de PSI.

Etre garant de la bonne disponibilité des applications sur tous les sites.

Suivre, élaborer et gérer les contrats et marchés publics nécessaires au bon fonctionnement des systèmes et applications gérés par le programme.

Participer à l'équipe d'encadrement du pôle.

En tant que personnel d'encadrement, contribue à l'amélioration continue par la mise en oeuvre des processus qualités ISO de l'école.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- bonne expérience dans la gestion de projets,
- expérience en rédaction de marchés publics,
- expérience dans la rédaction de spécifications, de documents de synthèses et de procédures,
- expérience dans le déploiement et l'exploitation d'applications,
- connaissances en réseau et architecture du SI.

Savoir-faire / Savoir être :

- aptitude à l'encadrement,
- adaptabilité au changement,
- capacité à motiver une équipe par l'exemple,
- avoir un bon relationnel tant en interne qu'avec les utilisateurs.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Resp. système de management intégré NA*K-NO/DIR/SMI
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/DIR/SMI SNA/N - Système management intégré (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Resp. système de management intégré NA*K-NO/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CROZAT, Alexandre - 03.20.16.49.01 alexandre.crozat@aviation-civile.gouv.fr SABBANE, Nabil - 03.20.16.18.02 nabil.sabbane@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable, sous l'autorité du chef du SNA, de la mise en oeuvre et du suivi du système de management sécurité, sûreté, environnement et qualité.

Tâches :

-Génériques

Il est directement rattaché au chef du SNA et il est indépendant de la hiérarchie opérationnelle.

Il a un rôle transversal large pour les domaines sécurité/qualité/environnement/sûreté, et sert de référent en matière de processus et de documentation ISO, pour les audits internes et externes et pour les études de sécurité.

Il a en outre un rôle d'alerte et de conseil auprès du chef du SNA.

Il participe aux réunions de direction afin d'avoir une vision transversale du fonctionnement de l'organisme et plus particulièrement des questions liées à la sécurité, à la sûreté et à la qualité.

- Sécurité Qualité Sûreté Environnement

Sous l'autorité du Chef SNA :

- Anime et coordonne la mise en oeuvre et le fonctionnement du SMI

- S'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées

- Recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du SMI

- Organise les revues de direction du SNA et en assure le secrétariat

- S'assure que la fonction de suivi sécurité est assurée dans le SNA

- Anime la coordination sécurité du SNA

Gère le tableau ACAP (actions correctives/actions préventives) du SNA, en relation avec les services et la DSNA/DO.

- S'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation des risques, en apportant aux services le soutien méthodologique nécessaire.

- Est le correspondant privilégié des services de la DSNA/DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI.

- Organise les revues de processus et les audits internes en coordination avec les services

- Est le point d'entrée de tous les audits externes se déroulant dans le SNA

- Est amené à être auditeur local et national

- Notifie et supervise le traitement initial des événements sûreté dont il a connaissance

- Participe au réseau du système de management intégré de la DSNA

- Peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local, comme au niveau national après accord de son chef de centre

- Occupe la fonction de CSD (correspondant sûreté défense) du SNA Nord (cf. fiche de fonction nationale)

Spécifiques

- Peut participer à la permanence opérationnelle

- Est auditeur interne du SNA Nord (cf. fiche de fonction « auditeur interne SNA Nord »)

- Peut être amené à participer à des audits nationaux (MSQS)

- Est pilote des processus m3 et s3 (cf. fiche de fonction « pilote de processus »)

- Assure la coordination du programme SYSAT pour le SNA Nord (jusqu'à la désignation du Chef de projet SYSAT SNA Nord)

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance

- Connaître le contexte opérationnel et humain
- Connaître les techniques d'animation de réseau de correspondants

Qualités requises :

- Sens des relations humaines et du travail en réseau
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil
- Capacité à motiver

FORMATION D'INTEGRATION :

Connaître la norme ISO 9001 et les référentiels applicables au management du SMI

Formation SMI dispensée par MSQS (AGATA, SPIRIT, GEODE)

Référentiel audit (RANA)

Techniques d'audit (TANA)

Etudes de sécurité (DESNA et SURSY)

Outils informatiques bureautiques (Word, Excel,)

Formation management

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Adjoint au chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIRAT, Patrick - 03 26 84 62 82 patrick.pirat@aviation-civile.gouv.fr ROBERT, Hervé - 03 26 84 62 69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PIRAT, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF BTIV - CRNA/EST service EXPLOITATION

Il seconde le Chef BTIV. Il est chargé de l'encadrement, de la formation des agents BTIV, de la gestion du tour de service, des abonnements à la documentation aéronautique du service exploitation et de divers dossiers.

Tâches :

En relation avec le Chef de la subdivision Contrôle en cas d'absence du Chef BTIV,

Le titulaire est chargé de :

- Encadrer les agents du BTIV
- Gérer le tour de service
- Assurer la formation des agents du BTIV
- Participer à la formation des contrôleurs lors du plan de formation en unité, des PC et des Chefs de Salle pour le service d'alerte
- Correspondant habilité SIA
- Gérer les abonnements de documentation aéronautique
- Traiter les incidents opérationnels du BTIV
- Entrer les dossiers SAR dans INCA
- Traiter les FNE internes au BTIV, et celles relatives au service d'alerte avec les organismes de la FIR.
- Participer aux réunions et GT relevant du BTIV
- Etablir des bilans et renseigner divers indicateurs relatifs au processus R1

Il peut être amené à participer au tour de service BTIV et à ce titre devra suivre la formation d'agent BTIV et en maintenir les compétences.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Très bonne connaissance de la réglementation et de la documentation aéronautique

Bonne connaissance du système de contrôle de la CA

Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la NA française

Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit

Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes

Communiquer efficacement oralement et par écrit

Participer à l'animation d'une équipe

Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/QUALS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRIDE, Vital - 03 26 84 62 01 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - CRNA/E

MISSION : Il participe, dans les tâches qui lui incombent, au traitement des dysfonctionnements constatés dans tous les domaines de la circulation aérienne.

Tâches :

Détecter les événements sécurité dans le domaine opérationnel via les alertes du STCA, les alertes TCAS-RA reportées, les reports d incidents opérationnels, etc.

Gérer les reports RA T-CAS, similitudes d indicatifs, pertes de contact radio, MASA

Effectuer des enregistrements des reports ATC

Effectuer des enregistrements et transcriptions utiles aux analyses d événements sécurité

Participer aux évaluations internes des nouveaux outils mis à disposition de la subdivision et exploiter ces systèmes

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT

:

- Procéder à la notification d événements vers l encadrement de la subdivision
- Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d expérience
- Participer à certains audits à la demande ou après accord de l encadrement de la subdivision

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance de la réglementation relative à l'analyse des incidents et Airprox

Connaissance des méthodes de contrôle et de la phraséologie

Connaissance des outils et systèmes informatiques du contrôle

Connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

Capacité d initiatives dans le cadre d un travail en équipe

Autonomie de gestion de certains dossiers d incidents

Qualités relationnelles

Connaissance sur les logiciels de traitement de texte, de tableurs et de base de données

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Spécialiste exploitation*SOCA/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA Cayenne / Félix Eboué - Circulation aérienne (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SOCA/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARENO, Michel - 0596 42 24 88 michel.arenno@aviation-civile.gouv.fr ROBERT, Guillaume - 0594 35 93 95 guillaume.robert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat.
Personne remplacée :	FEUILLERAT, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SNA AG - CAYENNE

- Assure le traitement des événements sécurité et autres incidents d'exploitation
- Assure la coordination locale avec le SNA/AG en matière de SMI
- Réalise les audits internes destinés à maintenir la certification ISO 9001
- Produit pour l'OACI les statistiques relatives à la sécurité de l'espace RVSM

RESPONSABILITES

° EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
- assure le recueil et le traitement des événements sécurité ;
- assure la mise à jour de la base de données ICNA pour son service ou sa division ;
- renseigne les indicateurs sécurité pertinents pour son domaine ;
- assure la réalisation et/ou la diffusion des bilans et publication ;
- prépare, anime et assure le secrétariat des CLS Exploitation ;

° EN MATIERE DE SMI :

- produit le bilan annuel de sécurité du centre
- met à jour le tableau des indicateurs des processus
- est chargé de la production des indicateurs CA et de l'affichage de tous les indicateurs
- est chargé de la remontée vers le siège des indicateurs CA du centre
- est le responsable sécurité pour la CCIG dans le cadre de son SGS

° EN MATIERE D'AUDIT INTERNE

- intervient, avec les autres membres de l'équipe d'audit, dans toutes les phases de la réalisation de l'audit depuis sa préparation jusqu'à la production du rapport final

° EN MATIERE DE STATISTIQUES RVSM

- assure le recueil et le traitement des incidents survenus dans l'espace RVSM
- transmet les LHD à la CARSAMMA
- produit sur demande de la CARSAMMA les statistiques relatifs à l'espace RVSM.

Profil - Qualification :

- Savoir proposer des actions correctives et d'amélioration
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître le MANEX
- Connaître la norme ISO 9001
- Connaître les LOA
- Savoir écouter
- Savoir faire preuve de qualités relationnelles
- Connaître l'anglais aéronautique
- Savoir rédiger des documents administratifs
- Savoir rédiger en anglais
- Savoir utiliser les outils informatiques

Qualités requises

- Esprit d'analyse et synthèse
- Sens des relations humaines
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Discrétion

#### RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, Isabelle - 01.69.57.66.25 isabelle.feillet@aviation-civile.gouv.fr COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DAGNAUD, Erick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Spécialiste exploitation en subdivision instruction - CRNA/NORD

**MISSION :**

Sous l'autorité du chef de subdivision, il participe, dans les tâches qui lui incombent, à la gestion opérationnelle et la planification de la subdivision instruction.

**Tâches :**

Sous l'autorité du chef et des assistants de subdivision instruction :

- . Etablit le planning hebdomadaire de formation en unité, en lien avec les différents acteurs (en prenant en compte les disponibilités des instructeurs locaux, des professeurs d'anglais, du simulateur)
- . Etablit le planning hebdomadaire d'utilisation du simulateur en prenant en compte l'ensemble des besoins de formation
- . Spécifie les besoins à la société en charge des pilotes d'échos radar
- . Supervise et assure le suivi du fonctionnement opérationnel du simulateur
- . Fournit les statistiques d'utilisation du simulateur
- . Assure la gestion des pilotes d'échos radar (planning, formation, évaluation)
- . Assure le suivi qualité des stages
- . Gère les bons de commande

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE ENVIRONNEMENT :**

- . Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . Il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

**Profil - Qualification :**

Techniques de base :

- . Connaissances bureautiques avancées (notamment excel)
- . Connaissance du rôle des acteurs de la formation des contrôleurs
- . Connaissance générale de l'environnement d'un simulateur de contrôle
- . Connaissance du fonctionnement d'un CRNA

**Qualités requises :**

- . Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
- . Faire preuve de rigueur et de méthode
- . Savoir travailler en équipe
- . Avoir le sens des relations humaines

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- . Formation à l'utilisation des outils de la subdivision instruction

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Spécialiste technique et informatique*SSIM/COLLAB/MOEP
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOEP Pôle maîtrise d'oeuvre du portail (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SSIM/COLLAB/MOEP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MORVAN, Bertrand - 01.69.84.60.86 berytrand.morvan@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DO TRINH, Quang

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE - DSI MOEP**

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives ( portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « maîtrise d'oeuvre portail » est chargé de l'intégration des applications dans le portail (ou les portails), du développement de divers outils associés aux portails

Tâches :

Intégré à l'équipe de développement du pôle MOE Portails, le chargé de développement :

- participe à la phase amont de définition des projets ;
- propose un plan de développement, une démarche projet pour réaliser le projet considéré ;
- affine les spécifications, conçoit, code et réalise le sous-système ;
- il s'appuie pour ses développements sur les travaux communautaires adaptés, contribue éventuellement à des développements communautaires via des collecticiels adaptés ( GitHub) ;
- il teste, intègre, ses développements et s'implique dans le cycle des projets DSI ;
- il respecte pour ce faire la méthodologie DSI en vigueur et en promeut les bonnes pratiques .

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Etre intéressé par les nouvelles technologie de l'information ;
- Développer, coder, tester, et communiquer autour de son activité.

Connaissances :

- ingénierie de développement : DEVOPS, RAD, Intégration Continue, technologies Open Source,
- technologie web avancées : HTML5, CMS/Drupal, bootstrap, Javascript, php/symfony, postgres/mariadb, python/flask/django ;
- conception des Interfaces Homme Machine ;

A défaut, le candidat devra suivre les actions de formation spécifiques pour acquérir les compétences manquantes.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Chef de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/QS Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Qualité de service (ORLY AEROGARE
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPO/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	HABIB, Myriam - 01.49.75.62.91 Chef de l'Organisme Orly Aviation Générale CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 Chef du Service Exploitation
Personne remplacée :	DAGUZON-CASENAVE, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

**CHEF DE SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE - ENVIRONNEMENT ORLY**

**MISSION :** Est chargé de l'encadrement et du fonctionnement de la subdivision QSE

**Tâches :**

- Est chargé de la Subdivision Qualité de Service et Environnement. Encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer ;
- Assure le traitement et le suivi des dossiers d'analyse d'évènements ;
- Assure le suivi des dossiers liés à l'environnement ;
- Participe à des commissions, groupes de travail et réunions (locaux ou nationaux) ;
- Participe à la mise en application et au suivi du retour d'expérience ;
- Participe aux réunions nationales "Qualité de Service" ;
- Peut être amené à participer aux réunions nationales des OSV ;
- Participe aux spécifications et la validation des outils de la QSE ;
- Participe à la permanence opérationnelle.

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Dans son domaine, et sous l'autorité du chef de service :

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité ;
- il veille à la notification des événements sensibles dans les délais réglementaires ;
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service ;
- il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité ;
- il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité du service et de l'organisme ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS, CLAIE et LRST ;
- il prépare, anime et assure le secrétariat des réunions AREX (Analyse et Retour d'Expérience) ;
- il peut être amené à participer aux ITES ;
- il participe à la formation initiale et continue des contrôleurs du centre au titre du retour d'expérience ;
- il assure le lien de son domaine avec les partenaires externes : OSV, exploitant aéroportuaire, organismes militaires, autres organismes des SNA-RP.

**Profil - Qualification :**

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils d'enregistrement et de dépouillement
- Connaissance de la démarche SMI dans son domaine de compétence
- Connaissance en informatique et bureautique

**Qualités requises :**

- Esprit d'analyse
- Capacité d'écoute
- Sens de la communication
- Aptitude au management

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- Acquisition et maîtrise des processus liés à son activité (stages INIQSS, CARTES..)
- Stage de management



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/ETUD SNA/NE - Subdivision études environnement (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUPONT, Patrick - 03 88 59 64 81 patrick.dupont@aviation-civile.gouv.fr LOTTERIE, Benjamin - 03 88 59 64 80 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KOEHLER, Laetitia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision - SUB Etudes - SNA NORD EST

Mission :

Réalise les études de procédures IFR et d'espaces aériens et environnementales au profit du SNA-NE et autres SNA

Tâches :

- \* Réalise les études de procédures d'approche, d'atterrissage et de décollages, les créations d'espaces aériens ainsi que les dossiers associés des aérodromes contrôlés du SNA/NE, dans les espaces délégués aux approches de Strasbourg et de Bâle-Mulhouse et au bénéfice d'autres SNA ;
- \* Assiste le chef de subdivision dans la préparation des groupes de travail, participe aux GT locaux et nationaux ;
- \* Participe à la gestion des projets procédures et espaces aériens du SNA/NE ;
- \* Participe aux études d'environnement pour les aspects circulation aérienne des aérodromes contrôlés du SNA/NE ;
- \* Participe au suivi réglementaire des procédures d'approches, d'atterrissages et de décollages ;
- \* Participe aux réflexions nationales relatives aux évolutions de la réglementation nationale et internationale ;
- \* Réalise les cahiers des charges nécessaires aux relevés d'obstacles et à leurs suivis par les géomètres ;
- \* Réalise des études d'impact obstacles sur les procédures d'approches, d'atterrissages et de décollages ;
- \* Réalise les demandes de publications aéronautiques ;
- \* Assure le suivi de la réglementation OACI pour le SNA/NE.

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

Au titre du management de la sécurité :

- \* Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Concepteur de procédures iFR

Connaissance des réglementations nationales et internationales en matière de procédures pour les services de la navigation aérienne

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance de base de l'utilisation des SIG (systèmes d'information géographique)

Qualités requises :

Rigueur

Goût pour le travail en équipe

Aptitude à gestion d'utilitaires différents dans le cadre de ses fonctions (Géo TITAN, ACADEMIC,

Géodeasy, AUTOCAD, SIG)

Formation d'intégration :

Anglais

Ingénieur ou technique



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/CTRL SNA/NE - Subdivision contrôle (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 0388596480 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr KERVELLA, Stefan - 0388596321 stefan.kervella@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste d'exploitation à la subdivision contrôle - SNA/NORD-EST

Mission : assurer le suivi opérationnel pour Strasbourg

Tâches :

- \* Assure le suivi opérationnel de la plate-forme de Strasbourg
- \* Assiste le chef de subdivision dans la rédaction des consignes opérationnelles en temps réel (activités diverses...)
- \* Assure la gestion documentaire de la subdivision
- \* Assure le recueil, traitement et diffusion des informations opérationnelles vers la tour
- \* Est responsable de l'émission des NOTAM
- \* Suit et participe au suivi et à la mise à jour du MANEX de Strasbourg
- \* Assure le recueil, la diffusion vers les unités concernées, et l'archivage des CR vacation et autres demandes de la tour

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement :

- \* Participe à la rédaction des MISO pour la partie exploitation
- \* Participe à l'élaboration des études sécurité
- \* Peut participer aux réunions de la CLS

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Qualités requises :

- Goût du travail en équipe
- Rigueur
- Sens de l'organisation

Formation d'intégration :

- \* Anglais
- \* Expérience du travail en équipe
- \* Brevet de pilote souhaité

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Concepteur de procédures*K-NE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/ETUD SNA/NE - Subdivision études environnement (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-NE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 0388596480 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr DUPONT, Patrick - 0388596481 patrick.dupont@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SCHMITT, Marie-Elisabeth

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concepteur de procédures - SNA NORD-EST Sub Etudes Environnement

\* Assure le suivi et réalise les procédures ICF du SNA NE

Tâches :

\* Réalise les études de procédures d'approche, d'atterrissage et de décollage, les créations d'espaces aériens ainsi que les dossiers associés pour les aérodromes contrôlés et non contrôlés du SNA/NE voire des autres SNA

\* Réalise les études d'environnement pour les aspects circulation aérienne des aérodromes contrôlés du SNA/NE

\* Réalise des études d'impact obstacles sur les procédures d'approches, d'atterrissages et de décollages

\* Réalise les demande de publications aéronautiques

\* Participe aux réflexions nationales dans son domaine de compétence (ACADEMIC, bases de données obstacles)

\* Est le correspondant de la DSAC/NE pour les aspects obstacles dans le cadre de l'analyse circulation aérienne (éoliens, permis de construire)

\* Suit les évolutions des logiciels, organise son installation et le suivi de formation pour le SNA/NE"

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

Au titre du management de la sécurité :

\* Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité"

Profil - Qualification :

Techniques de base :

\* Connaissance de la réglementation nationale en matière de procédures pour les services de la navigation aérienne

\* Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

\* Aptitude à l'utilisation de logiciels différents dans le cadre de ses fonctions (GéoTITAN, ACADEMIC, Géodeasy, AUTOCAD, SIG)

Qualités requises :

\* Aptitude pour le travail en équipe

\* Rigueur

Formation d'intégration

Anglais



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Chef de subdivision*K-N/EXPL/PROC
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/PROC SNA/N - Subdivision études environnement (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-N/EXPL/PROC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOURME, Régis - 03.20.16.19.00 regis.lourme@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ENGEL, Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION ETUDES - SNA NORD

Gère le domaine études CA et environnement du SNA/N

Tâches :

Anime et encadre sa subdivision, en veillant à maintenir la QVAT (qualité de vie au travail)

Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles

Identifie les objectifs et les besoins associés

Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites

Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures

Participe à la permanence opérationnelle

Participe aux réunions nationales dans son domaine

- Sécurité / qualité / environnement

Dans son domaine et sous l'autorité du Chef du service Exploitation, s'assure que la politique sécurité / qualité et les procédures sont mises en oeuvre. A ce titre :

Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives

S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques

Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents

S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Peut être amené à piloter des processus du SNA/N

Peut participer aux revues de processus du SNA/N

Peut être amené à faire des audits internes locaux

- Spécifiques

Peut être désigné Chef de projet sur avis du Chef SE ou du Chef SNA

Peut-être amené à effectuer des horaires de travail en-dehors des horaires habituels de bureau

Procédures : planifie et supervise la réalisation des dossiers relatifs aux procédures IFR des aéroports du SNA/N

Environnement : coordonne l'action environnementale du SNA/N et assure la prise en compte de l'environnement dans les projets du SNA/N

Information aéronautique : supervise les demandes de publication du SNA/N

Espaces : supervise les négociations « espaces » du SNA/N

Systèmes : suit l'action sur les différents systèmes du SNA/N

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Animer une équipe

Faire vivre un réseau de partage d'expérience

Connaître la réglementation de la circulation aérienne

Connaître l'utilisation des systèmes et outils du contrôle

Suivre les évolutions techniques et proposer des améliorations

Savoir concevoir des procédures CA

Qualités requises :

Rigueur et méthode

Savoir concilier innovation et réalités du terrain

Savoir synthétiser des problèmes complexes

Qualités pédagogiques et relationnelles  
Capacité d'initiative dans le cadre d'un travail d'équipe  
Bonne écoute des besoins d'évolutions  
Aptitude à gérer et à mener à son terme, en autonome un dossier  
Capacités rédactionnelles et de réalisation de travaux exploitables par des tiers

FORMATION D'INTEGRATION :

Prise de poste à l'encadrement, management  
Gestion de Projet  
Études de Sécurité « DESNA » de la MSQS  
Conception de procédures CA à l'ENAC  
Correspondant information aéronautique au SIA  
ATC : organisation, fonctionnement et

automatisation

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Assistant de subdivision*K-N/EXPL/QUAL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/QUAL SNA/N - Subdivision sécurité qualité de service (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-N/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TROUFLEAU, Laurent - 03.20.16.19.40 laurent.troufleau@aviation-civile.gouv.fr LOURME, Régis - 03.20.16.19.00 regis.lourme@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	WLOCH, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision - SNA NORD - Subdivision QS/S

Tâches :

- Assiste le chef de subdivision QS/S
- Participe à la formation des correspondants QS/S sur les aérodromes du SNA/N
- Peut-être amené à assurer la fonction de Chef de subdivision QS/S par intérim
- Participe à la permanence opérationnelle
  
- Sécurité / Qualité / Sûreté - Environnement
- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Propose les actions préventives et correctives si nécessaires
- Gère les indicateurs sécurité pertinents
- Prépare, anime et peut assurer le secrétariat des CLS de Lille
- Anime le suivi sécurité exploitation de Lille
- Peut participer aux suivis Sécurité techniques et CLS/T
  
- Dans son domaine, participe, si nécessaire à la constitution des dossiers pour les autres aérodromes du SNA/N ou autres
- Participe au retour d'expérience au sein du SNA/N
- Participe aux revues de sécurité du SNA/N

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (MANTES, PRO\_003, exigences communes)
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience
- Exploiter les outils bureautiques
- Réaliser des supports techniques pédagogiques
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Expérience du contrôle souhaitable

Qualités requises :

- Capacité à analyser
  - Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
  - Capacité d'écoute et de communication
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Contrôleur d'aérodrome*LFOK/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N LFOK/CA Châlons Vatry - Circulation aérienne (FAUX VESIGNEUL)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFOK/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELAGE, Vincent - 03.26.26.15.60 vincent.delage@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 heures

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - CHALONS-VATRY - SNA/NORD

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :
  - .en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)
  - .en assurant les séquences d'approche et ce, en intégrant les contraintes d'environnement
- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Effectue des détachements
- Participe aux groupes de travail locaux ayant trait à l'activité contrôle
- Exerce la qualification maximale du centre

Sécurité / Qualité / Environnement / Sûreté

- Assure la protection des personnes et des matériels
- Procède à la notification d'évènements
- Participe aux commissions de sécurité sur convocation
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définies dans les textes
- Prend en compte les résultats et préconisations issues des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils de contrôle
- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître et exploiter le MANEX
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du centre
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Gestion de situations inhabituelles
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence
- Travail en groupe

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/CTRL SNA/N - Subdivision contrôle (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICHAUD, Vincent - 03.20.16.49.42 vincent.richaud@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DEVOS, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SNA NORD - sub Contrôle

Tâches :

- Génériques

\*Assure le soutien logistique de la salle de contrôle

\*Peut être amené à participer aux réunions concernant l'évolution des méthodes de travail et des consignes d'exploitation

\*Peut être amené à assister l'assistant de subdivision dans la gestion opérationnelle des personnels de la subdivision

- Spécifiques

Participe, avec l'assistant de subdivision :

\*A l'élaboration des consignes temporaires en temps réel (manifestations, événements, vols particuliers,)

\*A la rédaction des modifications concernant les manuels de référence utilisés par les contrôleurs, des lettres d'accord (LOA) et protocoles

\*A représenter la subdivision aux réunions d'information et de coordination à caractère CA et/ou Technique

Responsabilité en matière de Sécurité ? Qualité ? Sûreté ? Environnement

\*Participe à l'analyse des incidents opérationnels

\*Participe aux procédures de retour d'expérience (REX)

\*Participe à l'élaboration des MISO avec le service Technique

\*Contribue à l'élaboration des statistiques du Centre de Contrôle d'Approche de Lille-Lesquin

Profil - Qualification :

Techniques de base:

- Connaitre la réglementation de la circulation aérienne et la documentation aéronautique

- Connaitre les partenaires institutionnels du SNA et de la DGAC

- Savoir Appliquer la réglementation

- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer

Capacités requises:

- Capacité d'écoute

- Autonomie

- Avoir un bon sens relationnel

- Etre rigoureux

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant sénior*ENAC/ER/SINA/LII/IHM
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/SINA/LII/IHM Groupe IHM Aéronautiques (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant sénior*ENAC/ER/SINA/LII/IHM
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - chercheur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CONVERSY, Stéphane - 05.62.17.40.19 stephane.conversy@enac.fr MARTIN, Eric - 05.62.1742.50 eric.martin@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENSEIGNANT SENIOR - ENAC /ER/SINA

Mission : Responsable d'axe de recherche IHM (SINA/LII/IHM)

Le responsable de l'axe de recherche IHM dépend de l'équipe Informatique Interactive (LII) du laboratoire ENAC. Il assure une double mission d'enseignement au bénéfice de la subdivision Logiciel Ingénierie Système et Interaction (LSI) à laquelle il est fonctionnellement rattaché et de responsable des activités de recherche sur la thématique IHM sous l'autorité du chef d'équipe LII.

Tâches :

Pour cela, il a en charge les activités suivantes :

Recherche :

- animer l'activité et coordonner la production scientifique des enseignants/chercheurs de l'axe ;
- participer à la définition de la feuille de route de l'axe en terme d'enjeux, de verrous scientifiques, d'approche originale, et d'objectifs évaluables à 2 et 4 ans. Cette définition se fera en coordination avec le chef de l'équipe LII ;
- assurer le suivi et reporting des activités de l'axe au sein du département SINA et du laboratoire URI, et produire les rapports d'évaluation requis (type HCERES) ;
- monter de nouveaux projets avec les partenaires de l'équipe, au sein de l'ENAC et à l'extérieur, académiques ou industriels, le plus souvent dans le domaine aéronautique ;
- assurer l'encadrement ou le co-encadrement de doctorants ;
- participer au rayonnement international de l'équipe LII et de l'ENAC.

Enseignement :

- assurer des activités d'enseignement dans le domaine de l'ingénierie des besoins et la définition/conception/développement d'IHM ;
- gérer les projets de synthèse du Master IHM : recueil des sujets, suivi des projets, organisation des évaluations et des événements associés
- gérer le stage de formation continue ;
- proposer et tutorer des projets d'initiation à la recherche et des projets informatiques intégrés dans les cursus Ingénieur ;
- contribuer à la synergie enseignement/recherche sur la thématique IHM en faisant évoluer les enseignements correspondants en cohérence avec les activités de recherche ;
- participer à différents jurys de soutenance au titre de professeur référent ou expert (pour les cursus IENAC et Master IHM en particulier).

Profil - Qualification :

Titulaire d'un doctorat en informatique.

Expertise dans la conception d'IHM, les styles d'interaction, les collecticiels, la réalité augmentée, l'interaction tangible ou les problématiques d'automatisation partielle.

Une habilitation à diriger les recherches (HDR) serait un plus.

Savoir-faire / Savoir être :

Aptitude à l'enseignement et au tutorat.

En mesure de démontrer une expérience réussie de recherche de financement nationaux ou internationaux et de conduite et animation (ou participation significative) de projets.

En mesure de démontrer son excellence scientifique par des contributions et publications dans des revues et conférences internationales de référence dans le domaine de la gestion du transport aérien.

Connaissance du domaine de la navigation aérienne.  
Capacité à travailler en équipe.  
Maîtrise de l'anglais lu, parlé et écrit.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projet*ENAC/FPV/OP/EXP/FI
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/EXP/FI Subdivision Formations Initiales (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/FPV/OP/EXP/FI
Filière / Métier :	Exploitation des aéronefs Chargé de gestion opérationnelle dans le cadre de l'exploitation des aéronefs
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ORSSAUD, Olivier - 06.14.66.16.58 olivier.orssaud@enac.fr COURRIER, Jean-Marie - 07.63.10.13.52 jean-marie.courrier@enac.fr
Personne remplacée :	DENOT, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Chargé de projet, chargé du suivi de la documentation opérationnelle de l'ATO - ENAC  
(DFPV/OP/EXP/FI)

Le chargé ou la chargée de la documentation ATO de l'ENAC sera en charge d'assurer la mise à jour, l'évolution et la cohérence de l'ensemble de la documentation de l'ATO ENAC (OM, RIT, INS).

Il ou elle assure la veille réglementaire de l'ATO.

Il ou elle assure également le suivi et l'évolution des outils de préparation des vols utilisés par l'ATO.

Il ou elle participe aux études et projets qui lui sont confiés.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- maîtrise des outils informatiques Word, Excel et Power Point,
- maîtrise de l'anglais aéronautique.

**Savoir-faire et savoir être :**

- qualité d'expression écrite,
- rigueur, méthode et réactivité,
- aptitude à structurer et mettre en place des processus.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant senior*ENAC/ER/SINA/MIF/IFO
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/SINA/MIF/IFO Subdivision Informatique Fondamentale (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant senior*ENAC/ER/SINA/MIF/IFO
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VENGUT, Jean-Marc - 05.62.25.95.34 jean-marc.vengut@enac.fr GOTTELAND, Jean-Baptiste - 05.62.25.95.84 jean-baptiste.gotteland@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant senior - ENAC (SINA/MIF/IFO)

La subdivision IFO est en charge des enseignements dans les domaines des langages de programmation, application web et bases de données.

Les missions de tout enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Tâches :

Les tâches attendues de l'enseignant sénior sont :

- effectuer les tâches de l'enseignant confirmé,
- être professeur référent dans une matière donnée,
- participer à l'élaboration de nouveaux cursus de formation (FI & FC).

Les compétences attendues de l'enseignant sont de :

- savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- savoir gérer un groupe.

Profil - Qualification :

Exigences :

- avoir exercé une activité conséquente et durable d'enseignement à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation,
- avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...),
- avoir exercé une activité d'expertise reconnue dans le domaine décrit dans l'AVE que ce soit à travers une expérience d'expertise technique ou de recherche, d'ingénierie pédagogique, de conception d'outils, ...

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	PATEL, Afzal - 02 62 72 88 30 afzal.patel@aviation-civile.gouv.fr PRIK, Serge - 02 69 63 82 05 serge.prik@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - DZAOUDZI/ MAYOTTE - SNA/OCEAN INDIEN

Mission : Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

Assure les services de la circulation aérienne sur une position de travail pour :

- Prévenir les collisions
- Accélérer et ordonner la circulation aérienne en organisant le trafic en circulation d'aérodrome
- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification s'il détient la mention ISP
- Exerce la qualification maximale du centre
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome international
- Peut participer aux actions de recherche et sauvetage au sein de l'ARSC
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateforme
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :

- notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- prend en compte les résultats et les préconisations issus de REX ;
- maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Connaître et exploiter le Manex

Savoir intégrer la CA dans l'environnement

Savoir former les nouveaux contrôleurs

Savoir exercer la qualification du centre

Connaître les méthodes de travail

Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

Pratiquer l'anglais couramment

Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV.

L'agent sera contacté après la CAP pour l'organisation d'une évaluation de son niveau d'anglais. Une formation par e-learning pourra être mise en place afin d'optimiser la réussite au test MTF en début de stage.

Un second test sera organisé si besoin en milieu de FCTLA, la licence de stagiaire ne pouvant être délivrée que si l'agent démontre un niveau 4 OACI minimum.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-Adjoint au chef de la CA*FMCZ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien chargé du management de la salle de contrôle et de l'organisation pré-tactique de la CA
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PATEL, Afzal - 02 62 72 88 30 afzal.patel@aviation-civile.gouv.fr PRIK, Serge - 02 69 63 82 05 serge.prik@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRIK, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT CHEF CA - AÉRODROME DZAOUZDI - MAYOTTE - SNA/OCEAN INDIEN

- Seconde le chef CA dans l'animation et l'encadrement de l'équipe de contrôle pour un bon fonctionnement de l'organisme CA.
- Assure l'intérim du CCA en son absence
- Détient et maintient la qualification du centre avec mention instructeur, peut être amené à participer à hauteur de 50% de son temps dans le tour de service selon les besoins.
- Participe au fonctionnement coopératif avec les subdivisions exploitation, technique et administrative du SNA/OI.
- Est amené à participer à différentes réunions de coordination avec la DSAC, les Services de l'État ou de l'exploitant

Tâches :

En coordination avec le chef CA :

- Participe à l'élaboration du tour de service
- Assure le suivi des éléments statistiques (Statos)
- Apporte son concours dans la formation théorique et pratique. Dans ce cadre, il propose et participe à la mise en place d'outils de formation.
- Participe à la mise à jour du MANEX et à l'édition de consignes d'exploitation
- Est en charge de la documentation tour et de sa mise à jour
- Collabore aux études relatives à l'espace aérien et aux procédures
- Participe à l'analyse des événements sécurité du centre et à la mise en oeuvre des actions correctives
- Contribue à la préparation des audits
- Participe au suivi des travaux sur le bloc technique et les équipements
- Assure l'élaboration, l'organisation et le suivi de la formation initiale et continue (PFU-PCU) des contrôleurs.
- Participe à la coordination et la préparation des interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie

Profil - Qualification :

- Connaître les règles de fonctionnement de la CA
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître la réglementation SAR
- Connaître les plans de secours
- Savoir former les agents du SNA
- Savoir exercer la qualification du centre
- Connaître les méthodes de travail
- Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle
  
- Pratiquer l'anglais couramment
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-Spécialiste exploitation*K-OI/EXPL/ETU
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL/ETU SNA/OI - Entité études (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-OI/EXPL/ETU
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	DUTARTRE, Lionel - 02 62 72 88 01 lionel.dutartre@aviation-civile.gouv.fr PATEL, Afzal - 02 62 72 88 30 afzal.patel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION - SNA OCEAN INDIEN

Mission :

Informateur aéronautique du SNA/OI.

Coordonnateur Information Aéronautique du SNA/OI.

Participe aux actions de la Subdivision Exploitation du SNA/OI dans les domaines circulation aérienne, environnement, qualité de service et formation.

Tâches :

- Après concertation avec les fournisseurs de données aéronautiques, prépare et envoie les dossiers de modification de l'AIP RUN, des SUP AIP RUN et d'AIC RUN.
- Après concertation avec les fournisseurs de données aéronautiques, prépare les demandes de NOTAM.
- Assure le suivi des protocoles informations aéronautiques des aérodromes et hélistations
- Assure le suivi de l'information aéronautique pour la tour : mise à jour de la documentation, établissement de notes d'information.
- Prépare l'élaboration de la revue de processus r3 en concertation avec le Chef de Subdivision Exploitation.
- Prépare les études à caractère circulation aérienne et le traitement des dossiers concernant l'environnement.
- Participe à la démarche qualité de service de la Subdivision.
- Peut participer à la rédaction des MANEX.
- Est formé au SAR et peut participer aux opérations menées par l'ARSC.
- Assure le suivi des demandes d'obstacles temporaires.
- Participe à la maitrise documentaire de la Subdivision Exploitation.
- Peut être amené à assurer la correspondance avec des partenaires extérieurs (Météo France, usagers aviation générale,..) en concertation avec le chef de Subdivision Exploitation.
- Peut participer à la formation des fournisseurs de données aéronautiques.
- Peut assurer le suivi de l'information aéronautique auprès des usagers.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine, et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique :

- il renseigne les indicateurs sécurité pertinents pour son domaine ;
- il assure la réalisation et/ou la diffusion des bilans et publications ;
- il participe à la coordination sécurité de son site.

Profil - Qualification :

Savoir proposer des actions correctives et d'amélioration  
Connaître la réglementation de la CA  
Connaître le MANEX

Savoir écouter  
Savoir faire preuve de qualités relationnelles  
Savoir utiliser les outils informatiques

Qualités requises :  
Esprit d'initiative  
Gérer les sollicitations fréquentes et imprévues  
Esprit d'analyse et de synthèse

**FORMATION D'INTEGRATION :**

Formation SIA « informateurs aéronautiques ».  
Tutorat local.

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/MSQS/AUDIT
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/AUDIT Division audit interne et certification (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/MSQS/AUDIT
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ROBIN, Loïc - 01.58.09.48.44 LEZIN, Patricia - 01.58.09.48.85

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme de la division Audit interne et Certification (AC) de la Mission du Management de la Sécurité, de la Qualité et de la Sûreté (MSQS) - DSNA

Participe au développement et au maintien du système de management de la DSNA.

Tâches :

Mise en oeuvre système de management DSNA

- Participe au développement de certains documents du système de management de la DSNA et à leur mise en oeuvre (manuel de management DSNA, procédures, guides...)
- Participe au maintien des certificats de la DSNA (prestataire de services Navigation Aérienne, ISO 9001, homologation formation)
- Accompagne les services dans le maintien des certificats

Gestion des audits internes et externes

- Participe à la mise en place des outils de support aux audits
- Participe à la planification des audits
- Participe au suivi de l'ensemble des audits
- Diffusion des rapports
- Gestion et validation des réponses
- Suivi global des actions
- Renseignement de la base de données AGATA
- Réalise des audits internes
- Participe à l'organisation du REX audit

Gestion de l'application GEODE pour la DSNA

- Assure l'assistance aux utilisateurs
- Participe à la gestion des droits
- Participe aux réunions de pilotage de GEODE
- Participe au suivi de l'application (expression des besoins, spécifications, coordination avec SSIM)

Profil - Qualification :

- Gère les audits internes et externes
- Valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit
- Niveau d'habilitation CD

COMPETENCES :

- Management et communication
- Principes de système de management (SMS, ISO 9001)
- Méthodes de surveillance interne (audits et inspections)
- Réglementation Système de management/Qualité, Sécurité et Sûreté
- Conduite de projet
- Anglais
- Alfresco/GEODE
  
- Aptitude au management
- Force de proposition
- Goût pour la négociation et les relations humaines
- Goût pour la communication et l'animation de groupe
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse

Expérience souhaitée :

- Expérience dans le domaine de la Navigation Aérienne
- Expérience dans le domaine de la certification/ de l'agrément

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Expert confirmé*DO/DEP3/CNS
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP3/CNS Pôle CNS (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DO/DEP3/CNS
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUDAUD, Mathieu - 0169577243 mathieu.boudaud@aviation-civile.gouv.fr BRETON, Francis - 0169577255 francis.breton@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MINISINI, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé radiocommunications - DO DEPT 3

Tâches :

Le domaine confié au titulaire concerne les moyens et systèmes relatifs aux communications air/sol VHF et UHF pour la France métropolitaine et les SNA d'outre-mer.

En coordination avec l'expert sénior en charge de ce domaine, le titulaire est chargé de :

- définir et de faire évoluer les systèmes et moyens opérationnels des organismes de la navigation aérienne et les méthodes de travail associées,
- de participer à la planification et à la coordination de leur déploiement,
- de participer à la planification et à la coordination des installations et des infrastructures de la navigation aérienne,
- de s'assurer du bon fonctionnement opérationnel des systèmes,
- d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Il intervient pour :

- définir et exprimer les besoins relatifs aux fonctions, systèmes et moyens nécessaires aux organismes et les méthodes de travail associées,
- piloter les groupes de travail utilisateurs correspondant,
- participer à la définition et au suivi des conditions de la formation nécessaire à l'utilisation opérationnelle et la maintenance des systèmes et moyens opérationnels,

Il intervient également pour :

- participer à l'élaboration des programmes d'équipement et à la planification technique, piloter la programmation détaillée des opérations confiées à la direction des opérations,
- participer à la définition et à la conduite des opérations d'installations et d'infrastructures de la navigation aérienne, dont celles réalisées au niveau des stations air/sol dans le cadre des projets 8.33, DIGIVOI ou NVCS.
- coordonner avec les autorités militaires le développement et le déploiement de systèmes liés aux relations civiles militaires,
- participer au suivi des travaux internationaux relatifs aux systèmes opérationnels de la navigation aérienne,
- participer à la validation des nouveaux systèmes et moyens.

Le pôle est également en charge de :

la fourniture d'énergie électrique pour les blocs techniques  
les chaînes radio et téléphones de sécurité,  
les moyens de surveillance (radars,)  
les équipements de radionavigation  
les barres d'arrêt  
le génie civil (bâtiment, énergie, climatisation, servitudes diverses)  
le suivi général des moyens et infrastructures.

Sur ce domaine, le titulaire sera chargé de définir et de faire évoluer ces systèmes, de participer à leur planification et leur déploiement, leur validation, leur installation, d'assurer la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et de piloter les groupes de travail utilisateurs correspondants.

Il devra également assurer une contribution technique au sein des projets "Espaces"

Profil - Qualification :

- Sens de la délégation et des relations humaines pour le travail en équipe

- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à la négociation et à la médiation
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

#### Connaissances

- Bonne connaissance des équipements CNS des Approches et des Aéroports
- Connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs, tant des services de l'Etat que des partenaires étrangers et européens ainsi que les usagers de l'espace
- Bonne connaissance du domaine de la Navigation Aérienne,
- Connaissance des mécanismes budgétaires et administratifs.
- Connaissance des techniques de management et de communication
- Connaissances juridiques de base

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chargé de mission*DO/DEP2EX
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EX Division 2E - Organisation stratégique - 2X (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé de mission*DO/DEP2EX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - TÉL. 01 69 57 71 10 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr BIZET, philippe - TÉL. 01 69 57 72 08
Remarque :	Poste potentiellement localisé à AIX EN PROVENCE

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE MISSION - DIRECTION DES OPERATIONS - Dept 2 - Division "Organisation Stratégique"

MISSION : Sous l'autorité du chef de la division Organisation Stratégique, est en charge de la mise en oeuvre de la stratégie espace.

Tâches :

Le chargé de mission est le référent national formation pour la conception des procédures de vol aux instruments.

A ce titre, il :

- assure l'animation du réseau des correspondants formation des pôles fonctionnels et définit les besoins en formation
- participe à l'organisation et l'animation des séminaires de formation des concepteurs
- assiste aux examens de fin d'étude des concepteurs en formation

Pour les missions et projets qui lui sont confiés par le chef de la Division 2E, il :

- participe au management des exigences réglementaires
- participe au suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant l'évolution des espaces et des procédures de vol
- travaille en étroite coordination avec la subdivision 2EM pour les dossiers de leur domaine de compétence
- participe aux réunions de réseau des correspondants méthodes et outils des pôles fonctionnels animées par la subdivision 2EM
- participe aux groupes internationaux relevant de son domaine de compétence (IFPP, ...) reporte les perspectives d'évolution et en assure la diffusion

Il a vocation à participer à la permanence opérationnelle de la DO

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine de compétence et les missions ou projet qui lui sont confiés, il -s'assure de la mise en oeuvre de la politique sécurité/qualité. En particulier il :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne la conception d'espaces et de procédures de vol
- s'assure de la mise en oeuvre des ACAP relatives aux missions et aux dossiers qui lui sont confiés

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance des missions de la DGAC et en particulier celles de la DSNA
- Bonne connaissance du rôle des services de l'Etat, partenaires étrangers et européens et usagers de l'espace
- Bonne connaissance des méthodes de travail du contrôle aérien en CRNA
- Bonne connaissance des méthodes de travail du contrôle en approche
- Bonne Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Bonne connaissance de l'état de l'art en matière de conception des espaces aériens et des procédures
- Maitrise des Techniques de management et de communication

- Maîtrise de la langue anglaise

Savoir-faire :

- Sens des relations humaines pour le travail en équipe
- Capacité à transmettre ses connaissances et sens de la pédagogie
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à la négociation et à la médiation
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chargé d'affaires*SIA/ETD/ETUDE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*SIA/ETD/ETUDE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GAUVIN, Yves - TÉL. 05 57 92 57 22 yves.gauvin@aviation-civile.gouv.fr BIZET, philippe - TÉL. 01 69 75 72 13 philippe.bizet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires « correspondant formation conception de procédures de vol aux instruments » - SIA / BPS

Tâches :

1) Il assure les tâches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.

2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du référent national formation pour la conception des procédures de vol aux instruments, il:

- Participe au groupe de suivi national de la formation des concepteurs

- Participe au suivi de l'application sur site de la formation initiale et au suivi de la formation continue des concepteurs du pôle

- Participe aux instances formelles de validation des compétences des concepteurs de procédures du pôle

- Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière de formation continue

- Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation

- S'assure de la diffusion et de la bonne compréhension au sein du pôle des évolutions dans le domaine de la conception de procédures de vols aux instruments (réglementation, méthode de travail, bonnes pratiques, REX, utilisation des outils de conception, etc.)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Prendre en compte les exigences des clients.

- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.

- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.

- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :

-Concepteur de procédures au sein du pôle

-5 ans d'expérience en conception de procédures

-Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation

-Autonomie, rigueur et méthode

-Sens relationnel important

-Sens de l'organisation

-Se tenir à l'écoute des innovations

Disponibilité (déplacements)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Chargé d'affaires*K-N/EXPL/PROC
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/PROC SNA/N - Subdivision études environnement (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-N/EXPL/PROC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BIZET, philippe - TÉL. 01 69 57 72 13 FEILLET, René - TÉL. 01 69 57 71 10
Remarque :	Ce poste sera potentiellement localisé dans un des SNA constituant le Pôle Conception de Procédures Région NORD

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires « correspondant formation conception de procédures de vol aux instruments » -  
Pôle NORD regroupant les SNA/NORD + SNA/NORD-EST et SNA<sub>SRP</sub>

Tâches :

- 1) Il assure les tâches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.
- 2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du référent national formation pour la conception des procédures de vol aux instruments, il:
  - Participe au groupe de suivi national de la formation des concepteurs
  - Participe au suivi de l'application sur site de la formation initiale et au suivi de la formation continue des concepteurs du pôle
  - Participe aux instances formelles de validation des compétences des concepteurs de procédures du pôle
  - Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière de formation continue
  - Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation
  - S'assure de la diffusion et de la bonne compréhension au sein du pôle des évolutions dans le domaine de la conception de procédures de vols aux instruments (réglementation, méthode de travail, bonnes pratiques, REX, utilisation des outils de conception, etc.)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :

- Concepteur de procédures au sein du pôle
- 5 ans d'expérience en conception de procédures
- Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation
- Autonomie, rigueur et méthode
- Sens relationnel important
- Sens de l'organisation
- Se tenir à l'écoute des innovations

Disponibilité (déplacements)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Chargé d'affaires*K-CE/EXPL/ENV
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/ENV SNA/CE - Subdivision études environnement (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-CE/EXPL/ENV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BIZET, philippe - TÉL. 01 69 57 72 13 FEILLET, René - TÉL. 01 69 57 71 10
Remarque :	Ce poste sera potentiellement localisé dans un des SNA constituant le Pôle Conception de Procédures Région SUD EST

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires « correspondant formation conception de procédures de vol aux instruments » -  
Pôle SUD-EST regroupant les SNA/CENTRE-EST + SUD-EST + SUD/SUD-EST

Tâches :

- 1) Il assure les tâches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.
- 2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du référent national formation pour la conception des procédures de vol aux instruments, il:
  - Participe au groupe de suivi national de la formation des concepteurs
  - Participe au suivi de l'application sur site de la formation initiale et au suivi de la formation continue des concepteurs du pôle
  - Participe aux instances formelles de validation des compétences des concepteurs de procédures du pôle
  - Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière de formation continue
  - Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation
  - S'assure de la diffusion et de la bonne compréhension au sein du pôle des évolutions dans le domaine de la conception de procédures de vols aux instruments (réglementation, méthode de travail, bonnes pratiques, REX, utilisation des outils de conception, etc.)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :

- Concepteur de procédures au sein du pôle
- 5 ans d'expérience en conception de procédures
- Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation
- Autonomie, rigueur et méthode
- Sens relationnel important
- Sens de l'organisation
- Se tenir à l'écoute des innovations

Disponibilité (déplacements)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Chargé d'affaires*K-S/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/ETUD SNA/S - Subdivision études environnement (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-S/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BIZET, philippe - TEL. 01 69 57 72 13 FEILLET, René - TÉL. 01 69 57 71 10
Remarque :	Ce poste sera potentiellement localisé dans un des SNA constituant le Pôle Conception de Procédures Région SUD OUEST

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires « correspondant formation conception de procédures de vol aux instruments » -  
Pôle SUD OUEST regroupant les SNA/OUEST + SUD + SUD OUEST

Tâches :

- 1) Il assure les tâches de concepteur qui lui sont confiées conformément aux modalités définies pour les concepteurs de procédure du service auquel il est affecté. Il maintient sa pleine qualification de concepteur de procédures.
- 2) Pour l'ensemble du pôle fonctionnel dont relève son service d'affectation, sous l'autorité fonctionnelle du référent national formation pour la conception des procédures de vol aux instruments, il:
  - Participe au groupe de suivi national de la formation des concepteurs
  - Participe au suivi de l'application sur site de la formation initiale et au suivi de la formation continue des concepteurs du pôle
  - Participe aux instances formelles de validation des compétences des concepteurs de procédures du pôle
  - Fait remonter aux supérieurs hiérarchiques des concepteurs ainsi qu'à l'échelon central les besoins identifiés en matière de formation continue
  - Peut-être amené à participer à la préparation et à l'animation des actions nationales de formation
  - S'assure de la diffusion et de la bonne compréhension au sein du pôle des évolutions dans le domaine de la conception de procédures de vols aux instruments (réglementation, méthode de travail, bonnes pratiques, REX, utilisation des outils de conception, etc.)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Prendre en compte les exigences des clients.
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées.
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration.
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX.

Profil - Qualification :

- Concepteur de procédures au sein du pôle
- 5 ans d'expérience en conception de procédures
- Qualités d'écoute, de compréhension, de présentation
- Autonomie, rigueur et méthode
- Sens relationnel important
- Sens de l'organisation
- Se tenir à l'écoute des innovations

Disponibilité (déplacements)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2018

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SG-Chargé de projet*SG/COM
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SG SG/COM Cellule de communication du secrétariat général (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SG/COM
Filière / Métier :	Communication Chargé de communication
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MOREIRA, Marlène - TÉL. 01 58 09 38 66 marlene.moreira@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 20/04/18

Date limite de modification des candidatures : 20/04/18

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET COMMUNICATION MOA BRAVO VICTOR -SG/Communication

MISSION : Le titulaire du poste est chargé de maîtrise d'ouvrage sur le portail Bravo Victor.

Tâches :

Les activités principales sont les suivantes :

la maîtrise d'oeuvre  
maîtrise d'oeuvre  
et au maintien des référentiels d'urbanisation  
développement et au fonctionnement du portail Bravo Victor  
Victor

Mettre en place et animer l'équipe projet  
participer aux instances de pilotage du projet  
organiser la recette fonctionnelle des réalisations  
rédiger les cahiers des charges fonctionnels  
élaborer les éléments de contractualisation avec  
assurer la correspondance quotidienne avec la  
contribuer à l'optimisation des processus métiers  
planifier les formations pour les utilisateurs  
organiser la participation des utilisateurs au  
gérer les comptes utilisateur du portail Bravo  
en instruire les évolutions  
préparer la communication autour du projet

Profil - Qualification :

Compétences techniques :

?  
l'environnement métier  
projet  
d'information  
utilisateurs  
l'information, du web, des interfaces homme-machine

connaissance des processus et de  
maîtrise de la méthodologie de conduite de  
connaissance en urbanisation  
connaissance des marchés publics  
connaissance de la sécurité des systèmes  
expression des besoins opérationnels des  
Compréhension des technologies de

Savoir-faire :

synthèse

travailler dans des délais contraints  
travailler en équipe et en réseau  
excellente capacité d'analyse et esprit de  
aisance rédactionnelle et orale  
faire preuve de méthode et rigueur  
réactivité et capacité d'adaptation

Expérience souhaitée :

Technologie des systèmes d'information  
Recueil des besoins utilisateurs